DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLEMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE — N° 11863 — 4,60 F — DIMANCHE 20-LUNDI 21 MARS 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 — Tél. : 246-72-23

La France n'exclut pas de sortir du système monétaire européen

La réunion des ministres des finances de la Communauté européenne qui se tient en cette fin de semaine revêt une importance toute particulière. Précédée samedi matin 19 mars par une rencontre du comité monétaire chargé de préparer les modalités d'un éventuel changement de parités au sein du S.M.E., elle risque de donner lieu à un affrontement entre Bonn et Paris dont on ne saurait pronostiquer l'issue. Toutes les hypothèses sont envisageables, y compris une sortie du franc du système monétaire européen.

Le franc français sortira-t-il du *système monétaire européen* ? Il y a quelques semaines encore la question eût fait hausser les épaules. Aujourd'hui, elle est d'actualité. Depuis le début de la semaine, le président de la République examine cette possibilité, présentée par plusieurs membres du gouvernement qui estiment ainsi que la France retrouverait une plus grande marge de manœuvre pour procéder à une rénovation de son outil industriel, condition indispendable à un redressement du commerce extérieur.

Cette thèse a été vigoureusement combattue par le ministre de l'économie et des finances, M. Delors, qui voit dans le maintien de notre monnaie à l'intérieur du S.M.E., outre le symbole d'une coopération européenne qui lui paraît plus que jamais nécessaire, un aiguillon contraignant les entreprises françaises à améliorer leur compétitivité.

Il n'en demeure pas moins que le ministre de l'économie continue de penser que les tensions monétaires qui secouent l'Europe sont le fait d'une pression à la hausse du deutschemark, et que, dans ces conditions, il appartient à la R.F.A. d'y remédier en réévaluant fortement sa monnaie.

Bonn ne l'entend pas de cette oreille. La R.F.A. a vu son chômage fortement augmenter ces derniers mois, et ses dirigeants considèrent comme normal de recueillir les fruits d'une politique d'assainissement qu'ils ont mise en œuvre. De là à penser qu'il appartenait aux pays qui n'ont pas su, ou voulu, mettre en œuvre de telles politiques de dévaluer leurs monnaies, il n'y avait qu'un pas que beaucoup avaient franchi outre-Rhin. Depuis, Bonn a, semble-t-il, mis de l'eau dans son vin. Dans un entretien accordé à l'A.F.P., M. Alois Martens, ministre adjoint des affaires étrangères, a ainsi déclaré : « *La R.F.A. est prête à apporter sa contribution en cas de réaménagement des parités au sein du S.M.E. dans l'esprit de solidarité entre partenaires qui s'est toujours manifesté au sein du système monétaire européen (...)* » « *Cette contribution*, a-t-il ajouté, (...) *devrait toutefois se traduire en contrepartie chez nos partenaires par une politique économique axée sur la stabilité et la convergence.* »

Cette proposition de compromis n'apparaît pas totalement satisfaisante à la France. Durant ces derniers jours, des contacts au plus haut niveau ont eu lieu entre responsables français et allemands. Paris a fait remarquer à ses interlocuteurs que la R.F.A. avait à maintes reprises réévalué unilatéralement sa monnaie sans pour autant porter atteinte à la pugnacité de son industrie, et que la lutte contre l'inflation était en France une œuvre de longue haleine du fait du comportement des agents économiques. De même a-t-on insité sur la nécessité de la suppression des montants compensatoires.

Que va-t-il se passer ? La négociation qui va s'engager sera vaste. Les Allemands pourraient consentir des concessions importantes notamment en ce qui concerne les montants compensatoires ou une politique concertée de relance de l'investissement. Quelle serait alors l'attitude de la France ? Ne ferait-elle pas de son côté un effort, en modifiant la parité de notre monnaie ? Reste que l'éventualité d'une sortie du franc du système monétaire est loin d'être écartée.

Cette éventuelle rupture aurait des conséquences considérables. Économiques d'abord, dans la mesure où la France est le principal client et le principal fournisseur de la R.F.A. Politiques ensuite, dès lors que Paris devrait recourir à un nouveau dispositif économique et pourrait être tenté, comme le souhaitent ouvertement certains, de *pratiquer* plus encore une politique à contre-courant, passant par un développement économique plus autocentré — soutien de la demande intérieure, — quitte à prendre des mesures temporaires de sauvegarde pour protéger son marché. L'enjeu est considérable.

PHILIPPE LABARDE.



PLANTU.

Les syndicats dans la tourmente de l'après-municipales

Aucune organisation syndicale n'a sous-estimé l'enjeu politique des élections municipales. Aucune, cependant, n'a jugé bon de solenniser sa réaction par une déclaration de son bureau confédéral ou de sa commission exécutive.

Cette discrétion peut paraître étonnante — la classe syndicale aurait-elle moins de choses à dire que la classe politique ? — mais elle n'est pas surprenante. Tous les syndicats s'accordent pour reconnaître que cette consultation traduit une montée du mécontentement et un avertissement pour le gouvernement. Mais quel avertissement, pour quelle politique ? Dans la tourmente politique et économique actuelle, chacun s'inquiète du désenchantement de sa base sociale et s'interroge sur la façon dont celle-ci réagira aux nouveaux choix gouvernementaux.

Le monde syndical se trouve ainsi, lui aussi, à la croisée des chemins. Il n'est pas encore question de passer d'un état de grâce, déjà défunt, à une sorte d'hallali contre le gouvernement, mais l'attente est fébrile. Une nouvelle vague de rigueur, nécessairement plus rude que la première, risque de provoquer immédiatement un durcissement de la C.G.T. et de F.O.

MICHEL NOBLECOURT.

(*Lire la suite page 17.*)

LE DÉBAT SUR LES DROITS DE L'HOMME AU P.S.

Une lettre de M. Pierre Joxe avant la réunion du bureau exécutif du parti

(*Lire page 9.*)

Les générosités honteuses de la politique d'immigration

A en croire les Français xénophobes, il n'y aurait qu'à « les » arrêter aux frontières, ces étrangers fauteurs d'insécurité et voleurs d'emploi. Propos de campagne auxquels la gauche n'a pas toujours voulu répondre. La vérité, c'est qu'elle ne sait pas ce qu'elle veut. Généreuse, elle a assoupli les contrôles aux frontières. Réaliste, elle sait qu'il n'y a pas de solution policière à l'immigration. Honteuse, elle ne le dit pas.

Pile et face. Tandis qu'à Marseille le candidat Defferre ne faisait rien qui pût effaroucher ses électeurs xénophobes, le ministère de l'intérieur relâchait sa vigilance aux frontières. La politique commandait, paraît-il, que M. Defferre adoptât ce comportement à Marseille. En revanche, la diplomatie exigeait que le ministre de l'intérieur fît preuve de bonne volonté à l'égard de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, avec lesquels la France négocie un accord sur l'immigration clandestine.

Tandis que, du côté du Vieux-Port, M. Defferre engageait, par fidèles interposés, des négociations sans suite avec des représentants de la liste xénophobe Marseille Sécurité, ses plus proches collaborateurs, à Paris, veillaient à ce qu'aucun Maghrébin ne fût refoulé sans leur accord explicite. La police de l'air et des frontières qui, l'année dernière, renvoyait quotidiennement chez eux des dizaines d'Algériens, doit dans chaque cas, aujourd'hui, en référer, à M. Maurice Grimaud, directeur de cabinet de M. Defferre, ou à M. Claude Goudet, directeur de la réglementation et du contentieux au ministère de l'intérieur. Résultat : les Algériens priés de rebrousser chemin se comptent chaque jour sur les doigts d'une main.

M. Defferre *n'est pas le seul à* tenir un double langage sur les *immigrés. L'histoire de cette campagne électorale est un peu celle des générosités honteuses.* M. François Léotard (PR) *reproche-t-il au gouvernement de* faciliter l'entrée des étrangers en France ? M. François Autain, secrétaire d'État chargé des immigrés, lui *fait remarquer aussitôt* que le ministère de l'intérieur a refoulé en 1982 un nombre « *sans précédent* » d'immigrés. Cela est vrai, mais M. Autain se garde d'ajouter que, depuis le 1er janvier, ces refoulements ne se font plus qu'au compte-gouttes. MM. Grimaud et Goudet y veillent.

Dans un élan de générosité, M. Autain avait fait éditer une plaquette intitulée *Vivre ensemble, les immigrés parmi nous.* Sorte d'argumentaire antixénophobe, cette plaquette, claire et humoristique, détaillait « *quelques vérités bonnes à dire* » : « *L'immigration ne crée pas de chômage, elle enrichit notre pays* » ; « *l'immigration participe à l'équilibre de la sécurité sociale* », etc. S'ouvre la campagne des municipales. Décision de M. Michel Delebarre, directeur du cabinet de M. Mauroy : la brochure, tirée à 2 200 000 exemplaires ne sera pas diffusée.

Ces *tergiversations illustrent* les contradictions dans lesquelles se débat le gouvernement. Votée dans l'euphorie des premiers mois du septennat, *quand tout ou presque* paraissait possible. La loi *d'octobre 1981 sur l'entrée et le* séjour des étrangers est sans *conteste d'inspiration libérale.* Les décrets et circulaires pris *prétendument en application de ce* texte le sont en revanche *beaucoup moins. Déjà, à cette époque,* le gouvernement perçoit les dangers politiques et économiques d'un nomadisme non contrôlé.

En témoigne l'institution, par décret, du certificat d'hébergement, arme absolue contre l'immigration clandestine, si absolue qu'elle va frapper des bataillons entiers de vrais touristes maghrébins et envenimer les relations franco-algériennes à la veille de la visite du président Chadli Bendjedid, en décembre 1982.

BERTRAND LE GENDRE.

(*Lire la suite page 10.*)

L'épreuve de force entre le corps médical hospitalier et le ministère de la santé

Elle couvait depuis longtemps, au point qu'on avait fini par l'oublier. La semaine qui s'ouvre sera, de toute évidence, celle de l'épreuve de force entre le corps médical hospitalier et le ministère de la santé

Perte de contrôle

Le 20 février, l'Intersyndicat *national des internes des hôpitaux* des villes de facultés annonçait *son intention de commencer « une grève nationale de durée indéterminée »*, si ses exigences n'étaient pas satisfaites avant le 13 mars. L'Intersyndicat vient de concrétiser cette menace en s'associant au dépôt, par l'*Intersyndicat national* des chefs de clinique, d'un préavis de grève illimitée à compter du 22 mars (*le Monde* du 18 mars).

Directeur du cabinet de M. Jack Ralite, ministre de la santé, M. Jacques *Latrille* avait, pourtant, tenté de désamorcer le mouvement en adressant, dès le 9 mars, à l'Intersyndicat des internes une lettre donnant des précisions à ceux-ci sur leur statut et *leur recrutement. Mais en vain* (lire page 20). Déjà des grèves d'internes ont commencé dans certains C.H.U. de province en *attendant le « rendez-vous »* du 22 mars.

Autre tentative de « la dernière chance » pour éviter la grève : une réunion organisée au ministère de la santé, le 17 mars, en présence *d'un représentant du ministère de* l'éducation nationale et de toutes les parties *concernées. Qu'en* résultera-t-il pour la semaine à *venir ? Au cabinet de M. Ralite,* on indique en substance avoir tout *fait pour éviter l'épreuve de force,* sans pour autant formuler de pronostics optimistes.

Un fait est néanmoins acquis. *Si elle débute bien* — comme c'est vraisemblable — le 22 mars, la *grève des internes et des chefs de* clinique des C.H.U. coïncidera *avec celle des étudiants en médecine* (1). Ces deux mouvements n'ont aucun point commun, mais leur nature différente n'apparaîtra aucunement aux yeux du public. Un public qui sera d'autant plus réceptif que, pour la première fois, il existe des risques *majeurs de perturbations importantes* dans le fonctionnement des services hospitaliers.

De plus, l'épreuve de force qui s'annonce aura pour toile de fond le remaniement ministériel à venir. Le paradoxe veut que cette épreuve surgisse au moment où les ténors de la « droite médicale » observent un mutisme inhabituel. Paradoxe encore, que ce mouvement soit conduit, pour une bonne part, par des médecins qui, en définitive, ont beaucoup à gagner de l'actuel train de réformes mais qui, par impatience ou raisons politiques, accélèrent à l'envi un processus que ni le ministère ni les représentants des étudiants et des médecins hospitaliers ne contrôlent plus.

JEAN-YVES NAU.

(1) Le comité de grève des étudiants en médecine de la *faculté de Bobigny* a annoncé, le 18 mars, qu'il suspendait son mouvement de grève et entendait dénoncer les « *dessous politiques* » de ce mouvement.

AU JOUR LE JOUR

Valeur

Gros succès à prévoir pour le film Gandhi, *qui sort mercredi, super production sur la dignité, la révolte et la misère.*

Beaucoup, en le voyant, trouveront matière à des réajustements intérieurs : réévaluation des valeurs négligées et dévaluation de nos petites frayeurs. Pour un remaniement des idées simples, actuellement à leur cours plancher.

BRUNO FRAPPAT.



Dates

RENDEZ-VOUS

20 mars. *Finlande :* élections législatives (jusqu'au 21).

21 mars. *Bruxelles :* Conseil européen consacré notamment à l'élargissement de la C.E.E. à l'Espagne et au Portugal.
France : Journée nationale de réflexion sur la rénovation des collèges.
Portugal : réunion à Vilamoura des ministres de la défense de l'OTAN (jusqu'au 23).

22 mars. *Israël :* élection présidentielle.
Alger : visite du vice-président du gouvernement espagnol.
France : ouverture du Salon du premier emploi des jeunes diplômés (jusqu'au 25 au P.L.M.-Saint-Jacques, à Paris).
Ouverture du congrès du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) (jusqu'au 25 à La Baule).

23 mars. *Madrid :* visite du secrétaire américain à la défense, M. Weinberger.
Hanoï : visite de M. Claude Cheysson (jusqu'au 24).
Guatemala : levée de l'état de siège.

24 mars. *Bangkok :* réunion des ministres des affaires étrangères C.E.E.-ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) (jusqu'au 25).
Londres : visite du ministre danois du commerce extérieur.

25 mars. *Vatican :* début de l'Année sainte.

LA MORT D'UMBERTO DE SAVOIE

Dernier roi d'Italie... pour un mois

L'ancien roi Umberto II d'Italie est mort, le vendredi 18 mars, dans une clinique de Genève. Les réactions des milieux politiques italiens à la nouvelle ont été discrètes. Le président Pertini est resté silencieux, envoyant cependant un télégramme de condoléances à la famille. Un bref communiqué du Saint-Siège exprime la « douleur » avec laquelle le pape a appris la nouvelle.

La mort a pris de vitesse les tractations engagées, avec l'accord du président Pertini, pour qu'Umberto de Savoie revoie son pays, ne fût-ce que le temps d'une agonie. C'est en terre étrangère que s'achève cet étonnant destin, tout entier résumé en deux chiffres : trente-quatre jours de règne pour trente-six ans d'exil. Le sort de la monarchie qui unifia la Péninsule s'achève sur cette image d'un vieux monsieur d'allure très britannique, vêtu de flanelles et de blazers qui, dans un salon de l'hôtel Beau-Rivage de Genève, incline avec bienveillance sa calvitie et ses bajoues vers l'hommage de courtisans démodés. Lui aussi a offert le spectacle à la fois poignant et dérisoire que Chateaubriand trouva à Prague auprès de Charles X entouré de sa cour de les fantômes.

Pourtant, Umberto II, né en 1904, avait fait rêver l'Italie du début du siècle et semblait promis à un autre destin que celle de syndic d'une faillite dynastique. Les fées, sur son berceau, avaient déposé la prestance, ce don qui fit tant défaut à son père Victor-Emmanuel, petit homme vainement dressé sur ses ergots, dont les caricaturistes devaient faire un nabot écrasé par son képi et dépassé par son épée. Dès l'enfance, le joli « *principino* » imposait son costume marin à toutes les mammas d'Italie. Jeune homme, puis époux de la belle Marie-José, fille du roi des Belges, il faisait rêver les midinettes et les comtesses de la Ville Eternelle par sa allure et ses façons désinvoltes de brise-cœur. En lui, la maison de Savoie semblait enfin avoir trouvé le monarque moderne un demi-siècle plus tard l'Espagne devait apprécier en Juan Carlos. Comme le prince des Asturies, il avait été élevé pour l'armée, et donc à la dure, par un précepteur exigeant, le futur amiral Bonaldi. Cette formation devait lui donner à jamais, dans ses costumes civils les plus fantaisistes, l'allure d'un officier en permission.

Losque Victor-Emmanuel III, par une décision qui fut fatale à son pays et à son trône, refusa de signer le décret qui eût, assez aisément, on le sait aujourd'hui, barré la route à la dictature mussolinienne, Umberto avait dix-sept ans. Dans les responsabilités du désastre — résumées par Pietro Nenni en la formule « *Mussolini en premier lieu, le roi juste après* », — le jeune homme n'avait donc pas la moindre part. Il était d'ailleurs peu apprécié du Duce qui tenait la monarchie pour un « anachronisme ». Dans l'ensemble, les fascistes se méfiaient de cet héritier qui ne porta jamais la chemise noire. Le prince de Piémont ne rendait au régime que l'hommage sans chaleur de beaucoup de ses compatriotes. Comme le dit fort bien Domenico Bartoli, historien de la chute de la monarchie, « *il n'alla toutefois pas au-delà de prudentes expressions de son désaccord* » (1). Lorsque le roi et Badoglio montèrent l'opération qui, par l'arrestation de Mussolini, tentait en dernière minute de conjurer le désastre, Umberto n'y fut pas associé. Pourtant, lui aussi dut s'enfuir piteusement à Brindisi, dans la déroute symbolique de la monarchie. Sur le navire de guerre qui transportait la cour, il soupirait, conscient de la situation : « *Mon Dieu, quelle figure nous faisons !* » Mesurait-il l'étendue des responsabilités de son père ? Comprenait-il qu'il aurait bien peu de chances de lui succéder ? Fils respectueux jusqu'à la dévotion, dans la tradition de la maison de Savoie, il n'eut pas, en tout cas, ce beau mouvement de révolte qui aurait pu sauver le trône.



D'Annunzio faisant sa cour au roi Victor-Emmanuel III.

« Meilleur que son père »

Il eût même la maladresse en 1944, alors que Victor-Emmanuel, prenant du champ, avait déjà promis d'instaurer une « *lieutenance* » en sa faveur, première étape vers l'abdication, de défendre ce père défaillant devant un envoyé spécial du *Times* de Londres. A l'en croire, le peuple applaudissait trop fort Mussolini lors de la déclaration de guerre pour qu'on pût y engager la responsabilité de la monarchie. Belle gaffe, qui faisait porter aux Italiens le fardeau dont sétait défait, avec une désastreuse complaisance, le premier d'entre eux. Mieux eût valu se taire; mais comme l'observait récemment l'historien Paolo Spriano, « *on rencontre souvent Umberto à propos de ce qu'il aurait dû faire et non de ce qu'il a fait* ».

Le référendum

La monarchie pouvait-elle être sauvée ? Churchill, roi sans couronne de l'Italie, le souhaitait ouvertement et voulait même maintenir sur le trône le souverain discrédité. Les Italiens étaient très partagés et l'on peut rêver d'un Umberto plus énergique et plus adroit, réussissant dans l'entreprise. Lieutenant du royaume pendant vingt-trois mois, il disposait de pouvoirs importants et eût pu faire en sorte que cette période ne fût pas l'antichambre de la République. On lui reconnaît d'ailleurs généralement, dans ce rôle difficile, un comportement où l'antique courtoisie tenait lieu de sérénité. Les républicains qui furent reçus au palais du Quirinal décrivent tous l'accueil souriant et digne qui leur était réservé. Le lieutenant, appliquant rigoureusement ses prérogatives constitutionnelles, se montra comme l'écrivit un jour le comte Sforza « *meilleur que son père* ». Il devait être aussi, avec quelque amertume, meilleur que son fils, blouson doré promis à défrayer la chronique et même, pour un mortel coup de fusil, à connaître un temps la prison française.

Au début de mai 1946, le vieux Victor-Emmanuel, se décidant enfin à abdiquer formellement, faisant de son fils le roi Umberto II. Restait à obtenir l'assentiment du peuple pour le souverain-candidat. Umberto se lança dans la bataille, multipliant les voyages à travers l'Italie, dans un climat passionné où les coups pleuvaient de toutes parts.

Le Sud monarchique acclamait celui auquel le Nord faisait grise mine. Le pays, ravagé, étalait sa division comme dans un ultime reniement de l'œuvre unificatrice de la maison royale : le symbole de la nation la coupait en deux camps farouchement opposés. Le souverain en ballottage, confiait, sans illusion, à l'un de ses visiteurs : « *On peut gouverner une république avec 51 % des voix mais non un royaume. La royauté n'est pas un parti mais une institution mystique, irrationnelle, capable de susciter chez les hommes, princes ou sujets, d'incroyables volontés de sacrifice.* »

Le verdict des urnes, le 2 juin, accordait 10 709 423 voix à la monarchie et 12 718 029 à la République. Le « *roi de mai* » était destitué. Il avait, en compagnie du ministre de la maison royale, été voter en personne dans un bureau de la via Lovanio. Etrange démarche. Un souverain de droit divin, pour la première et la dernière fois de l'histoire, déposait dans l'urne un bulletin sur la forme de l'Etat qu'avaient rassemblé ses pères.

Le 7 juin, le roi et la reine Marie-José, murés dans un silence digne, s'embarquaient pour l'exil. La plus ancienne dynastie d'Europe avait passé la main. Dans le Piémont, son berceau, elle avait obtenu un peu moins de la moitié des suffrages. Il n'y aurait plus de roi d'Italie.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

(1) Domenico Bartoli, *la Fine della Monarchia*, Mondadori éd. 1947.

Le retour refusé

De notre correspondant

Rome. — *« Mon unique souhait est de retourner dans mon pays »*, avait fait savoir l'ancien roi Umberto de Savoie aux journalistes qui, le 24 février, attendaient devant la clinique où il était hospitalisé depuis plusieurs mois. Au cours de la semaine dernière, la question d'un retour en Italie a été l'objet d'un débat à la Chambre et de vives polémiques dans le monde politique. Mais aucune des propositions de révision de la Constitution — qui, dans l'article 13 de ses dispositions transitoires, interdit aux membres de la maison de Savoie l'entrée sur le territoire — n'avait obtenu la majorité. Une telle révision eût exigé un délai de trois mois entre le vote à la Chambre des députés et celui du Sénat.

Au début de mars, lorsque Umberto fut transporté de Londres à Genève, le président Pertini avait envoyé une lettre à sa fille, la princesse Marie-Béatrice, exprimant *« à titre personnel »* le souhait que *« puisse se réaliser le désir de* [son] *père de passer en Italie les derniers jours de sa vie »*. Dans un article publié quelques jours plus tard par *la Stampa*, l'ancien président du conseil, M. Spadolini, écrivait que le président de la République *« avait exprimé l'état d'esprit de la nation entière »*.

Un comportement hautain de la part des membres de la maison de Savoie n'a cependant pas facilité les choses : la princesse Marie-Béatrice avait répondu au président de la République en soulignant : *« Les politiciens italiens ont peur d'un homme malade. »* Lorsque, au moment du voyage de M. Fanfani à Londres, était presque décidée une visite du président du conseil à l'ancien souverain, l'entourage de celui-ci fit savoir qu'il *« recevrait volontiers M. Fanfani comme simple citoyen, mais non comme président du conseil »*.

Nombreuses étaient les voix qui, dans le monde politique italien, s'étaient élevées pour appeler à la tolérance et à la générosité envers l'ancien roi.

Humanitaire ou relevant d'un jugement historique, la question était toutefois devenue une affaire politique, chaque parti, à l'exception des communistes, ayant tendance à faire de la surenchère pour prendre l'initiative. Les excès verbaux des uns et des autres avaient suscité ce commentaire acide du directeur du quotidien conservateur milanais *il Giornale*, M. Montanelli : *« Le retour de l'ex-roi pouvait être une bonne occasion d'offrir au monde un exemple d'humanité, de civilité et de générosité. C'est une revanche devenue une farce macabre. »* Dans un sec communiqué, l'Union monarchique italienne souligne que la mort a épargné au roi *« l'ultime amertume du spectacle de ces politiciens qui, de renvoi en renvoi, ont rendu impossibles la fin de son exil et l'annulation d'une disposition inique de la Constitution républicaine »*.

PHILIPPE PONS.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA : Maroc, 3,50 dir. : Tunisie, 300 m. : Allemagne, 1,60 DM : Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA : Danemark, 8,50 Kr. : Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Mery (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037

« LE TOURNANT DU 15 MARS » AU BRÉSIL

Ceux qui ne rentrent pas quand même...

Le 15 mars vient de marquer une étape importante de la démocratisation amorcée au Brésil. Bon nombre des gouverneurs élus ayant pris leurs fonctions à cette date appartiennent à l'opposition. Depuis trois ans, de nombreux exilés politiques sont rentrés. Certains restent, ou n'ont fait qu'un aller et retour.

La douceur de la voix, et la brutalité. C'est ce qui a frappé Clelia et Pisa, quand ils ont revu le Brésil, leur pays, après plusieurs années d'absence. Pisa se souvient des confidences d'une torturée. L'homme qui maniait la « *gégène* », pendant l'interrogatoire, était sans haine, presque « *gentil* ». Il tournait la manivelle avec indolence en chantonnant un air de samba. Son « *travail* » terminé, il avait offert à sa victime du savon et une serviette, pour qu'elle puisse se laver.

Les voix n'ont pas changé. C'est toujours la même tendresse labiale, héritée de l'Afrique, chaque rencontre comme une retrouvaille, avec des superlatifs, et des embrassades. Mais il y a cette façon de traiter les serveurs et les bonnes. Cette envie de meurtre qui s'empare du moindre chauffeur. Ces gamins que la misère affranchit tôt de l'enfance, et qui cachent un revolver sous leur mouchoir.

Clelia et Pisa se sont installés il y a trente ans à Paris. D'eux-mêmes, ils ont choisi l'exil, plus tard, quand sont arrivés les militaires.

Depuis 1980, l'année du retour pour les exilés, ils sont allés plusieurs fois au Brésil. Chaque fois, quand ils sont revenus, c'est le silence de Paris qui les a surpris. Ils ont découvert que chaque chose, ici, avait une « *permanence* », une « *mémoire* ». Là-bas, tout change de plus en plus vite, la rage de renouveau a une saveur de mort.

La douceur de vivre des tropiques ? Le bonheur sous les palmes ? Comme c'est loin ! Et comme paraît anachronique ce qu'écrivait Stefan Zweig dans les années 30, quand il voyait chez les Brésiliens une sainte horreur de la brutalité et du bruit. Après avoir fui l'Europe de la peste brune et de la haine raciale, l'écrivain autrichien donnait à son pays d'accueil les couleurs du paradis. Il le jugeait préservé de ce qu'il dénonçait comme une non-valeur, l'esprit de lucre et de compétition, qui est devenu quarante ans après, sous la badine des militaires, une réalité.

C'est bien simple, dit le sociologue Luciano Martins, autre Brésilien de Paris : tout ce qui caractérise le capitalisme sauvage — posséder, se concurrencer, « *s'entretuer* » — « *a été intériorisé* » et se traduit, dans les relations humaines, par un manque de respect pour la vie d'autrui.

La gentillesse qu'admire le Français qui débarque, l'affectivité qui baigne les rapports, ne résistent pas au scalpel de celui pour qui le réalisme est un métier : « *Une pseudo-intimité*, dit-il, *le contraire de la politesse* ». La violence latente dans la société d'autrefois fait désormais partie du quotidien : le bruit, l'agression verbale et physique, la criminalité témoignent d'un certain type de « *développement* », comme la corruption, croissante, accuse une « *société qui perd le respect d'elle-même* ».

Pas de « conscience planétaire »

Maria Drosila Vasconcellos regarde par la vitre du café le carrefour de Sèvres-Babylone. Le premier soleil de mars illumine Paris. Comment expliquer qu'on n'a guère envie de vivre au Brésil, après avoir lutté, si longtemps, contre les militaires, avoir fui la répression et milité pendant dix ans pour l'amnistie des prisonniers et des exilés, dans un comité qui porte ce nom, et qui a toujours son adresse, à Paris ? Raisons de femme, de femme qui vit seule, et qui trouve que c'est plus commode ici que là-bas.

Et puis, à Paris, elle a accès « *à une production intellectuelle qui n'existe pas au Brésil* ». De même Clelia et Pisa disent que leur pays est trop assailli de problèmes pour s'intéresser vraiment à « *ce qui se passe ailleurs* ». « *Il n'y a pas de conscience planétaire* ». La sensibilité « *tiers-mondiste* », c'est ici, en pays nanti, qu'ils la trouvent.

Maria Vasconcellos a tout de même eu de bonnes surprises en retrouvant ses amis paulistes, dix ans après les avoir quittés : « *Ils sont tous militants de quelque chose. Sans référence à Marx, sans discours idéologique. Les mouvements féministes sont aussi effervescents qu'ils l'étaient en France dans les années 60. Tout le monde s'organise, les mères de famille, les habitants de bidonvilles, les voisins de quartier.* »

Pourtant, une fois là-bas, très vite, elle ne prend « *plus rien au sérieux* ». Imprégnée de gravité parisienne, sans doute, elle trouve ses compatriotes pressés de donner à toutes les questions des « *réponses immédiates* », sans « *creuser* ».

En quelques heures d'interview, voilà bien des idées qui s'effondrent : le Brésil de la nonchalance, du hamac, est en fait un pays où l'on travaille beaucoup, et de plus en plus vite. Où les fortunes se font et se défont plus facilement qu'avant — c'est le malheur des riches, là-bas, de n'être pas assurés du lendemain — et où l'espérance de vie de chaque chose, des maisons, des monuments, est de plus en plus courte.

Les grandes villes

Mais il s'agit surtout du Brésil des grandes villes. Dans l'intérieur, des millions d'existences suivent encore le cours lent, laborieux, d'un pays trop vaste pour avoir la digestion rapide, où les fleuves ne sont jamais des torrents. Un pays où la familiarité n'est pas le contraire de la politesse, mais son complément heureux, et où la générosité est rarement feinte.

Des Brésiliens qui pouvaient rentrer chez eux ont choisi de rester. Mais la plupart sont repartis. La violence d'aujourd'hui, elle existait déjà. On raconte que l'*abraço* — cette accolade prolongée que se donnent les hommes, pour se saluer — n'était pas dû, à l'origine, au seul plaisir de se retrouver. Tout en s'embrassant, on se palpait mutuellement, pour vérifier si les poches ne cachaient pas un revolver.

« *En étrange pays dans mon pays lui-même.* » C'est ce que disent les exilés, quand ils rentrent au pays. Mais n'en disent-ils pas autant de celui qu'ils ont adopté ? Clelia et Pisa aiment vivre à Paris pour les mêmes raisons que des Français choisissent d'habiter le Brésil : « *Parce que c'est exotique* ». Et ils ajoutent, ce qu'un Français des tropiques, à coup sûr, ne dirait pas : « *Nous avons vécu la guerre d'Algérie, manifesté, en 1958, contre les parachutistes. Nos racines sont ici autant que là-bas. Mais nous restons étrangers, comme nous le serions si nous vivions là-bas. Nous restons des métèques. Oui, il arrive toujours un moment où nous nous sentons des métèques.* »

Ils disent cela sans amertume, en souriant. Cette situation a des avantages : elle leur évite bien des duperies.

CHARLES VANHECKE.

Etranger

BULLETIN

Une éclaircie entre l'OTAN et Moscou ?

Les pourparlers américano-soviétiques de Genève sur la limitation des armements, qui doivent être suspendus pour deux mois, le 28 mars, en vertu du calendrier arrêté par les négociateurs, vont-ils connaître de nouveaux développements avant que les deux délégations se séparent ? Les raisons de l'espérer ne manquent pas, bien que le climat général des relations Est-Ouest se soit récemment dégradé.

Ces derniers jours, en effet, les controverses entre Moscou et Washington sur l'équilibre des forces nucléaires en Europe ont pris une tournure plus inquiétante. Le Kremlin est allé jusqu'à indiquer que l'installation des euromissiles occidentaux, en application de la « double décision » de l'OTAN (qui prévoyait ce déploiement en cas d'échec à Genève), pourrait conduire l'Union soviétique à installer des armes du même type « à proximité des Etats-Unis ».

Ainsi se trouvait brandie la menace d'une nouvelle « crise des fusées », du type de celle que l'on avait connue à Cuba en 1962. Le secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, a aussitôt répliqué qu'il s'agissait à ses yeux d'une manœuvre d'intimidation grossière. D'autres déclarations polémiques, américaines *et soviétiques*, achèvent de donner une tonalité rien *moins que sereine aux échanges* Est-Ouest sur ces questions.

Pourtant, les signes avant-coureurs d'un déblocage des pourparlers de Genève ne manquent pas. Les rumeurs attribuant à Washington l'intention de lancer une offre de compromis à ses interlocuteurs soviétiques se *précisent*. On avait d'ailleurs laissé entendre à Bonn, *dans l'entourage du chancelier Kohl, que la Maison Blanche pourrait* « faire un geste » après les élections ouest-*allemandes pour faciliter la tâche* du nouveau gouvernement. D'autres alliés européens des Etats-Unis font pression dans le même sens.

Washington, manifestement, n'entend pas s'en tenir au « tout ou rien » de l'option zéro naguère proposée par le président Reagan, et qui consistait à ne renoncer à l'implantation des Pershing-2 et des missiles de croisière de l'alliance atlantique que si les Soviétiques démontaient les SS-20 braqués sur l'Europe occidentale. Le groupe consultatif spécial de l'OTAN, *qui s'est réuni* vendredi 18 mars à Bruxelles, aura probablement *permis d'examiner les conditions* auxquelles une solution intérimaire *pourrait être acceptée par* l'Ouest. Quant à M. Luns, dans un entretien *que devait diffuser* dimanche la télévision belge, il estime — pour la première *fois* publiquement — que « l'option zéro n'est *pas accessible* parce que les Russes disent non » et que, même si « elle reste la solution idéale, il ne faut pas en faire un dogme ».

On peut se *demander* toutefois si, comme certains l'estiment du côté américain, le meilleur moyen d'amener les *Soviétiques* à se rallier à une telle solution n'est pas, plutôt *que de* la leur *proposer* avant l'ajournement des pourparlers *de Genève, de les laisser méditer* durant deux mois sur la détermination des Occidentaux. *Voire* de procéder à de premières installations *d'euromissiles* avant d'avancer toute contre-*proposition importante*.

M. Anicet Le Pors a voulu « dédramatiser » son voyage aux Etats-Unis

De notre correspondante

New-York. — M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique, a passé ses deux premiers jours à New-York à *« dédramatiser »* son voyage aux Etats-Unis. S'adressant successivement aux fonctionnaires français, à la rédaction de l'hebdomadaire *Time* et aux étudiants de la New-York University, il s'est attaché à se présenter comme *« un ministre comme les autres »*, voire un *« porte-parole du gouvernement »*, mais certainement pas celui du parti communiste.

Très conscient — et plutôt amusé — de l'agitation provoquée par sa venue dans l'administration américaine, sinon dans l'opinion, il a émaillé ses interventions d'allusions toujours rassurantes et souvent humoristiques : *« Mon arrivée est une première... C'est la première fois, en effet, qu'un ministre français de la fonction publique vient aux Etats-Unis »*, a-t-il dit aux fonctionnaires français.

« New-York avait, paraît-il, barré quinze rues lors de la dernière visite de Fidel Castro. Pour moi, aucune », a-t-il fait remarquer. Il a ajouté que ce n'était *d'ailleurs pas la première fois qu'il* se rendait aux Etats-Unis : il y était venu, il y a vingt ans, avec une mission d'ingénieurs météorologistes.

« Je suis ici dans un esprit de grande ouverture et de totale disponibilité à l'égard du peuple américain », a-t-il dit, rappelant *« l'attachement sentimental »* que conserve la génération de la Libération pour ce pays ; *« ce qui n'exclut pas les débats d'idées »*.

Assurant que son séjour était parfaitement *« banal »*, il a ajouté : *« C'est cette banalité même qui en fait un événement politique important (...). » J'espère que l'image que je donnerai aidera à faire tomber les préventions : nous gagnons à être connus »*, a-t-il déclaré, omettant de préciser qui était ce *« nous »*.

Le ministre a perdu un peu de sa belle humeur lorsque des journalistes lui ont demandé s'il n'était pas déçu du niveau des contacts politiques qu'il aura aux Etats-Unis (à New-York, en particulier, il a dû renoncer à rencontrer l'ambassadeur américain à l'ONU, Mme Kirkpatrick, en voyage au Caire). *« Je ne suis pas du genre à me battre pour avoir trois minutes d'entretien à la Maison Blanche »*, a-t-il sèchement répondu dans une allusion transparente à la brève rencontre de janvier entre M. Chirac et le président Reagan.

Les marchés égyptien et marocain

Interrogé sur la différence de conception du service public en France et aux Etats-Unis, M. Le Pors a estimé que le gouvernement américain n'était pas moins interventionniste que le gouvernement français : le poids des dépenses publiques, dépenses sociales à part, juge-t-il, est le même dans les deux pays. Et il a ironisé sur la façon dont *« la libre entreprise américaine a réussi à enlever les marchés de céréales égyptien et marocain »* (grâce à d'importantes subventions fédérales).

Aux étudiants de la New-York University, il a parlé du *« bilan et des perspectives de la politique française »*. Il a donné deux raisons essentielles au changement politique survenu en France : l'échec de la politique précédente de *« redéploiement multinational »*, et le *« refus lucide d'une gestion de la crise par une radicalisation à droite »*. Il a défini les nouvelles orientations gouvernementales comme une *« reconstruction des bases économiques, scientifiques et culturelles de la France »*. La crise actuelle, qui est à la fois *« crise de rentabilité, de productivité et de société »*, nécessite *« le passage d'un mode de production à un autre : celui du capitalisme au socialisme »*.

En matière de politique étrangère, le ministre a rappelé la déclaration franco-mexicaine sur le Salvador, souligné l'importance de *« la reprise d'un vrai dialogue entre toutes les composantes de la société polonaise »* et s'est déclaré partisan d'une nouvelle *« division internationale du travail »* au sein de négociations globales Nord-Sud. La force de dissuasion française, elle, *« ne saurait être négociée ni à Genève ni ailleurs : elle est et demeurera indépendante »*.

M. Le Pors n'a eu guère que des mots aimables pour les Etats-Unis, rappelant qu'ils avaient, avec la France *« participé aux mêmes événements majeurs au cours des dernières décennies »* et que, *« par le mouvement de l'histoire, ils font aujourd'hui partie de la même alliance »*.

A propos des résultats des élections municipales, M. Le Pors a enregistré l'*« avertissement »* lancé par les Français à leur gouvernement, qui, estime-t-il, a trop souvent omis d'informer le public des raisons de son action. Mais, a-t-il ajouté, *« il faut s'attaquer avec une plus grande vigueur aux causes structurelles de nos difficultés, qui siègent au cœur de l'appareil de production »*.

A une question qui concernait le *« désenchantement »* d'une partie de la jeunesse française, M. Le Pors a répondu : *« Un gouvernement de droite a l'autorité, mais un gouvernement de gauche doit inspirer confiance. »* Il a souhaité que les Français participent plus activement à la vie politique du pays, et *« pas seulement en période électorale »*. Paternel, il a ajouté : *« Mais je ne suis pas là pour vous donner la recette de l'optimisme. »*

Interrogé sur l'avenir de l'Ecole nationale d'administration, le ministre a admis qu'il avait abandonné l'opinion de son parti qui voulait *« détruire ce temple de l'élitisme »*. Il estime qu'il faut seulement *« en réduire la perversion »*. C'est le sens de la réforme qu'il a mise au point, ajoutant, sous les rires de l'auditoire : *« Maintenant, je suis pour un élitisme de masse. »*

NICOLE BERNHEIM.

Nouvel échec des négociations sino-américaines sur les textiles

De notre correspondant

Pékin. — La querelle qui oppose Pékin et Washington à propos des textiles continue. La sixième série de conversations destinées à réglementer les exportations de produits textiles chinois aux Etats-unis s'est, en effet, terminées au bout d'une semaine, le vendredi 18 mars, sans résultat. Avant de quitter Pékin, le négociateur américain, M. Peter Murphy, a déclaré que « *des progrès avaient été faits, mais des différences demeurent* ». De son côté, l'agence officielle Xinhua a affirmé que la partie chinoise avait adopté une « *attitude souple* », à laquelle la délégation américaine « *n'a pas répondu de façon correspondante* ».

Les conversations devraient reprendre à une date qui n'a pas été précisée. Elle ont pour objet de mettre au point un nouvel accord fixant des limites quantitatives aux exportations de textiles chinois vers les Etats-Unis.

Arguant de la crise qui frappe l'industrie textile américaine et du fait que les ventes chinoises ont rapidement progressé l'an dernier (+ 19,4 % en quantité), l'administration Reagan n'envisage pas, pour cette année, un relèvement des quotas supérieur à 2 %. Les Chinois, de leur côté, demandent un réajustement des quotas de l'ordre de 6 %. En l'absence d'un accord, M. Reagan a décidé unilatéralement, en janvier, un gel des exportations chinoises à leur niveau de fin 1982, à l'expiration du précédent accord. Pékin avait répliqué à cette mesure en stoppant ses achats de fibres chimiques, de coton et de soja américains.

Les échanges entre les Etats-Unis et la Chine restent déséquilibrés au détriment de cette dernière. L'an dernier, le déficit chinois s'est élevé à 628 millions de dollars pour un volume total d'échanges de 5,2 milliards de dollars. Cela représente, malgré tout, un mieux par rapport à 1980 et 1981, années pour lesquelles le déficit avait été respectivement de 2,6 milliards et de 1,7 milliards de dollars.

M. L.

● *La Chine proteste auprès des États-Unis* à propos de l'augmentation du montant des ventes d'armes américaines à Taiwan pour les années fiscales 1983 et 1984, apprend-on le vendredi 18 mars à Pékin de source digne de foi.

Selon les chiffres publiés récemment à Washington, les montants envisagés pour les fournitures d'armes américaines à Taiwan sont de 800 millions de dollars pour 1983 et de 780 millions pour 1984. Au cours de l'exercice fiscal 1982, ces ventes avaient été légèrement inférieures à 601 millions de dollars. — *(A.F.P.)*

L'U.R.S.S. aurait proposé à la Chine un accord mutuel de non-agression

De notre correspondant

Pékin. — L'Union soviétique aurait proposé à la Chine la signature d'un accord mutuel de non-agression et l'établissement de mesures de sécurité le long de la frontière. Cette offre serait contenue dans un document présenté par le gouvernement soviétique à la délégation chinoise, conduite par M. Qian Qichen, vice-ministre des affaires étrangères, qui séjourne actuellement en U.R.S.S. dans le cadre des consultations sur la normalisation des relations sino-soviétiques.

L'existence de ce document a été *révélée par un responsable chinois* à des représentants du parti socialiste en visite à Pékin pour y établir des relations officielles avec le parti communiste chinois. Le même responsable chinois aurait indiqué à ses interlocuteurs japonais que la réac*tion de son gouvernement à la propo*sition soviétique avait été très réservée. La délégation chinoise aux consultations de Moscou aurait fait valoir, selon la même source, que la signature d'un tel document n'aurait pas grand sens tant que les trois *« obstacles » empêchant* une *normalisation* n'auraient pas été éliminés. Ces trois questions mises en avant par Pékin depuis le début de la reprise des conversations avec l'U.R.S.S. sont la cessation de l'aide de Moscou au Vietnam — liée à un *règlement du problème cambodgien*, — le retrait des troupes russes d'Afghanistan et l'allégement du dispositif militaire soviétique le long de la frontière commune.

La délégation chinoise se serait, en revanche, déclarée disposée à envisager une amélioration des relations avec l'U.R.S.S. dans les domaines du commerce et de la culture (échange d'étudiants, notamment). Le retour de M. Qian Qichen à Pékin est attendu dans la journée de mardi.

L'Union soviétique a déjà proposé à la Chine dans le passé l'établisse*ment de mesures de confiance à la* frontière. Elle avait aussi suggéré, en 1971, la signature d'un accord sur le « non-recours à la force ». Lors des conversations de 1979 entre les deux pays, enfin, Moscou avait déposé sur la table des négo*ciations le projet d'un document pré*conisant la normalisation des relations bilatérales sur la base des cinq principes de la coexistence pacifique.

A l'époque, Pékin avait opposé un catalogue en sept points qui établissait *la liste des « obstacles »* à écarter en vue d'arriver à une telle normalisation. Parmi les points alors mentionnés par la Chine, figurait le retrait des troupes soviétiques de la République populaire de Mongolie et la fin du soutien soviétique aux « *activités anti-chinoises* » du Vietnam. Or, selon le responsable chinois qui s'est confié aux socialistes japonais, le dernier document présenté par Moscou continuerait à exclure la Mongolie des mesures de confiance envisagées aux frontières.

MANUEL LUCBERT.

● *Le nouvel ambassadeur d'Union soviétique* à Paris, M. Vorontsov, a rendu, vendredi 18 mars, une « *visite protocolaire* » d'environ une demi-heure à M. Pierre Mauroy. L'ambassadeur, indique-t-on de source française, a insisté sur la nécessité de développer les relations économiques entre les deux pays.

A travers le monde

Bangladesh

● *DEUX CENTS PERSONNES — HOMMES POLITIQUES ET ÉTUDIANTS*, — qui avaient été arrêtés en février à la suite de violentes manifestations antigouvernementales, ont été libérées ce samedi 19 mars, a-t-on annoncé de source officielle à Dhaka. — *(Reuter.)*

● UNE RECRUDESCENCE DE CHOLÉRA ET DE DYSENTERIE a fait près de 400 morts dans le sud du Bangladesh ces deux *derniers mois, a indiqué, jeudi* 17 mars, le ministère de la santé à Dhaka. L'épidémie, précise-t-on de même source, a été pratiquement endiguée et aucune victime n'a été signalée au cours des deux derniers jours. Selon les *sources officielles, le choléra et la* dysenterie ont fait 2 621 morts *depuis septembre dernier*, sur un total de 173 460 cas recensés. — *(A.F.P.)*

Chili

● L'EXPULSION DE DEUX PRÊTRES IRLANDAIS. — Le nonce apostolique de Santiago-du-Chili, Mgr Angelo Sodane, a déploré le jeudi 17 mars l'expulsion, la veille, à destination de l'Argentine, de deux prêtres irlandais, Brendan Gleason et Desmond McGillicudy, accusés d'« activités politiques ». *Il* a fait part de sa déception au cours d'une messe à laquelle assistait le chef de l'État, le général Pinochet, et annoncé qu'il demanderait des éclaircissements au gouvernement. — *(A.F.P.)*

Guatemala

● CINQ PERSONNES, parmi lesquelles deux anciens membres de *l'armée, ont été jugées et* condamnées à mort par un tribunal militaire, le vendredi 18 mars. Aucune date n'a été fixée pour les exécutions. Conformément à l'état d'urgence en vigueur depuis le 1er juillet 1982, les per*sonnes suspectées d'avoir* des liens avec les insurgés gauchistes où des groupes de terroristes sont généralement condamées à mort pour *« rapt, meurtre ou terrorisme »*. — *(A.P.)*

Guatemala

● L'OPPOSITION GUATÉMALTÈQUE souhaite obtenir des pays européens une *« position claire et permanente sur la situation des droits de l'homme dans ce pays »*, a déclaré, vendredi *18* mars à Paris, une délégation de la représentation militaire de l'opposition guatémaltèque basée à Genève, et qui a entrepris depuis le 11 mars une tournée dans sept pays européens. La délégation doit avoir en France des entretiens avec des groupes parlementaires et des partis de la *majorité*.

Namibie

● DÉLÉGATION SUD-AFRICAINE A WASHINGTON. — Des émissaires sud-africains, dont le général Johann Coetzee, chef de la police, ont eu des entretiens « *très utiles* » sur le problème de la Namibie à Washington, a annoncé, vendredi 18 mars, le département d'Etat américain. Ils ont notamment rencontré, MM. Crocker, secrétaire d'Etat adjoint pour l'Afrique, et Eagleburger, sous-secrétaire d'Etat aux affaires politiques. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● MILLE CINQ CENTS ANCIENS GARDES SOMOZISTES venus du Honduras ont pénétré ces derniers jours dans le nord du Nicaragua, obligeant le gouvernement sandiniste à envoyer des renforts recrutés parmi *les forces de police d'élite*, a annoncé, vendredi 18 mars, un membre de la junte, qui a ajouté que cette action des somozistes a apparemment pour but de former un front intérieur contre le régime. Des affrontements intenses se *dérouleraient* dans les zones montagneuses des départements de Jinotega et de Matagalpa. Aucun bilan officiel des pertes n'a été publié. — *(A.F.P.)*

● UNE « TABLE RONDE » SUR LE NICARAGUA aura lieu le lundi 21 mars, au 14, rue de Nanteuil, Paris-15e, à 19 heures. Les questions des droits de l'homme, du non-alignement, de l'Église, des minorités ethniques ainsi que *celle de la situation économique* seront abordées.

Tanzanie

● *MILITAIRES EN FUITE.* — Radio-Dar-Es-Salaam a annoncé, vendredi 18 mars, que six militaires (un pilote et cinq techniciens de l'armée de l'air) s'étaient réfugiés aux Comores à bord d'un avion volé. Le gouvernement comorien, en consultation avec Dar-Es-Salaam, n'avait pas *encore pris vendredi de décision* à leur sujet. On ignore, en outre, si les six fugitifs ont été mêlés au complot avorté de janvier contre le gouvernement tanzanien, à la suite duquel vingt-neuf personnes ont été inculpées de « *haute trahison* » (*le Monde* des 27 et 28 février). *(A.F.P., UPI.)*

Union soviétique

● LA DOUANE SOVIÉTIQUE S'EST OPPOSÉE, jeudi 17 mars, à laisser sortir d'U.R.S.S. des bandes vidéo réalisées par le correspondant à Moscou de la chaîne de télévision américaine N.B.C., M. Stan Bernard. Les autorités ont fait état, pour motiver leur refus, d'un nouveau règlement imposant aux correspondants des télévisions étran*gères de faire visionner*, quatre heures à l'avance, leurs enregistrements avant de pouvoir les envoyer à leur rédaction. Les directions des trois principales chaînes des États-Unis, C.B.S., A.B.C. et N.B.C. se sont élevées contre *cette « censure »* en demandant, vendredi, au département d'État d'intervenir. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Zaïre

● REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT. — Le président Mobutu a procédé, vendredi 18 mars, à un remaniement ministériel. Cinq commissaires d'Etat (*ministres*) *quittent* le gouvernement, parmi lesquels M. Vunduawe Te Pemako, ancien vice-premier ministre et ministre de travaux publics, suspendu depuis plus d'un mois de ses fonctions pour malversation financière. Sept nouveaux ministres sont nommés, dont MM. Ngole Iliki, ancien président-directeur général de l'Office de gestion de la dette publique, et Bayona Ba Meya, ancien premier président de la Cour suprême de justice. Ils s'occuperont respectivement des finances et du budget, et de la recherche scientifique. enfin, trois commissaires d'État ont été permutés, dont le grand argentier du Zaïre, M. Namwisi Ma Nkoyi, qui quitte le ministère des finances et du budget pour s'occuper de celui du plan. — *(A.P.)*

Zimbabwe

● *LE SORT DE M. NKOMO.* — Londres a autorisé M. Nkomo, chef de l'opposition au Zimbabwe, à séjourner en Grande-Bretagne jusqu'au 12 avril.

● ENLÈVEMENT D'UN FERMIER BLANC. — Six inconnus ont enlevé, mercredi 16 mars, à proximité de Bulawayo, un fermier blanc, M. Dyer-Smith, âgé de soixante-dix ans, et ont laissé un message indiquant que les six touristes étrangers enlevés en *juillet 1982 étaient toujours* vivants. Les otages — vraisemblablement entre les mains de dissidents favorables à M. Nkomo — seraient tués fin mars, selon le message, si les deux chefs militaires de la ZAPU (opposition), *dont le procès pour trahison* a repris jeudi à Harare, n'étaient pas libérés. — *(A.F.P., A.P.)*

Etranger

Cette ville qui fut Saigon...

Jean-Claude Pomonti a été correspondant du Monde à Saigon de 1968 à 1974. Il vient d'y retourner pour quelques jours. C'est Ho-Chi-Minh-Ville qu'il a retrouvée, cité soumise à la loi du Nord, qui ne lui pardonne pas d'avoir été ce qu'elle fut.

De notre envoyé spécial

Ho-Chi-Minh-Ville. — « *Bienvenue à Ho-Chi-Minh-Ville* ». Dans la salle de réunion nette et climatisée d'un hôtel de ville fraîchement repeint, dont le style rococo date des années fastes et sans grand goût de la colonie de Cochinchine, officie Mme Do Duy Luyên, vice-présidente du Comité populaire urbain. Au Vietnam, de tout temps, le visiteur a été gratifié de cette petite cérémonie initiatrice, à la fois rite d'hospitalité, moyen de tromper une certaine gêne et de convaincre l'étranger qu'il est un invité, rien de moins, et surtout rien de plus.

Thé, café, mangues, ananas, bananes, oranges, circulent. « *Nous avons fait de notre mieux pour construire un gouvernement révolutionnaire* », assure Mme Luyên, dont l'accent méridional chante. Une tâche sans fin, dit-elle, compte tenu du legs du passé, des « *vices sociaux* », des « *centaines de milliers de jeunes adonnés à la prostitution et à la drogue* », des « *milliers d'invalides mendiant dans les rues* » et des « *enfants sans toit et sans famille* ».

Le rite accompli, rendez-vous est donné au onzième étage du Doc-Lâp — l'ancien Hôtel Caravelle, — sur la terrasse qui domine Saigon, pour un dîner-buffet. Ici, l'horloge s'est arrêtée depuis vingt ans. Dans un décor quelque peu sinistre, les serviteurs d'autrefois — visages de papier mâché et vestes blanches froissées — se hâtent comme des automates avec leurs plateaux de whisky sec, de champagne madérisé et de douteux « cocktails Caravelle ».

De ce toit de Saigon, voilà quinze ans exactement, au lendemain de l'offensive du Têt, l'architecte américain de la « *vietnamisation* », le général Abrams, avait soupiré, embrassant la ville du regard : « *Nous ne pouvons tout de même pas abandonner cela aux communistes* ». « *C'est ma ville* », rétorque aujourd'hui, de son accent heurté du Nord, M. Vu Hac Bông, directeur du service des relations extérieures de la cité, après avoir été ambassadeur en Angola et en Guinée. « *En tout cas*, nuance-t-il, *ma femme est d'ici.* »

Le message est clair : Saigon est devenue une autre ville, où les « *anciens Saigonnais* » comme nous ne sont plus chez eux — « *Vous aimiez les bars, il n'y en a plus* », dit un accompagnateur. Une parenthèse s'est refermée.

Comment être serein lorsqu'on a vécu ici neuf ans, avant 1975, avec au cœur le sentiment d'appartenir à une page d'histoire définitivement tournée, d'être, en même temps, des deux côtés du miroir. On voit défiler des lieux qui racontent mille histoires. Cette villa aux volets clos, entr'aperçue à travers une grille fermée, où vous attendaient autrefois les soirs de reportage, vos enfants encore à leurs premiers pas. Ce petit autel des ancêtres sans prétention, désormais flanqué d'un buste en plâtre de Ho Chi Minh, devant lequel on s'est incliné, pour le mariage, voilà déjà quinze ans. Ces dizaines de terrasses dégarnies où l'on allait boire le café-crème du petit matin.. Un pan de vie qui refait surface, juste le temps d'un serrement de cœur.

Et puis, tout à coup, c'est de nouveau le spectacle familier. Devant le restaurant fermé dont il était copropriétaire, le vieil homme à la barbichette grise sort vite quatre tabourets et une petite table pliante. « *Deux bières pour un dollar* ». Deux gamins s'approchent. « *Khong co cai gi trong cai tuoi* », « *je n'ai rien dans les poches* ». Ils en sont éberlués, les petits pickpockets. Ils croyaient avoir affaire à des Soviétiques. Américains ou Français ? Les paris sont lancés.

Chez Givral, ancien rendez-vous de journalistes — et d'indicateurs — naguère baptisé « *Radio-Catinat* », on vend toujours de la pâtisserie et des boissons fraîches. Sur le trottoir, la même vieille écoule des cigarettes. Elle aussi se souvient des quelques paquets de gauloises piquées d'humidité, gardés jadis pour ses meilleurs clients.

Première impression : Saigon a nettement embelli. A la sortie de l'aéroport de Tân-Son-Nhut, des parterres de fleurs. Sur les bords du Xa-Lô, courte autoroute qui remonte sur Bien-Hoa, l'immense bidonville élevé à partir de canettes de Coca-Cola dépliées a disparu. On n'en croit pas ses yeux : potagers, pépinières et mêmes rizières s'étalent des deux côtés d'une chaussée qui, comme beaucoup d'autres, avait été refaite par des ingénieurs militaires américains avant leur départ. Sur les grandes artères de Saigon, des gerbes de bougainvilliers plaquent leurs taches de couleur. Les petits parcs ont retrouvé une allure ordonnée. Les bâtiments publics ont été restaurés et repeints.

La nuée des bicyclettes

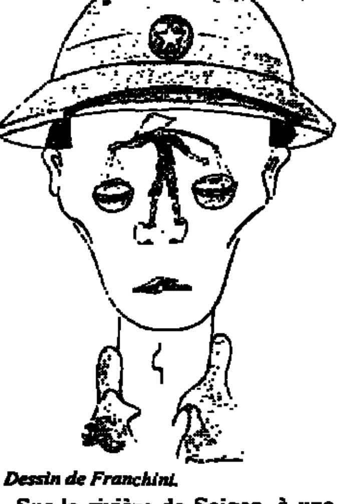
Le parc automobile, déjà vieillissant avant la fin de la guerre, n'a pas été renouvelé et l'essence se fait rare et chère. On voit des véhicules alimentés au gazogène. Mais les rues sont surtout envahies par la nuée moins bruyante des bicyclettes.

Voici, apaisée, Saigon qui fut grouillante. Le soir, sans attendre le couvre-feu toujours fixé à minuit, bon nombre de lumières ne s'allument plus et les stores des petites échopes se sont baissés. Les habitants, plus de quatre millions il y a dix ans, ne seraient plus que trois millions et demi. Bon nombre de paysans, chassés par la guerre, ont dû regagner leurs rizières. Le mouvement s'était déjà amorcé avant la fin des hostilités. Beaucoup d'autres ont été expédiés vers des « *nouvelles zones économiques* » bien peu populaires.

Autour du grand marché de Cholon et le long du canal de Khanh-Hoï, un certain nombre de familles dorment encore sur les trottoirs.

Vergers et potagers

Le cyclo-pousse qui nous promène, Dung, âgé de vingt-trois ans, raconte : « *Mon frère aîné, mobilisé dans l'armée* (celle de Saigon), *a été tué en 1975. Mon père était chauffeur de taxi. Toute la famille a été envoyé à Long-Thanh, sur la route du cap Saint-Jacques. Là-bas, il n'y a pas assez d'eau et la terre est mauvaise. Nous sommes revenus au bout de deux ans. Depuis, je fais le cyclo pour nourrir la famille.* »



Dessin de Franchini.

Sur la rivière de Saigon, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de la ville, après les vergers et les poteries de Thu-Dau-Mot, au-delà du chef-lieu de district de Ben-Cat, se situe l'un des secteurs les plus bombardés, surtout pendant les années 60. Le paysage autrefois lunaire a fait place à des rizières verdoyantes parsemées de vergers et de potagers. Une partie de la population qui avait fui les combats, est revenue sur place. Un peu plus loin, des centaines d'hectares de la plantation d'hévéas de Dau-Tiếng, qui a beaucoup souffert de la guerre, ont été replantés.

Les nouveaux maîtres de la ville sont ces petits « Bô-Doi » — soldats imberbes, à l'allure nette et aux uniformes trop amples, — qui se mêlent aux jeunes Saigonnais aux cheveux longs, aux pantalons à pattes d'éléphants et aux chemises cintrées. Deux mondes évoluent côte à côte, s'épient et ne se parlent pas. Pourtant, ici, Hanoï entend donner le ton. Quand, à l'occasion d'un congrès du parti, d'un éditorial du *Nhân-Dân* ou d'un discours du secrétaire général, la capitale manifeste son agacement, le comité populaire de Ho Chi Minh-Ville donne un tour de vis. Les tabourets et les petites tables des terrasses de cafés retournent à l'intérieur, — « *on ne consomme plus, provisoirement, à l'air libre* », dit le tenancier de l'une de ces gargottes qui distillent de la musique pop ou des chansons populaires vietnamiennes. Au « Cho Troi » — le marché en plein air, — les étalages se font plus discrets. Saigon se met en sourdine.

Et puis une nouvelle bouffée d'oxygène est concédée et les affaires reprennent plus ouvertement. Ce qui reste de bourgeoisie vit des colis envoyés par la diaspora vietnamienne en Occident — source vitale de devises pour l'Etat. Une énorme contrebande est tolérée, notamment avec Singapour. A Cholon, on peut tout se procurer, si l'on en a les moyens, sur simple présentation d'un catalogue de supermarché de Singapour chaînes hi-fi, bicyclettes, montres, tissus, récepteurs de télévision... Pour contrôler ce commerce, Hanoï met peu à peu en place, depuis deux ans, des sociétés mixtes (51 % de participation de l'Etat), et cette manière *douce semble payante*.

Enviée et méprisée

A la fois enviée pour ses richesses — tout est relatif — et méprisée pour ses « *mauvaises habitudes* » par les gens du Nord, Saigon semble passer, à Hanoï, pour une aberration que le socialisme finira, à la longue, par résorber.

Les gamins se moquent ouvertement — mais sans trop d'agressivité — des rares « *Liên-Xo* », Soviétiques qui mettent le nez dehors. Sur la rivière, des privilégiés font du ski nautique. Boulevard Nguyên-Huê, une vingtaine de limousines américaines blanches et rouges — couleur du mariage — attendent d'être louées par des clients fortunés. Sur le Xa-Lô, voici que passe un convoi funéraire traditionnel, avec ses pleureuses en robe blanche de pénitentes et ses musiciens. Sur les trottoirs du boulevard Ham-Nghi, accroupies, les diseuses de bonne aventure prophétisent tout près du « *marché aux animaux* ».

Au Bach-Dang, boîte de nuit en vogue de l'ex-rue Catinat (rebaptisée rue de la Liberté, puis de l'Insurrection générale), on déguste un cognac en écoutant de toujours ravissantes chanteuses en *ao-dai*, l'élégante tunique vietnamienne, ou en pantalons collants, interprêter les derniers refrains, chargés de mélancolie, de Trinh Cong Sôn, le célèbre auteur-compositeur de Hué, aujourd'hui membre de l'Union des artistes de Ho Chi Minh-Ville. En fouillant chez les bouquinistes, on trouve encore le *Continental Saigon* de Philippe Franchini, qui retrace l'histoire de l'hôtel le plus connu d'Asie, réquisitionné en 1975 pour recevoir les hôtes de marque de l'Etat.

Pourtant, placée en résidence surveillée, la ville s'ennuie. « *Saigon buôn qua* », *(« Saigon est triste »)*, c'est l'expression qu'on entend le plus souvent. Dans les « *quân* » sans animation, ces rendez-vous pour jeunes chômeurs, on sirote un jus de fruit « *pour tuer le temps* ». Les « *quân* » sont le « *médicament de la race* », nous disait jadis un lettré du Sud, « *utile aux jeunes qui ne savent plus à quoi se raccrocher* ». Cela semble toujours vrai pour une jeunesse désœuvrée hantée par la crainte d'aller combattre au Cambodge ou y tenir garnison.

« *Faire passer une ville de la consommation à la production n'est pas facile* », se lamente un officiel apparemment découragé face au résultat de ses « *trente années de résistance* ». On voit encore des enfants, pieds nus et sacs sous le bras, fouiller dans les poubelles. Les petits « *my-lai* », ces « *Amérasiens* » aux chevelures blondes et aux yeux clairs, s'écartent des « *Bô-Doi* », comme conscients d'un péché originel. « *My-Lay* » est devenu — mais comment pourrait-il en être autrement ? — synonyme de pickpocket et de voyou.

Une trentaine d'Occidentaux résident dans une cité où, voilà dix ans encore, des milliers d'Américains déversaient des millions de dollars alimentant commerce et trafics. La ville avait vécu, dans les mois qui ont précédé sa prise par les communistes, la frénésie malsaine des fins de règne. Rien n'en subsiste. Les colis ne font pas vivre tout le monde, la contrebande tolérée non plus. Bon nombre de chefs de famille sont encore en « *rééducation* » . La « *réconciliation* » promise profite à ceux qui sont révélés les plus aptes à s'accomoder du changement de pouvoir.

Sur l'immense aire de parking de Tân-Son-Nut — aménagée pour accueillir le trafic civil et militaire, le plus intense de la planète —, les quelques *jets* en stationnement (Aeroflot, Air Vietnam, ainsi qu'un cargo de la Japan Airlines) ont l'air un peu perdus. Quand le Boeing-747 d'Air France décolle, la cité qui fut ambitieuse et folle s'efface. Ce qu'elle aurait pu devenir lui est à jamais refusé. Ho Chi Minh-Ville l'a supplantée. Adieu mélancolique à cette rivale que son triomphe n'a pas su rendre heureuse.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

GRANDE-BRETAGNE

Quand Victoria flirte avec Poujade...



Dessin de Serguei

Londres. — « Travail, famille, patrie. » Si la devise n'avait été galvaudée par un régime déchu, Mme Thatcher aurait pu la faire sienne. C'est de ces trois vertueuses références qu'elle attend en effet le salut de la Grande-Bretagne.

De notre correspondant

Quand la crise frappe laissant plus de trois millions de chômeurs en dehors des circuits du bien-être, il est difficile de les rejeter tous dans le camp des paresseux. Mais le ministre de l'emploi, M. Norman Tebbit, un des zélateurs de la « *dame de fer* », a expliqué à des syndicalistes médusés que, dans les années 30 son père, frappé par la grande *récession, n'hésitait pas « à enfourcher sa bicyclette pour chercher du travail »*. N'était-ce pas un moyen de lutte contre le chômage beaucoup plus efficace que toutes les dangereuses théories de Keynes et consorts ?

L'exemple est à peine caricatural. Il illustre parfaitement l'idéologie des « *nouveaux conservateurs.* » Le « *mal anglais* », à leurs yeux, c'est le développement de l'État-providence, la fin de la responsabilité individuelle, l'habitude de s'en remettre à une bureaucratie anonyme pour garantir ses vieux jours, préserver la santé, assumer l'éducation des enfants : le tout financé par une fiscalité décourageant l'initiative individuelle. Comment s'étonner alors que les Britanniques aient perdu le goût de l'effort, l'ambition d'arriver, la volonté d'entreprendre ?

Mme Thatcher affirme avoir besoin d'au moins dix ans (deux législatures) pour y mettre bon ordre. La « *révolution conservatrice* » ne risque-t-elle pas de ramener l'Angleterre au temps de la reine Victoria, a demandé au premier ministre un journaliste effronté qui voulait la mettre dans l'embarras. « *Justement, et c'est bien ainsi*, a répondu Mme Thatcher sans se démonter. C'est grâce aux valeurs victoriennes — le travail, l'épargne, la propriété — que la Grande-Bretagne est devenue un grand pays.

Il n'y a pas que les bons sentiments. Les prévisions des économistes rejoignent les spéculations des idéologues de la « *nouvelle droite* ». Un groupe de travail de la Trésorerie a estimé que, si aucune réforme des prestations sociales n'était rapidement entreprise, le prélèvement obligatoire de l'État sur le revenu national s'élèverait à 60 % au milieu de la prochaine décennie, contre 44 % actuellement. C'est un pourcentage évidemment insupportable.

La femme au foyer

Un groupe sur la politique familiale, composé de conseillers *du chef du gouvernement et de* quelques ministres bien choisis, est arrivé aux mêmes conclusions. Il propose de remplacer l'État-providence par un renforcement de la responsabilité et de l'indépendance personnelles. Une « *fuite* » dans le *Guardian* qui a embarrassé le premier ministre et rendu furieux les travaillistes, a permis de connaître les idées « *méritant d'être explorées* », selon l'expression du rapport :

— Comment encourager les femmes à rester à la maison plutôt qu'à *travailler à l'extérieur* ? Le retour à la « femme au foyer » ne présenterait que des avantages : il diminuerait le nombre des chômeurs, redonnerait à la famille une plus grande importance dans l'éducation des enfants, réduirait les besoins en services sociaux généraux qui seraient assurés à la maison ;

— Comment « *responsabiliser* » les salariés à propos de leurs retraites ? Si l'inflation était ramenée au point zéro, comme le souhaite Mme Thatcher pour restaurer une « *monnaie honnête* », chaque Britannique ne pourrait-il pas épargner pour ses vieux jours en étant sûr de retrouver, vingt ans après, son magot intact ?

— Comment remettre des services sociaux au secteur privé ?

— Comment éduquer les enfants pour qu'ils deviennent des « *adultes responsables, entreprenants et indépendants* » de la protection tutélaire de l'État ?

Ces réflexions ne sauraient être confondues avec des projets du gouvernement, ont insisté les conservateurs face aux critiques des travaillistes qui n'ont pas hésité à crier au « *néo-fascisme* » et à la « *dictature* », dans un pays où la polémique politique emploie d'ordinaire un langage plus feutré. Elles reflètent sans conteste les convictions profondes de Mme Thatcher.

Retour au XIXe siècle

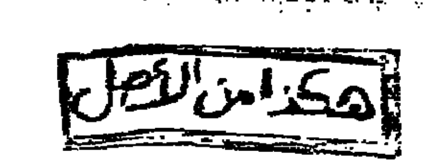
Le premier ministre qui n'a pas l'habitude de mettre son drapeau dans sa poche est face à un dilemme : si elle dévoile trop tôt ses projets, elle risque de s'aliéner une partie de son électorat populaire ; mais elle peut gagner des partisans dans les classes moyennes en prônant une politique anti-étatique, presque poujadiste qui tranche avec l'idéologie bon chic bon genre du conservatisme britannique.

Mme Thatcher choisira vraisemblablement une voie moyenne. Dans un premier temps, elle proposera des expériences pilotes. Ainsi le ministre de l'éducation *veut-il élargir* les possibilités pour les parents de choisir l'école de leurs enfants. Au lieu de subventionner les établissements scolaires publics, on remettra aux familles un « *chèque-éducation* » qui leur permettra de payer les études dans les écoles de leur choix, en ajoutant un supplément si elles préfèrent les écoles privées. Le système du « *chèque-éducation* » va être essayé dans six académies.

Dans le secteur de la santé, les détenteurs de hauts revenus vont être encouragés à contracter des assurances privées au lieu de cotiser au service national de santé, qui sera ainsi peu à peu réservé aux plus pauvres. Les organisations charitables, qui viennent de recevoir des encouragements fiscaux sans précédent dans le nouveau budget, feront le reste. Les charges de l'État diminueront d'autant. Cette sécurité sociale « *à deux vitesses* », qui rompt avec la tradition égalitariste qui s'est imposée après la guerre, pourrait être étendue à d'autres domaines.

Au cours de son premier mandat, Mme Thatcher a avancé avec beaucoup de prudence sur cette voie. Elle a plus tenu compte des « *pesanteurs* » que certains de ses propos ne pourraient le laisser croire. Même si les prochaines élections se transforment en plébiscite pour l'héritière spirituelle de la reine Victoria, la marche de la Grande-Bretagne vers le dix-neuvième siècle se fera à pas comptés.

DANIEL VERNET.



Sahara : la guerre a tout son temps

En dépit de la rencontre récente entre le président Chadli et le roi du Maroc, la guerre du Sahara continue. Les combattants du Polisario entendent le faire savoir. Ils ont invité notre correspondant à Alger à une « promenade » de 500 kilomètres au Sahara occidental et dans le sud marocain.

De notre envoyé spécial

Hafed-Boudjema. — En plein désert algérien, à quelques kilomètres de la frontière non matérialisée du Sahara occidental, le Polisario expose ses prises de guerre : blindés, canons, mortiers, mitrailleuses de tous calibres. Entre ces alignements, des parachutes et un siège éjectable, utilisés par les pilotes marocains dont l'appareil a été abattu, voisinent avec des enveloppes de bombes à fragmentation CBU larguées par l'aviation royale.

La visite comporte aussi le passage devant quelques-uns de ces pilotes et une centaine d'autres prisonniers marocains, rangés par petits groupes, presque sans gardiens (comment s'évaderait-on ?) sous un soleil déjà ardent. Le journaliste peut leur *« poser des questions »* s'il le désire.

Souvent corrodé, l'essentiel du matériel lourd ici exposé a été pris il y a plusieurs années, notamment lors des grandes offensives de 1979. Depuis la construction du « mur » protégeant le *« triangle utile »* formé par El Aïoun, Smara et Bou-Craa, un tel butin n'est plus possible.

Après les attaques par surprise de plusieurs de leurs garnisons, les Marocains ont évacué les neuf dixièmes du Sahara occidental et se sont retranchés derrière 2 mètres de sable qui sur plusieurs centaines de kilomètres suffisent, avec les mines, à arrêter les *« katibas »* du Polisario. Celui-ci harcèle à l'arme lourde, et semble-t-il avec une certaine précision, les positions avancées marocaines, notamment quand la situation diplomatique requiert un communiqué de guerre. Rien dans les propos des responsables rencontrés ne laisse supposer qu'une action d'envergure soit proche.

L'accent est mis, en revanche, sur les effets délétères pour la monarchie de la guerre d'usure imposée par la « République arabe sahraouie démocratique ». Pour un peu, le général Dlimi, pourtant artisan de la stratégie qui a partiellement mis en échec le Polisario, serait crédité d'une clairvoyance l'amenant à comploter contre le roi en prenant en compte le mauvais moral de ses troupes. *« Il nous suffit d'attendre le temps qu'il faut pour que le mur tombe comme un fruit pourri »*, dit un Sahraoui.

« Territoires libérés »

« Dieu, qui a créé le temps, l'a créé en quantité suffisante. » Ce dicton irlandais doit se traduire en arabe tant est lent le rythme de vie des différents camps du Polisario implantés en Algérie, dans la région de Tindouf. Les *« territoires libérés »* sont, en fait, vides de population civile, hormis peut-être quelques semi-nomades dans le Sud. Aucun habitant n'a pu revenir dans les villes où flotte le drapeau sahraoui. Celles-ci ne sont qu'amas de ruines que revient régulièrement bombarder l'aviation marocaine pour y rendre toute vie normale impossible. Alors, on a reconstitué chez le voisin d'immenses campements qui forment trois wilayas (préfectures, comme en Algérie) portant les noms de Smara, El Aïoun et Dakla, respectivement métropoles historique, politique et économique du Sahara occidental, toutes aux mains du Maroc, la dernière sur le littoral atlantique.

Dans chaque wilayas il y a plus de cinquante mille personnes, nous assure le *« wali »* (préfet) d'El Aïoun, sans trop s'aventurer sur le terrain glissant de l'importance numérique de son peuple. Dotés d'eau, par puits ou camions-citernes, de gaz en bonbonne, ces campements, exposés au vent du sable du désert, paraissent, de prime abord, d'un confort très sommaire. Ceux qui lesont visités lors de leur création constatent cependant des progrès méritoires. Les écoles, crèches et hôpitaux soutiennent avantageusement la comparaison avec ce qu'on trouve dans d'autres camps de réfugiés en Afrique.

Distinctes de celles de wilayas et situées à l'écart d'elles, parfois à des distances de plusieurs dizaines de kilomètres, d'autres « institutions modèles » sont des étapes obligatoires du circuit de Tindouf. Consacrée à la « formation permanente » des femmes, l'École du 27 février (jour anniversaire de la *« proclamation de la République »*) aligne des rangées impressionnantes de machines à coudre.

Du rouge pour les Cubains

L'hôpital du martyr Bachir Salah comporte 450 lits, dont 250 occupés. Arrive-t-il que des combattants blessés soient soignés ici ? L'un des dix médecins sahraouis *« formés dans les pays amis »* et officiant dans le bâtiment nous assure que non. Les blessés légers sont soignés sur le terrain et les autres sont évacués *« quelque part »*, mais pas dans cet hôpital civil. Ici ou ailleurs, le Polisario est-il aidé par des médecins étrangers ? Non, tranche notre interlocuteur. Pourtant, en débarquant de l'avion à Tindouf, nous avons vu décharger des caisses de vin algérien destinées à une *« mission sanitaire cubaine »*, étiquetées en toutes lettres.

En 1978, l'Algérie a averti le Maroc que l'exercice d'un droit de poursuite sur son territoire serait un *casus belli*. Le silence du désert est souvent violenté par les Mig algériens, les convois militaires sont nombreux autour de Tindouf, mais si médecins, enseignants, administrateurs sahraouis se déclarent *« mobilisés au même titre que leur frères »* d'une armée, au demeurant sans grade, chacun souligne le caractère « civil » de ses activités sur le sol algérien. L'armée de libération, assure-t-on, est de l'autre côté de la frontière et ses membres ne viennent dans la région que pour rejoindre les épouses dans les camps, le temps d'une permission.

Halte dans un potager

« Nous contrôlons une superficie du Maroc égale à celle que l'armée royale occupe chez nous », disent les Sahraouis. C'est vrai, à ceci près qu'il n'y a pas de phosphates dans le paysage de canyons, grandiose après les mornes étendues du plat désert, situé au sud-ouest de Zag. Le « mur » a été prolongé à l'est, là où le djebel Ouarkziz cesse d'offrir une barrière naturelle contre les attaques du Polisario vers l'oued Drâa. A quelques kilomètres des positions avancées marocaines qui précèdent le « mur », nous voyons des dizaines de carcasses de chars marocains détruits lors d'une embuscade meurtrière en 1979.

Il n'y a pas âme qui vive dans l'ancienne place forte marocaine de Lebouirate, entièrement détruite, à proximité de laquelle nous nous installons pour un bivouac de nuit. Même silence à Mabhes, au Sahara occidental cette fois. Mais quelques soldats nous accueillent dans ce qu'il reste de l'ancien fort espagnol. Un écriteau sur les murs de la gendarmerie royale, du temps de la présence marocaine, a résisté à tous les tirs. *« Dieu, la patrie, le roi »* avait écrit un soldat à la craie. Au nom du même Dieu, on s'est livré ici un combat acharné. Casques percés, charges de bazookas, obus non explosés, jonchent le sol. Achevant de rouiller, des carcasses de véhicules ajoutent à la désolation de ce site où le temps paraît suspendu.

Comme ceux qui nous ont précédé au Sahara occidental, parfois jusqu'à l'Atlantique, nous avons roulé sans précautions particulières et sans voir l'aviation marocaine. Nous n'avons pas vu non plus d'unités de combat sahraouies dissimulées sur le terrain. Celles-ci existent, bien sûr, comme en témoigne la poursuite de quelques actions contre le « mur », mais le Polisario est sur ce point d'une discrétion absolue.

L'ennemi ne tient pas à risquer la perte d'un avion ultra-moderne pour détruire quelques véhicules isolés, dit un responsable pour expliquer l'absence de l'aviation marocaine. En revanche, poursuit-il, celle-ci fait des vols d'observation pour repérer les éventuelles concentrations humaines et venir les attaquer plus tard. A en croire M. Mohamed Sidati, secrétaire général à la présidence de la République, des satellites américains sont utilisés pour ce travail d'observation.

Le retour comporte, en territoire algérien, une étape dans un potager dont les Sahraouis ne sont pas peu fiers. *« Oignons »*, *« navets »*, annonce en espagnol un jardinier en treillis. Les soldats descendus de la Land-Rover palpent avec ferveur. *« Nous sommes un petit peuple contraint à faire une guerre dont il a horreur »*, dit notre accompagnateur. Certains Sahraouis parlent la *« langue de bois »* et ne procèdent que par affirmations répétitives et peu crédibles. D'autres cultivent un discours et des attitudes romantiques. Ce sont les plus désemparés, en ce moment, devant l'observateur qui entend s'en tenir aux faits et aux chiffres.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Les jésuites d'Égypte, éducateurs assiégés

Les collèges « franco-arabes » d'Égypte au dix-neuvième siècle avaient, en principe, été créés pour éduquer surtout les minoritaires chrétiens. Depuis l'époque nassérienne la bourgeoisie musulmane a progressivement « investi » ces établissements qui n'ont plus de confessionnel que le nom. Le plus célèbre d'entre eux est le collège jésuite de la Sainte-Famille au Caire.

De notre envoyé spécial

Le Caire. — Grande fut ma surprise d'entendre le vieux religieux cheminant à travers les immenses couloirs du collège cairote des jésuites, laisser tomber sur un ton nostalgique : *« Dire que Teilhard a habité l'une de ces cellules ! »*.

Ce sont plutôt de vastes chambres individuelles avec des plafonds de cathédrale et des lits de caserne. Le seul luxe en est parfois une moustiquaire. Des hautes fenêtres sans rideaux, on voit la massive chapelle néo-byzantine, et, au-delà, Le Caire, tonitruante et grise dans le soleil blanc. Rien n'a changé sauf qu'il y avait là un calme canal nilotique au temps où le jeune Pierre Teilhard de Chardin, en 1905-1908, déjà en soutane mais n'ayant point encore prononcé ses vœux, vint faire ici, comme *« lecteur de physique-chimie »*, sa *« régence »*, stade intermédiaire entre la philosophie et la théologie dans le *cursus* jésuite.

C'est en 1879, sous le khédive Ismaïl — celui de l'ouverture du canal de Suez — que les jésuites, déjà présents au Levant, s'implantèrent au Caire, à l'instigation du pape Léon XIII alors désireux d'aider la petite communauté copte-catholique. La première année, ils eurent une trentaine d'élèves.

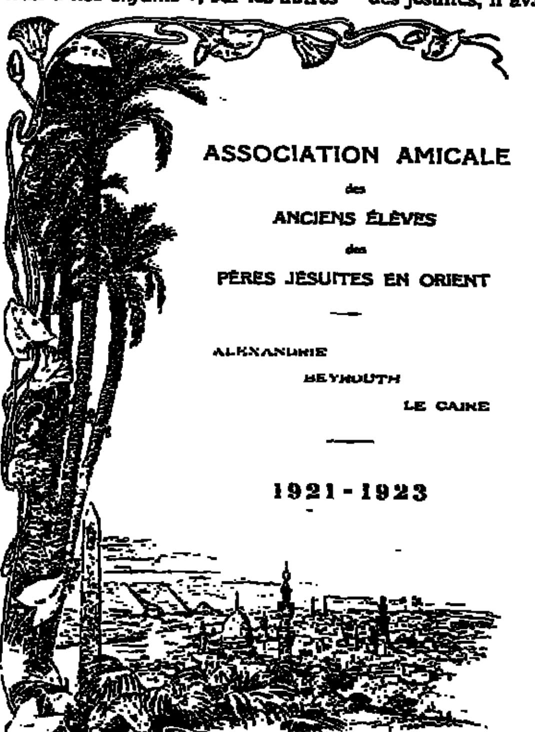
Pour l'année scolaire 1982, les jésuites avaient au Caire près de deux mille élèves et ils ont dû en refuser quelque quatre cents nouveaux. Comme chaque année à pareille époque, le Père Courel, un Français dont toute la vie religieuse s'est déroulée en Orient, a dû affronter les scènes tragicomiques des parents arguant de recommandations ministérielles ou épiscopales, voire divines, pour faire admettre leur rejeton. Avec une sénérité angélique, le Père Courel calme les plus véhéments, essayant, quand cela est compatible avec le réseau serré des règlements égyptiens, de donner la priorité aux descendants d'anciens élèves de la maison. Sa marge de manœuvre est très limitée. Quoique juridiquement privé, le collège jésuite dépend étroitement de l'enseignement d'État égyptien, notamment pour les nouvelles admissions d'élèves.

Dans un pays où l'école publique a sombré depuis vingt ans sous le nombre, n'arrivant même plus à apprendre correctement l'arabe aux jeunes générations, c'est un souhait universel dans les familles égyptiennes — y compris les moins fortunées, car les droits d'inscription dans les établissements à direction catholique, comme le collège jésuite, sont très modiques et parfois nuls — de faire éduquer les enfants chez les Pères. Le pouvoir n'allait donc pas laisser hors de son champ de contrôle un tel élément de prestige. La moyenne bourgeoisie musulmane, souvent d'origine militaire, au pouvoir au Caire depuis 1952, a donc progressivement investi les maisons d'éducation des congrégations, destinées surtout à l'origine aux minorités chrétiennes locales traditionnellement défavorisées sur le plan éducationnel. Cette situation s'est d'ailleurs encore aggravée depuis le dix-neuvième siècle puisque l'Église orthodoxe nationale n'a plus de système scolaire propre en dehors des « écoles du dimanche » et que le cycle éducatif dépendant de l'université d'El-Azhar, par exemple, reste toujours fermé aux non-musulmans.

Le petit-fils de Nasser

Alors qu'en 1955, 90 % des élèves des jésuites étaient des chrétiens de divers rites — mais avec une très faible proportion de coptes-orthodoxes, ceux-ci jusqu'à la rencontre Paul VI-Chenouda III, en 1973, ayant craint de voir leur progéniture catholicisée par des enseignants relevant de Rome — ils sont aujourd'hui bien moins de la moitié. Si on a vu des familles égyptiennes catholiques n'ayant pu trouver de place pour leurs enfants chez les jésuites, émigrer comme un seul homme, au Québec ou en France *« pour pouvoir donner une éducation selon nos vœux à nos enfants »*, sur les autres plans l'islamisation des effectifs s'est accomplie sans heurts notables, le seul refus des Pères consistant en l'installation d'une aire islamique de prière dans l'enceinte du collège. *« Oh ! ce n'est pas par prévention contre l'islam »*, explique un responsable de la Compagnie de Jésus, *« mais d'une part tout le quartier alentour regorge de mosquées, d'autre part la présence de l'une d'entre elles dans l'école même aurait entraîné une perturbation des classes, si certains élèves, par piété ou pour d'autres motifs, avaient voulu répondre à un appel à la prière lancée à portée de voix et ne coïncidant généralement pas avec les heures de récréation »*.

En 1956, lors de l'expédition de Suez, pour faire échapper aux foudres de Nasser les établissements à image « française », comme celui des jésuites, il avait fallu les placer, en quatrième vitesse, sous la bannière jonquille et blanc du Saint-Siège. Aujourd'hui — juste revanche sur l'histoire — le petit-fils de Nasser et le fils de son principal conseiller, le journaliste Hassanein Heykal, font leurs études chez les jésuites.



Le premier bulletin de l'Association paraît en 1924

Des grèves au Caire

Au reste, les lettres que Teilhard de Chardin adressa à sa famille (1) lors de son séjour en Égypte, montrent bien que contrairement à une idée reçue, les élèves musulmans, l'étude de l'arabe et l'intérêt pour l'islam n'étaient pas absents du collège de la Sainte-Famille, dès le commencement du siècle. A la fin de 1906 le jeune « régent » de physique se plaignit même que *« l'arabe envahit tout au détriment des autres matières »*.

Là où on constate les plus grands changements, par rapport à nos jours, en parcourant les *Lettres d'Egypte*, c'est lorsqu'on découvre que les écoliers (ou les journalistes) cairotes des années 1900 se mettaient en grève lorsqu'ils voulaient manifester leur mauvaise humeur à l'endroit des autorités. Aujourd'hui, la suspension du travail durerait le temps que l'indic d'en face téléphonât aux bataillons de choc du plus proche commissariat de police...

Une autre différence avec notre temps c'est qu'à l'époque de Teilhard de Chardin, les jésuites ne se posait pas de question pour leur avenir en Egypte. Oh ! il ne s'agit pas maintenant de l'attitude un peu trop zélée de certains fonctionnaires christianophobes sur les bords, ou qui croient faire plaisir aux Américains en nuisant à une institution *« française »*... Les Pères de l'avenue Ramsès en ont vu d'autres : l'occupation anglaise de 1882, la révolution nationaliste de 1919, la chute de la dynastie de Mehemet Ali en 1952, la crise de 1956, l'arabisation forcenée de Nasser, l'islamisation sournoise de Sadate. Ils sont sortis indemnes de tous les orages, s'adaptant aux circonstances sans jamais renier leur mission qui depuis le vœu de Montmartre, en 1534, est de servir le pape *« chez les fidèles comme chez les infidèles »*, aimant et connaissant l'Egypte autant que leurs patries d'origine. Ceux d'entre eux qui ont demandé la nationalité égyptienne ne l'ont pas pour autant obtenue.

Ce qui menace les jésuites au Caire et dans bien d'autres cités du tiers-monde, où, vaille que vaille, ils ont maintenu haut jusqu'à présent le double pavillon de l'éducation humaniste et de la francophonie, c'est la crise des vocations aggravée encore par le désintérêt de la *« fille aînée de l'Église »*. En 1983 sur plus de deux cents enseignants et employés du collège de la Sainte-Famille et de ses deux annexes, moins de vingt sont des Pères. La disparition, ces dernières années, en Egypte, d'établissements franco-arabes, moins prestigieux mais aussi utiles que celui des jésuites, montre que sans *« professeurs de France »* apportant avec eux des méthodes, un esprit ou même seulement un « air » qui font le secret du succès de ces écoles en Orient, celles-ci se « déglinguent » très vite. Or, dans les grands escaliers veillés par une horloge-obélisque et jadis hantés par Teilhard, c'est sur les doigts d'une seule main, et encore, que l'on compte aujourd'hui les coopérants français. Un plus grand nombre d'entre eux pallieraient partiellement le « creux » des vocations et permettraient sans doute d'éviter que les jésuites qui, au cours de leur longue existence, ont connu à travers le monde plus de trente interdictions ou expulsions, en viennent, au Caire, à déclarer pour une fois forfait, faute de combattants.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) *Lettres d'Egypte (1905-1908)* par Pierre Teilhard de Chardin. Aubier, Editions Montaigne. 1963.

Etranger

Thaïlande

Les députés se sont séparés sans avoir cédé aux pressions des militaires

Le Parlement thaïlandais a réaffirmé, vendredi 18 mars, son refus d'accepter les amendements constitutionnels réclamés par une partie de l'armée (*le Monde* du 17 mars). Les députés se sont, en effet, séparés sans avoir examiné les motions appuyées par l'armée, demandant au Parlement d'invalider sa décision. Comme la session extraordinaire du Parlement s'achève ce samedi, la tentative du chef de l'armée de terre, le général Arthit Kamlangek, de prolonger l'infuence des militaires sur le gouvernement par la voie constitutionnelle a échoué.

D'autre part, le même jour, les chefs de la marine et de l'aviation sont morts, apparemment de malaises cardiaques. Le vice-amiral Preecha Sanguansilpa a été trouvé mort à son domicile dans la base navale de Sattahip, et le maréchal de l'air Takleaw Sulisavorn est décédé dans une chambre d'hôtel à Penang, en Malaisie. – *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

EN VISITE A TUNIS

Le président Chadli, apôtre du « Grand Maghreb »

De notre correspondant

Tunis. – C'est à une véritable profession de foi maghrébine que le président Chadli Bendjedid s'est livré en arrivant, le vendredi 18 mars, à Tunis pour une visite officielle de trois jours.

« *Je suis persuadé aujourd'hui que les responsables maghrébins ont commencé à prendre conscience de la nécessité de l'action commune dans le cadre de l'édification du Grand Maghreb* », a déclaré le chef de l'État algérien à son arrivée à l'aéroport de Tunis-Carthage, où le président Bourguiba l'a accueilli. « *Lorsque la volonté politique sincère existe*, a-t-il ajouté, *et lorsque nous plaçons la confiance en tant qu'élément essentiel au-dessus de tout, alors toutes entreprises deviennent aisées. Ce que nous avons entrepris ces derniers temps – je veux parler de ma rencontre avec Sa Majesté le roi Hassan II – entre dans ce contexte général et porte sur les questions maghrébines ainsi que sur celles de la nation arabe qui connaît des problèmes graves.* »

Un accueil populaire d'une exceptionnelle chaleur a été fait aux deux présidents par plusieurs dizaines de milliers de personnes à leur entrée dans Tunis.

C'est dans cette même perspective maghrébine que MM. Bourguiba et Chadli signent ce samedi une série d'accords et en réactivent d'autres, restés depuis longtemps lettre morte, qui doivent permettre à leurs pays de réaliser progressivement une complémentarité économique et favoriser une meilleure coordination de leurs politiques.

Cette approche pragmatique, de tout temps préconisée par M. Bourguiba, semble avoir désormais les faveurs de l'Algérie. Le président Chadli l'a confirmé avant de quitter Alger, en déclarant à l'agence Algérie Presse Service (A.P.S.) : « *Nous croyons à l'unité des peuples, mais l'unité ne se réalise pas par des slogans, aussi généreux soient-ils. Elle est la résultante d'efforts et de travail accomplis avec foi, patience, résolution et abnégation.* » Pour lui, « *les frontières existent et rien ne sert d'ignorer la réalité* ». C'est par « *la coopération économique et l'harmonie politique* » qu'il convient seulement de « *les humaniser* ».

Non seulement une telle affirmation vient rejoindre les thèses tunisiennes mais elle constitue aussi une réponse implicite au colonel Kadhafi qui, lui, « exige » une unité totale immédiate et au sommet. Il l'a rappelé récemment (*le Monde* du 5 mars) en menaçant la Tunisie et l'Algérie de « *recourir à la force* » si elles refusaient de répondre à son rêve. Il est vrai que l'amorce d'un rapprochement entre Rabat et Alger et la relance de la coopération tuniso-algérienne risquent d'isoler un peu plus dans la région « *le guide de la révolution libyenne* ».

MICHEL DEURÉ.

El Salvador

Washington accuse l'Algérie de livrer des armes à la guérilla

Washington *(A.F.P.)*. – Un haut fonctionnaire du département d'État a affirmé pour la première fois, vendredi 18 mars à Washington, que l'Algérie livrait des armes à la guérilla salvadorienne.

Il a précisé que ces armes, de fabrication soviétique, avaient transité par le Nicaragua. Il s'est cependant refusé à fournir des détails sur le volume et le type d'armes qui auraient été livrées par l'Algérie aux insurgés.

Soulignant que l'armée salvadorienne manquait de munitions, d'où la nécessité, selon lui, d'un accroissement de l'aide militaire américaine au Salvador, il a ajouté que la guérilla continuait d'être ravitaillée en armes par le Nicaragua, Cuba, le Vietnam et l'Ethiopie.

Il a cependant indiqué que les infiltrations d'armes par la frontière du Honduras étaient à présent moins importantes qu'il y a deux ans, en raison du renforcement des patrouilles salvadoriennes sur cette frontière.

A propos des droits de l'homme au Salvador, ce haut fonctionnaire a réaffirmé que, selon le gouvernement américain, « *la situation s'était globalement améliorée* », mais que les Etats-Unis continueraient d'« *insister fermement* » auprès des autorités salvadoriennes pour que les droits de l'homme soient respectés. En ce qui concerne le procès en cours des cinq membres de la garde nationale salvadorienne accusés d'avoir assassiné quatre religieuses américaines en décembre 1980, il a estimé que la justice suivrait son cours, tout en ajoutant que les Etats-Unis ne pouvaient pas « *intervenir directement* » dans le processus judiciaire du Salvador.

● *Le Conseil mondial des Eglises* a fait part de son indignation, vendredi 18 mars, après l'assassinat de la présidente de la commission des droits de l'homme au Salvador, Mme Garcia Villas (*le Monde* du 18 mars). Le communiqué du conseil estime qu'elle a été « *brutalement assassinée* » alors qu'elle effectuait « *un travail admirable* ». Il loue son « *souci constant pour les droits de l'homme et la paix au Salvador* ». – *(A.P.)*

● *M. Hernan Siles Zuazo*, chef de l'Etat bolivien, a inauguré, vendredi 18 mars à La Paz, la Conférence latino-américaine pour les droits de l'homme et la démocratie, en lançant un appel à l'union pour leur respect en Amérique latine et en condamnant la doctrine de sécurité nationale et les dictatures militaires. Plus de cent délégués et invités de vingt pays, parmi lesquels MM. Adolfo Perez Esquivel, prix Nobel de la paix, Guillermo Ungo, président du Front démocratique révolutionnaire (F.D.R) du Salvador, et l'ancien président vénézuélien, M. Carlos Andres Perez, participent à cette Conférence. –

AFGHANISTAN LE CRIME D'ASSISTANCE

En attendant

Très peu de temps après l'accession de M. Iouri Andropov au poste tout-puissant de secrétaire général du parti communiste soviétique, l'Occident apprenait la bonne nouvelle : en faisant de l'ancien chef du K.G.B. le successeur de Leonid Brejnev, le comité central soviétique avait choisi un adversaire, dès la première heure, de l'occupation de l'Afghanistan. La source de cette nouvelle de première importance : Vladimir Kuzichkin, ex-vice consul soviétique à Téhéran, réfugié à Londres depuis juin 1982.

Cette confidence tardive de Vladimir Kuzichkin – ce n'est qu'au cinquième mois de sa défection que nous y eûmes droit – ne contribua pas peu à la construction de la « *légende du siècle* » : le prétendu libéralisme de M. Andropov. Elle alimenta aussi les spéculations : préoccupé avant tout par la remise en ordre de l'économie soviétique, le nouveau numéro un du Kremlin allait se consacrer à la recherche d'une solution politique à la crise afghane. N'avait-il pas, d'ailleurs, consacré ses premiers entretiens – lors des obsèques de Brejnev – à des personnalités proches de ce dossier en recevant Mme Gandhi, le général pakistanais Zia Ul Haq et M. Babrak Karmal, celui qui justement a tout à craindre d'un règlement politique ?

Il est aujourd'hui plus facile d'y voir clair. Certes, M. Andropov réaffirme – et fait réaffirmer – à toute occasion sa volonté d'en finir avec la guerre d'Afghanistan, mais il n'envisage nullement d'y mettre un terme. En attendant la « paix des braves », la guerre continue, voire s'intensifie... Quitte à ne plus décourager M. Diego Cordovez, le représentant du secrétaire général des Nations unies, de poursuivre sa mission exploratoire, hier à Islamabad, Kaboul et Téhéran, demain à Genève avec les ministres des affaires étrangères afghan et pakistanais, puis à Moscou.

La presse change de ton

Quelque chose, pourtant, a changé dans le comportement de l'Union soviétique : le ton de la presse. Pendant tout le « règne » de Brejnev, elle avait surtout cherché à gommer la guerre d'Afghanistan, fidèle en cela au dogme selon lequel ce dont on ne parle pas n'existe pas ; les morts d'officiers supérieurs – il y en eut – étaient annoncées dans *l'Etoile rouge*, le quotidien de l'armée, comme de « *tragiques accidents* », survenus en des lieux non identifiés ; l'action soviétique en Afghanistan était décrite comme humanitaire avant tout ; les reportages consacrés à la vie des « bidasses » montraient surtout des jeunes gens de bonne volonté, vaccinant et enseignant, dans l'attente de lendemains aussi radieux que révolutionnaires.

En quelques semaines, ce paysage somme toute idyllique allait être bousculé. Un peu comme si la nouvelle direction soviétique avait compris qu'il ne sert à rien de mentir dans le désert. Car l'opinion publique existe à sa façon en U.R.S.S. et elle n'a jamais « acheté » la version « *Jours calmes à Kaboul* » présentée par la propagande officielle. Depuis longtemps déjà, les mères soviétiques parlent entre elles, avec inquiétude, de cette guerre ; on se raconte des cercueils de zinc enterrés à la va vite dans tel ou tel village ; on se chuchote les mutilations des cadavres ; on s'interroge sur la discrétion exigée par les autorités après un décès. Depuis quelques mois, des tracts ont fait leur apparition, abandonnés à la sauvette dans des lieux publics, des cabines de téléphone. Sur le thème : « *Pourquoi nos fils et nos pères meurent-ils en Afghanistan ?* », ils réclamaient la fin de l'engagement soviétique. Des voyageurs étrangers en ont trouvé



Dessin de PLANTU.

Une percée du droit des gens

C'est avec la révélation en 1968, de l'ampleur du désastre humanitaire du Biafra qu'apparurent en pleine lumière l'insuffisance, l'inadaptation profonde des formes traditionnelles de l'aide sanitaire en cas de guerre, singulièrement lorsque l'une des parties est privée de la reconnaissance internationale.

Certes, au Biafra, la Croix Rouge internationale avait joué un rôle majeur, sauvant, de l'avis unanime, des dizaines de milliers de vies humaines. Mais il s'agissait alors de *centaines* de milliers, et les secours, tout l'a montré, n'ont pu à aucun moment être à la mesure du drame.

Dans ces circonstances naît ce qui va devenir Médecins sans frontières : une poignée de jeunes médecins, marqués par l'expérience toute récente des événements de mai, s'organisent et montent une opération de secours humanitaire qui va devenir un modèle du genre. C'est de cette expérience qu'est né *M.S.F.* qui n'a cessé depuis de développer son action et de la systématiser.

Le besoin était considérable et il l'est toujours. C'est pourtant de l'une des premières guerres « *modernes* », la guerre de Crimée, qu'était née l'idée même de la Croix Rouge internationale dans l'esprit d'Henry Dunant : en 1864, une conférence internationale réunie sur l'initiative du *gouvernement suisse adoptait un* traité prévoyant la protection des blessés sur les champs de bataille et un statut destiné à protéger les équipes soignantes.

De cette initiative, sur l'impulsion de la Croix Rouge, devaient naître les conventions de Genève (1906, 1929). Le caractère dévastateur des deux conflits mondiaux, l'ampleur jusque là inconnue des massacres de populations civiles en Europe et en Extrême-Orient devaient imposer l'adoption d'un nouveau texte en 1949.

Les conventions de Genève, telles qu'elles se présentent aujourd'hui, apparaissent inadaptées à l'immense majorité des conflits surgis depuis le début des années 50. La protection des victimes civiles et militaires et des médecins qui les soignent suppose en effet que les deux parties aient adhéré aux conventions de Genève, ce qui est concevable – mais non automatique – dans le cas d'une guerre conventionnelle d'État à État. IL n'en est rien bien entendu lorsque l'une des parties est constituée d'un mouvement de guérilla luttant contre le régime en place ou lorsque l'adversaire estime et proclame n'avoir affaire qu'à des « *bandits* », des « *rebelles* », ou une « *clinique manipulée de l'extérieur* ».

Or tel est bien le cas de la majorité des conflits les plus récents : ni au Vietnam dans les années 70, ni en Amérique centrale, ni en Afghanistan aujourd'hui, l'application des conventions de Genève n'a permis d'intervenir en faveur des populations civiles ou de protéger efficacement ceux qui ont pour mission de les soigner.

Une protestation unanime

En revanche, l'ensemble des grandes institutions, qu'elles soient de droit privé, telle que la Croix Rouge internationale, ou de la « famille » des Nations unies, mènent une action irremplaçable auprès des populations de réfugiés déplacées par les guerres, comme l'ont montré clairement, en particulier, le Haut Commissariat aux réfugiés (H.C.R.) des Nations unies et l'UNICEF au Cambodge, au Soudan, en Somalie, etc. Les soignants, dans ce cas, sont protégés efficacement par le droit international.

Mais un besoin aigu subsiste lorsqu'éclate un conflit non reconnu comme tel, ou lorsque les institutions internationales, paralysées par la non-reconnaissance, la non-existence officielle de l'une des parties, manifestent leur impuissance.

D'où la naissance des associations qui, sur la lancée de Médecins sans frontières, estiment nécessaire d'agir précisément sur le lieu des conflits et délibérément, en toute illégalité ou du moins dans la clandestinité.

En 1979, Médecins sans frontières, alors âgée de plus de dix ans, était riche d'une solide expérience. L'organisation était alors en mesure d'organiser des missions plus longues, de recruter des permanents, d'entretenir des équipes dans des situations d'« *urgence chronique* » des camps de réfugiés, notamment où elle associait son action à celles d'institutions internationales, en particulier le H.C.R. et la Croix Rouge internationale en préservant toutefois son originalité.

Pour certains, cette « institutionnalisation » devenait précisément synonyme de lourdeur. La mission des équipes médicales envoyées sur les terrains de conflits, estimaient-ils, n'est pas seulement de soigner, d'opérer, de « réparer » : elle est aussi de témoigner, sur place, comme en Europe. De cette divergence d'optique sont nées, au tout début des années 80, deux associations sœurs, Médecins du monde et Aide médicale internationale.

Les trois organisations sont aujourd'hui pleinement associées dans la défense du docteur Augoyard, membre de l'A.M.I. L'unanimité dont font preuve l'ensemble des associations médicales françaises, les syndicats médicaux, l'Ordre des médecins, manifeste clairement, au-delà de leurs clivages traditionnels, l'adhésion profonde à ce type d'intervention demeuré, jusqu'à présent, étrangement, presque exclusivement français (1).

La libération du docteur Augoyard apparaît sous cet éclairage, non seulement comme une exigence humanitaire, mais aussi comme une nécessité dans l'évolution du droit.

CLAIRE BRISSET.

(1) M.S.F. a aujourd'hui une branche belge et une filiale suisse. Médecins du monde a une homologue espagnole qui travaille essentiellement en Amérique latine.

POINT DE VUE

A qui

A qui appartiennent les enfants blessés de l'Afghanistan ? A ceux qui ont lancé la bombe. Qui sont les maîtres des orphelins rachitiques du Guatemala ? Ceux qui ont tué leurs pères dans les maisons des paysans. Les plaies et les maladies des victimes demeurent, à l'évidence, propriétés des bourreaux. Ils laissent l'opinion occidentale s'apitoyer sur les souffrances des populations civiles pourvu qu'on ne leur vienne pas en aide. Les larmes, le sang, doivent couler et malheur aux secouristes. Vivent les massacres sans entraves, sans brancardiers et sans témoins !

Parce qu'il pensait que la souffrance d'un homme concerne le reste de la planète, le docteur Philippe Augoyard a été condamné à huit ans de réclusion par le tribunal de Kaboul. Son crime ? Avoir soigné bénévolement des civils afghans comme il aurait pu le faire au Nicaragua ou au Tchad ; ainsi que l'ont pratiqué des milliers de médecins et infirmières français, depuis douze ans, sans choisir ni le pays ni le malade, sans juger le traumatisé en fonction de la nationalité de la roquette. Aux yeux des oppresseurs, quels qu'ils soient, cette naïveté est impardonnable. Ils sont trop dangereux ces aventuriers du bistouri qui ouvrent, par les faces Nord et Sud, les nouvelles voies de la *politique*. Si, ensemble, un jour, ils se mettaient à réfléchir, à parler, à agir, que révéleraient-ils donc d'explosif ?

Têtes chercheuses de cette fin de siècle, ils diraient des choses simples et troublantes, que les volontaires ont récolté depuis dix ans de Managua à Saigon, de ces banalités qu'aucun homme politique, prisonnier de son réseau de connivences, ne peut supporter : ils parleraient de ce qu'ils ont constaté. Le grand ennemi du totalitarisme, c'est la photographie, le témoignage. Ces infirmiers du malheur voient le réel et entendent les plaintes. Ils ne vendent pas d'armes mais constatent leurs effets. Ils ne prêchent pas pour



Huit ans de prison.
C'est la peine infligée par Kaboul ou, si l'on préfère, par Moscou,
pour le crime d'assistance à un peuple en danger de mort.
Le docteur Augoyard aurait dû savoir
que les médecins sont faits pour soigner loin des champs de bataille.
Car les conflits du vingtième siècle — temps des insurgés, —
notamment la guerre d'Afghanistan, où l'U.R.S.S. révise sa tactique,
sont régis sur le plan de l'assistance humanitaire, par des conventions dépassées.

la « paix des braves »

aussi bien à Moscou, à Kiev qu'à Samarkande ou dans plusieurs villes des pays baltes.

Toute cette réalité, brusquement, a été prise en compte. C'est en novembre 1982, à l'occasion de la catastrophe du tunnel de Salang, qui aurait fait plusieurs centaines de victimes parmi les militaires soviétiques, qu'une nouvelle politique d'information apparaît. Plutôt que d'ignorer ce que toutes les radios occidentales avaient déjà annoncé, l'Agence Tass, à la surprise générale, reconnaît que la catastrophe a bien eu lieu, parle de *« victimes »*, mais s'en tient à la thèse de l'accident. Nouvelle surprise en janvier : contrairement à toutes les pratiques, la presse soviétique reconnaît l'enlèvement, par la résistance, d'une quinzaine de conseillers soviétiques, dont plusieurs seront tués au moment de leur libération. Pendant ce temps, l'agence officielle afghane ne fait plus systématiquement silence sur les actions des rebelles — qualifiés à Kaboul de *« bandits »* et à Moscou de *« bachmani »*, du nom des musulmans qui luttèrent dans les années 1920 et 1930 contre l'installation de l'ordre soviétique en Asie centrale — et mentionne bon nombre des attentats commis dans le pays.

Au début de février, les *Izvestia* rectifient même la version officielle de la catastrophe du tunnel de Salang, attribuant celle-ci à une action de la résistance. En mars, nouvelle « première » : le récit épique, publié dans *Troud*, l'organe des syndicats, de la mort au combat d'un officier soviétique luttant seul contre dix *« contre-révolutionnaires »* pour protéger la retraite de ses hommes.

Préparer une guerre longue

Cette publicité donnée à la guerre n'a pas, on s'en doute, pour but de développer les sentiments pacifistes en U.R.S.S. Bien au contraire. Si l'on avait pu avoir quelques doutes à cet égard, une déclaration de l'Agence Tass en date du 31 décembre eût brisé les rêves d'un assouplissement de la nouvelle politique soviétique en Afghanistan. Faisant allusion à certaines rumeurs concernant un *« troc »* Est-Ouest dont M. Karmal pourrait faire les frais, l'agence officielle soviétique écrivait : *« Disons-le sans équivoque : ces calculs sont illusoires. L'U.R.S.S. remplira jusqu'au bout son devoir internationaliste dans la protection de l'Afghanistan contre l'intervention militaire étrangère. Elle ne changera pas sa position envers l'Afghanistan démocratique et son gouvernement légitime. »*

Un peu plus tard, c'est *l'Etoile rouge* qui écrivait : *« Il n'y pas d'autre voie pour le peuple afghan que la route étroite et difficile qu'il a choisie tout en sachant que son puissant voisin du Nord, l'Union soviétique, sera toujours prête à lui fournir aide et soutien. »*

Parallèlement à cette politique de vérité — toutes proportions gardées, — l'armée rouge a renforcé sa pression sur le terrain, s'aventurant dans des régions contrôlées par la résistance et qu'elle évitait jusque-là, lui portant des coups sévères. C'est dire que l'on se prépare à Moscou à une guerre longue, difficile, meurtrière, dans la mesure où les dirigeants soviétiques exigent comme prix de leur évacuation de l'Afghanistan le maintien du régime Karmal ou d'un autre qui leur soit tout aussi favorable, la fin de qu'ils appellent les *« ingérences étrangères »* c'est-à-dire, en clair, la prise de contrôle de la frontière pakistano-afghane et, sans aucun doute, la collaboration des autorités d'Islamabad dans cette tâche extrêmement difficile.

Que Moscou ait finalement choisi la voie d'une guerre longue, la plupart des observateurs du conflit en sont persuadés, surtout depuis la grave détérioration des rapports soviéto-iraniens et le sommet des non-alignés qui vient de se tenir à New-Delhi. Il a, en effet, démontré que, d'un point de vue diplomatique, le plus dur de l'affaire afghane avait été « digéré » par les pays du tiers-monde. Même la Chine ne place l'Afghanistan qu'en dernière position dans la liste de ses revendications à l'égard de Moscou, bien après la réduction des force soviétiques stationnées à sa frontière et la solution du problème cambodgien.

La campagne en faveur d'un corps expéditionnaire qui ne fait que son *« devoir internationaliste »* en Afghanistan vise essentiellement à galvaniser les énergies, à mettre un terme à une certaine démoralisation des civils et, sans doute, à donner satisfaction à l'armée rouge, dont les officiers auraient, dit-on, peu apprécié la discrétion dont on entourait jusque-là leur combat et la mort de leurs frères d'armes. Un peu comme si en haut lieu on n'avait pas osé assumer toutes les responsabilités de la situation. Avec M. Andropov, cette ambiguïté est levée.

JACQUES AMALRIC.



Karachi en quête d'un compromis

De notre correspondant

New-Delhi. — D'abord, il y a les principes. Ceux énoncés pour la première fois en janvier 1930 et réaffirmés récemment par le président pakistanais Ziac Ul Hac lors de la conférence des non-alignés, à New-Delhi : retrait des troupes étrangères, restauration de la qualité d'État non aligné et indépendant de l'Afghanistan, droit du peuple afghan de déterminer le système politique, économique et social de son choix, droit des réfugiés afghans de retourner dans leurs foyers en toute sécurité et dans l'honneur.

Quatre conditions qui, pour le gouvernement pakistanais, constituent *« les éléments essentiels d'un règlement politique du problème afghan »*, et qui, vous rappelle-t-on, bénéficient d'un soutien massif au sein des Nations unies, de la Conférence islamique et du Mouvement des non-alignés. Encore que la déclaration politique adoptée à l'issue du sommet de New-Delhi insiste également sur *« la stricte observation du principe du non-intervention et de non-ingérence »*.

Indirectement visé, le Pakistan réplique avec vivacité : *« Il n'y a jamais eu ingérence de notre part mais opposition interne au régime en place à Kaboul. Les troupes soviétiques sont en Afghanistan, voilà l'intervention. Elles soutiennent le gouvernement de M. Karmal, voilà l'ingérence. Nous considérons qu'elles n'ont rien à faire là et qu'elles doivent, par conséquent, se retirer. »*

Tel est l'objet des discussions indirectes (Islamabad refuse de reconnaître le régime de Kaboul) entre le Pakistan et l'Afghanistan, sous les auspices des Nations unies.

Une idée de scénario

Après les principes, les modalités. Les troupes soviétiques doivent se retirer et les réfugiés rentrer chez eux. Il faut donc fixer le calendrier de ces deux opérations et définir les garanties qui permettront à Kaboul de donner congé à ses « invités ». Etant entendu qu'Islamabad entend se prémunir contre d'éventuelles futures ingérences et obtenir, à cette occasion, la reconnaissance de la « ligne Durand » (1) comme frontière entre les deux pays. Un règlement global qui, le moment venu, pourrait être ratifié par une conférence internationale réunie à cet effet.

« *En juin 1982,* explique-t-on du côté pakistanais, *Nous avons discuté de l'ordre du jour. En avril prochain, nous aborderons le fond du problème, les modalités d'un possible règlement, l'enchaînement pouvant y conduire.* » Contrairement à ce qui avzit été envisagé, le sommet de New-Delhi n'aurait donné lieu a aucune rencontre entre dirigeants des deux pays. Mais il a permis au secrétaire général de l'ONU de s'entretenir avec les responsables iraniens, afghans et pakistanais.

Ces entretiens, selon les milieux indiens bien informés, auraient permis de suffisamment déblayer le terrain pour que certains évoquent d'ores et déja un scénario possible de négociations. On parle ainsi d'un calendrier fixant le retrait des troupes étrangères, accompagné de garanties réciproques entre Kaboul et Islamabad de non-ingérence et respect de l'intégralité territoriale, et complété, par la suite, par une caution internationale de l'indépendance et du non-alignement afghans. Ainsi Kaboul obtiendrait-il la reconnaissance de fait à laquelle il aspire, le Pakistan des assurances sur la « ligne Durand », l'U.R.S.S. une formule lui permettant de s'extirper du bourbier afghan et les Etats-Unis un retour de l'Afghanistan dans le camp des non-alignés.

Partisans d'une solution qui ne remettrait pas en cause les principes posés au départ, les Pakistanais n'en méconnaissent pas pour autant la logique d'une négociation : *« Au bout du compte, il y a toujours un compromis : on donne et on reçoit. »* En fait, ce qui les préoccupe, surtout dans l'affaire afghane, c'est, d'une part la présence des troupes soviétiques de l'autre côté de la frontière, d'autre part celle de près de trois millions de réfugiés sur leur sol. D'où leur souci de voir chacun rentrer chez soi — en dépit des avantages (reprise de l'aide américaine) retirés de la situation présente.

Cet objectif atteint, peu leur importe, semble-t-il, qui gouvernera ensuite l'Afghanistan. Etant entendu que la proximité géographique, les liens historiques et économiques plaident en faveur d'un régime qui entretiendrait avec son grand voisin du nord des relations nécessaires privilégiées. *« D'ailleurs,* fait-on remarquer, *n'en a-t-il pas toujours été ainsi ? »*

Reste le peuple afghan, dont, finalement, on semble faire si peu de cas. Pour Islamabad, cependant, le fait d'évoquer le retour des réfugiés *« en toute sécurité et dans l'honneur »*, signifie que ces derniers devront être automatiquement consultés, c'est-à-dire, associés au processus qui conduira à un éventuel règlement.

Encore faut-il qu'il y ait, de part et d'autre, volonté sincère de négocier et d'aboutir. A Kaboul on ne cesse d'évoquer les *« ingérences extérieures »*, présentées comme un obstacle majeur sur la voie d'une solution. *« Qu'ils scellent la frontière »*, défient les Pakistanais en pointant sur la carte cette zone passoire de plus de 2 000 kilomètres. Une chose est, à leurs yeux, certaine : la clef de la question afghane se trouve non pas à Kaboul, mais à Moscou. Et c'est aux Soviétiques qu'il appartient de déterminer s'ils peuvent supporter encore longtemps la pression internationale qui s'exerce sur eux.

PATRICK FRANCES.

(1) Ligne résultant d'un accord en date du 13 novembre 1893 et déterminant la frontière entre l'Afghanistan et ce qui était alors l'Inde sous autorité britannique.

appartiennent les blessés ?

par
BERNARD KOUCHNER (*)

leur chapelle, ne parlent pas pour leur carrière ; ils demeurent, avec de rares journalistes, la voix de ceux à qui on a coupé la langue, de ceux qui rapportent les derniers râles des villages napalmés.

En France, on a récupéré les droits de l'homme comme jadis les vieilles ferrailles... Devenus rois de l'embrouille ces nouveaux chiffonniers de la politique font fortune. Témoin ce triste et éclairant débat au sein du parti socialiste et ces étalages médiatiques impudiques et stériles, cette mise en spectacle spécialisée du malheur des autres... A la télévision comme en politique, on se sert aujourd'hui de ces droits à des fins égoïstes, mercantiles ou électorales. J'ai entendu des communistes parler des droits de l'homme chez Renault, eux qui refusent de signer pour Augoyard. J'ai écouté des étudiants parler du droit élémentaire à fumer de l'herbe au lycée. J'ai tenté d'expliquer aux handicapés et aux accidentés de la route que leur combat légitime n'avait rien à voir avec les droits de l'homme. Mais les bruits se font rumeurs : tout est bon pour noyer le poisson...

Demain, si les médecins, les journalistes, les paysans, les architectes du tiers-monde, tous les voyeurs de l'oppression, ne s'unissent pas pour hurler, la supercherie aura gagné. Les dictateurs assassineront à nouveau en paix et les pays démocratiques croupiront dans leur cholestérol.

Notre meilleure exportation

Passez muscade ! Le combat pour les droits de l'homme disparaîtra lorsqu'il aura tout intégré : la rancœur des petits contre les grands, le libre accès à la pédophilie, la lutte de ceux pour qui les oreillons se compliquent contre les chanceux qui s'en tirent aisément ! Confondu avec le combat contre les inégalités sociales, il deviendra bientôt un élément de la pensée marxiste. Augoyard, ce gêneur, sait cela. Bientôt avec tous les autres médecins, lorsqu'il sera revenu dans sa famille, il nous dira ce fatras idéologique. Que la démocratie reste la seule idée révolutionnaire de cette fin de siècle, avec ses exigences désuètes : liberté de penser, de voter, de se réunir, de parler, d'écrire, d'entreprendre, de quitter un pays. Que l'économie et l'histoire ne conditionnent pas directement la politique, que seuls le racisme, les rancœurs coloniales et l'égoïsme occidentale nous laissent tolérer, voire prescrire, la dictature de parti unique, marxiste ou non, dans nos anciennes colonies, qu'aucune couleur de peau n'est obstacle au vote, au choix, entre deux hommes ou deux programmes. Que le vécu des opprimés est semblable autour du monde, même si les formes de l'oppression diffèrent, même si actuellement, on meurt beaucoup plus au Salvador qu'en Pologne et moins qu'en Afghanistan.

Que les guerres cachées en préparent d'autres. Et enfin, et c'est sans doute pour cela qu'on a tenté de baillonner Philippe Augoyard, que nous ne sommes pas en paix parce qu'en ce moment aucun Blanc occidental ne meurt par balles en notre nom.

Chaque conflit partiel met en jeu l'équilibre du monde et menace la démocratie. L'oublier serait mortel. Chaque homme qui meurt de l'oppression meurt pour nous. Il est urgent de le hurler quand l'étau se resserre et quand le gel s'amorce. Mercredi dernier, on refusait à Médecins du monde, après dix-huit convois de médicaments, un visa pour la Pologne. Marianella Villas, notre amie, mourait à San-Salvador. Et notre meilleur produit d'exportation, Philippe Augoyard, tournait en rond dans sa cellule.

(*) Président de Médecins du monde.

Médecins sans œillères

● *Médecins sans frontières* (161, Bd Lefèbvre, Paris 15ème) — Tél. : (1) 828-39-61) est la plus ancienne et la plus grande des trois associations ; elle est *en mesure en effet d'envoyer* quelque cinq cents personnes par an sur le terrain, dans leur très grande majorité des médecins, chirurgiens et un certains nombre d'infirmières. Sur cet effectif, trois cents personnes environ travaillent dans les camps de réfugiés et deux cents dans les missions de guerre. L'un des *principaux terrains d'action est* l'Afghanistan où sont partis, entre mai 1980 et décembre 1982, cent vingt-six médecins et infirmières en équipes toujours mixtes — hommes et femmes — puisque seules les femmes peuvent soigner les Afghanes.

Les autres missions « de guerre » de M.S.F. se déroulent en Ethiopie (Erythrée, Tigré). Au Liban, l'organisation a fait fonctionner pendant toute l'offensive israélienne un hôpital situé sous l'aéroport de Beyrouth, dans un parking. Au Tchad, M.S.F. participe à la reconstitution du potentiel médical des principales villes du pays à l'aide d'une forte mission qu'anime en particulier la *branche belge*.

Au Zaïre, au Soudan, au Rwanda, M.S.F. participe au traitement médical des réfugiés. Mais sa plus importante action, en ce qui concerne les réfugiés, se situe en Thaïlande où une quarantaine de membres de l'organisation travaillent avec le H.C.R.

En Amérique centrale, plusieurs équipes implantées, notamment au Honduras, prennent en charge les réfugiés du Salvador et du Nicaragua.

● *Médecins du monde :* (17, rue du Fer-à-Moulin, Paris 5ème - Tél. : 587.01.72) entretient aussi plusieurs équipes en Amérique centrale, en particulier au Salvador et au Nicaragua, sur la frontière hondurienne ainsi qu'au Guatemala et au Mexique.

En Afrique, M.D.M. travaille *en particulier* au Tchad où, notamment, avec l'aide de l'organisation Hôpital sans frontières, elle fait fonctionner l'hôpital de N'Djamena. Des membres de l'association travaillent aussi au Soudan, à Madagascar et en Ouganda. Une mission va se rendre en Angola.

En Asie, M.D.M. entretient une petite équipe (deux personnes) en Afghanistan, qu'elle va renforcer. Le navire *Le Goelo* vient de rentrer des mers de Chine où, avec la participation de l'unité de la marine française, *Le Balny*, l'organisation a permis de sauver 1 264 personnes. Une équipe de M.D.M. travaille au Cambodge dans des conditions difficiles sur la frontière thaïlandaise. Enfin, en Europe, l'organisation a acheminé dix-neuf convois sur la Pologne. Au total, M.D.M. compte plusieurs dizaines de praticiens.

● *Aide médicale internationale* (119, rue des Amandiers, Paris-20e - tél. : (1) 636-66-10) *entretient en permanence sur le* terrain environ vingt médecins et dix infirmières. Trois de ses équipes travaillent en Afghanistan. Des missions ont été envoyées au Cambodge et au Laos de façon intermittente, soulignent les responsables, car les maquis sont très mouvants. En revanche, les équipes qui travaillent en Afghanistan, au Kurdistan iranien et en Colombie sont de caractère permanent, composées *de médecins et d'infirmières qui* se renouvellent et se fixent pour but essentiel de former des personnels locaux. Tel était le travail du docteur Augoyard, qui effectuait sa deuxième mission en Afghanistan.

D'une manière générale et quoique M.S.F. compte quelques permanents, le principe essentiel de fonctionnement est le même : il s'agit de médecins et d'infirmières jeunes, dans l'ensemble, *bénévoles qui parviennent* (grâce à leurs vacances ou avec l'aide d'un remplaçant) à partir pour des missions courtes (quelques mois). Les trois associations fonctionnent exclusivement sur des dons. Elles ont constitué ensemble un comité pour la libération du docteur Augoyard (tél. : (1) 758-27-39).

C. B.

Etranger

UNE DÉLÉGATION DE LA LIGUE ARABE A LONDRES

Le roi Hussein n'engagerait des négociations avec Israël qu'avec l'accord des Palestiniens

De notre correspondant

Londres. — Sur le chemin du Proche-Orient, l'envoyé spécial du président Reagan, M. Habib, s'est arrêté à Londres, le samedi 19 mars, pour rencontrer le roi Hussein de Jordanie et tenter une nouvelle fois de le convaincre d'accepter des négociations avec Israël sur la base du plan Reagan. Le souverain se trouve dans la capitale britannique où, il dirigeait vendredi une délégation du comité des sept de la Ligue arabe, chargé de présenter les résultats du sommet de Fez aux cinq membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU (*le Monde* du 19 mars).

Le gouvernement de Londres, soucieux d'améliorer ses relations avec les capitales arabes, a réservé un accueil particulièrement solennel à la délégation, qui a été reçue — y compris M. Khalidi membre du Conseil National Palestinien — à Buckingham Palace par la reine Elizabeth.

Mme Thatcher a promis son soutien à tous ceux qui s'engageraient dans la recherche d'une paix négociée. De leur côté, les représentants arabes comptent sur les Britanniques pour faire pression sur Israël, directement ou indirectement par l'intermédiaire des États-Unis. Le roi Hussein a expliqué qu'il ne pouvait s'engager dans des pourparlers avec les Israéliens sans l'accord des Palestiniens et des autres pays arabes, sans l'arrêt non plus des implantations juives dans les territoires occupés.

Londres soutient le roi de Jordanie, dont la position est jugée « raisonnable ». M. Pym, secrétaire au Foreign Office, a ajouté que si les Arabes avaient fait un petit pas, aucun mouvement n'avait été constaté du côté israélien, *« si ce n'est dans la mauvaise direction »*. Quant à M. Khalidi, il a déclaré que le *« feu vert »* de M. Arafat au roi Hussein (qu'il doit rencontrer dans quelques jours à Amman) dépend de l'attitude des États-Unis à qui il revient d'obliger Israël à mettre un terme à sa politique de colonisation.

Les Britanniques sont convaincus que la paix au Proche-Orient ne peut être trouvée que sur la base du plan Reagan, combinée avec la déclaration de Fez. Mais *« le temps presse pour ceux qui sont intéressés à des négociations »*, dit-on au Foreign Office. Un échec ne pourrait que déboucher sur de nouvelles tensions et réintroduire les soviétiques dans le jeu.

DANIEL VERNET

DÉTENTE SUR LE FRONT ISRAÉLO-SYRIEN

Les dirigeants de Jérusalem semblent s'accommoder de l'existence de missiles SAM-5 en Syrie

De notre correspondant

Jérusalem. — Après avoir fait grand bruit au sujet des récentes installations en Syrie de missiles anti-aériens soviétiques SAM-5 à longue portée, les dirigeants de Jérusalem semblent baisser le ton. Ils avaient encore laisser entendre, ces dernières semaines, que le déploiement de ces nouvelles armes pourrait entraîner une riposte israélienne. Avant de prendre, le mois dernier, ses fonctions de ministre de la défense, M. Arens avait fait clairement allusion à une telle éventualité, précisant même que la réponse d'Israël pouvait être préventive.

Au cours d'une interview télévisée diffusée le 18 mars, le chef d'état-major de l'armée, le général Eytan, a déclaré qu' *« Israël n'avait pas l'intention d'attaquer la Syrie, ni en raison de la présence de nouveaux missiles ni pour une quelque autre raison »*. Il avait indiqué deux jours plus tôt que, si les missiles SAM-5 restaient à l'intérieur du territoire syrien et n'étaient pas utilisés contre les appareils israéliens (au Liban), il n'y aurait pas lieu de les détruire.

Ces propos paraissent manifester une volonté d'apaisement d'autant plus remarquable que l'Union soviétique vient, à deux reprises, d'adresser à Israël des mises en garde. Le 16 mars, l'ambassadeur d'Union soviétique au Liban, M. Soldatov, a déclaré que son pays se rangerait au côté de la Syrie en cas de conflit avec Israël. Le 18 mars, quelques heures avant l'interview du général Eytan, le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko, recevant à Moscou une délégation libyenne, soulignait qu'une *« provocation israélienne à l'encontre de la Syrie pourrait mettre en danger la paix du monde »*. L'avertissement était adressé également aux Etats-Unis — qui ont très largement fait écho aux dénonciations israéliennes de l'actuel renforcement par les Soviétiques de l'arsenal militaire syrien — puisque M. Gromyko a affirmé que *« les Etats-Unis sont responsables des actes commis par Israël »*. Selon le *Christian Science Monitor*, le Kremlin avait, auparavant, transmis formellement ses mises en garde à Israël par l'intermédiaire du gouvernement de Washington.

Le général Eytan, d'autre part, a déclaré qu'il ne pouvait pas tout à fait exclure l'hypothèse d'une *« initiative quelconque »* de la Syrie. Mais il s'est empressé d'ajouter : *« Nous ne disposons à l'heure actuelle d'aucun élément indiquant un tel projet. »*

La mise au point du général Eytan a été précédée d'un commentaire du ministre des télécommunications, M. Zipori (ancien vice-ministre de la défense), qui confirme apparemment l'intention de Jérusalem de ne pas aggraver la tension. *« Les menaces soviétiques*, a dit M. Zipori, *doivent être considérées comme une démarche destinée à éviter une confrontation israélo-syrienne. Si le Kremlin avait voulu envenimer les choses, il ne nous aurait pas adressé de tels avertissements. »* Il semble donc que, désormais, Israéliens et Soviétiques ont marqué assez précisément leurs positions pour tenter de mettre un terme à l'escalade verbale et empêcher les risques d'un prolongement sur le terrain, pour le moment tout au moins.

FRANCIS CORNU.

SELON WASHINGTON

M. Moshe Arens aurait donné de « strictes instructions » pour éviter les affrontements avec les « marines »

Le ministre israélien de la défense, M. Moshe Arens, a fait savoir par téléphone au secrétaire américain à la défense, M. Weinberger, qu'il avait donné de *« strictes instructions »* aux troupes israéliennes pour éviter toute nouvelle confrontation avec les forces américaines stationnées au Liban, a révélé vendredi 18 mars un haut fonctionnaire du Pentagone.

M. Arens aurait fait état de l' *« inquiétude »* de son gouvernement et indiqué qu'il avait donné *« de strictes instructions pour que de tels événements ne se reproduisent pas à l'avenir »*.

Cette conversation intervient vingt-quatre heures après la publication par la presse américaine d'une lettre du général Barrow, commandant du corps des « marines », qui demandait à M. Weinberger la prise de *« mesures fermes et énergiques »* afin de faire cesser les affrontements (*le Monde* du 19 mars).

A Tel Aviv, les mères des huit soldats israéliens faits prisonniers par la résistance palestinienne au Liban ont lancé vendredi un appel à MM. Khalil Al Wazir (Abou Jihad) et Ahmed Jibril, respectivement chef militaire adjoint de l'O.L.P. et chef du F.P.L.P.-C.G. (pro-syrien), afin qu'ils leur permettent de *« rendre visite a leurs enfants »*. Au cours d'une conférence de presse organisée par le porte-parole militaire israélien, les huit femmes ont déclaré *« douter de la véracité de l'information selon laquelle deux des prisonniers avaient été tués »* (*le Monde* du 19 mars).

Selon elles, il pourrait s'agir d'une *« manœuvre dans le cadre d'une guerre psychologique palestinienne, destinée a nous manipuler pour faire pression sur le gouvernement »*.

« Les Palestiniens ne cessent de donner des informations contradictoires, a ajouté l'une des mères israélienne. *Il a été dit à plusieurs reprises à la radio jordanienne que nous étions invitées a rendre visite a nos enfants prisonniers, mais aucune précision n'a été données sur le moyen d'effectuer cette visite. Nous sommes toutes prêtes a partir dans l'instant, n'importe où, pour les voir »*. — (*A.F.P.*)

Lectures

La saga des Blancs du Kenya

Dans « African Saga », Mirella Ricciardi raconte l'histoire de sa famille, les Rocco : un jour de septembre 1929, Gisèle, une Parisienne, et Mario, un Napolitain, échouent à Nairobi, après une longue randonnée africaine.

Au fond de la vallée du Rift, un lac aux eaux magiques, où barbotent les hippopotames et se donnent rendez-vous mille oiseaux d'Afrique. Sur ses rives, une grande ville style « arts déco », inondée de soleil et plus extravagante que belle. Pendant un demi-siècle, le « château rose » de Naivasha abrita les joies et les drames de la plus attachante « dynastie blanche » du Kenya, ancrage et refuge de trois générations. Mirella Ricciardi raconte, dans *African Saga*, l'histoire tourmentée de cet enracinement. Pour certains, dont l'auteur, la greffe africaine sera sans lendemain, l'intégration deviendra illusoire. Les enfants de Mirella, sauf le temps d'un retour ému à l'époque des vacances, grandissent aujourd'hui loin de Naivasha. Pour leurs cousins, l'aventure du clan continue.

Au fil d'un récit intense, sans tricherie ni complaisance, teinté parfois de mélancolie mais refusant la nostalgie apitoyée, la fille de colons feuillette l'album de famille avec une franchise désarmante. Sa tendresse est lucide, son regard pénétrant, sa mémoire sans faille.

Les petits sauvages

Au-delà du microcosme familial — et à travers lui — elle restitue sous un angle original les instantanés de l'histoire contemporaine du pays d'accueil, toile de fond où défilent tour à tour les pionniers de la conquête triomphante, les rebelles Mau-Mau et la haute stature de Jomo Kenyatta. *Mémoire*, angle, regard : Mirella Ricciardi — comment l'oublier ? — est aussi un photographe professionnel de grand talent qui se tailla un renom mondial il y a dix ans grâce à un seul ouvrage, *Vanishing Africa*, geste somptueuse consacrée aux tribus nilotiques du Kenya.

Au début, il y a Gisèle et Mario, couple disparate et passionné. Lui, Napolitain exalté, aviateur de la Grande Guerre, exilé volontaire fuyant le fascisme et une secrète blessure au cœur. Elle, Parisienne, artiste et grande bourgeoise, lâchant par amour, milieu, famille et métier. Deux fortes personnalités en quête d'un ailleurs. L'Afrique apaisera leur soif d'absolu.

Pendant sept mois, ils marchent sur les traces de Stanley, chassent l'éléphant chez les Pygmés et rendent visite au roi des Tutsis. Leur longue randonnée entre jungle et savane inspirera à Jean de Brunoff, cousin de Gisèle, le célèbre personnage de Babar. Ayant fait le plein d'images et d'émotions, ils échouent à Nairobi un beau jour de septembre 1929.

L'actuelle capitale du Kenya n'est alors qu'une petite ville frontière, fille du chemin de fer, une bourgade poussiéreuse où les chars à bœufs sont plus nombreux que les flamboyantes Chevrolet importées à grands frais. Mais on n'y transige pas sur les principes de race et de caste qui régissent l'ordre colonial. Muthaiga, le club chic de Nairobi, est strictement interdit aux Noirs et aux juifs. *« Bwanas »* et *« Memsahib »*, toutes toilettes dehors, paradent au champ de courses, les jours de derby.

« Ce sera là », décide Mario, péremptoire, en survolant Naivasha, quelques mois plus tard. Et il achète sur-le-champ son *« morceau d'Afrique »* : une ferme et ses 2.000 hectares, au bord du lac. *« Notre royaume »*, se souvient Mirella. Avec Dorian, l'aîné et Oria la cadette, ils y vivent sans le savoir une enfance de rêve, sans contrainte ni discipline, grandissent au soleil et parmi les oiseaux, dans une nature superbe, avec pour compagnons de jeu les animaux et les gamins d'Afrique. La gouvernante enseigne l'arithmétique en maniant les carottes et les épis de maïs, les domestiques sont aux petits soins et les retours estivaux vers l'Europe lointaine, peu appréciés. Enfants de deux mondes, que leurs cousins de France appellent *« les petits sauvages »*. Mirella ne connaîtra sa première école qu'à treize ans.

Dessin de Chomel

La guerre, chez les Rocco, marque une rupture et introduit le drame. Arrêté et tenu — grimace de l'histoire — pour un *« dangereux fasciste »*, Mario passe cinq ans dans un camp de prisonniers en Afrique du Sud. Il en sort brisé physiquement et moralement et ne pardonnera jamais cette injustice aux *« British »*.

En vieillissant, il s'emmurera peu à peu dans une solitude silencieuse, rompue seulement par l'éclat sonore de ses *« Mamma mia ! »*. Dorian prendra sa place à la tête de la ferme. Mirella évoque avec bonheur l'inégale et incessante lutte du fermier contre une nature trop violente, l'espoir toujours renouvelé d'une récolte mirifique, l'angoisse à guetter les pluies et les accès de découragement lorsque le lac, soudain gonflé, noie les champs et ruine les mois de labeur. Combats contre l'Afrique plus souvent perdus que gagnés.

« Plus le Noir lui semble bête... »

Pour les enfants Rocco, devenus grands, vient le temps des choix de vie, des aventures adultes et des remises en cause. Les yeux de Mirella se déssillent. Rejetant, sans trop d'efforts, les préjugés et les tabous familiaux, elle prend au mot la formule de Gide, qui l'a piquée au vif : *« Plus le Noir lui semble bête, moins le Blanc est intelligent. »* La photographie aidant, elle porte un nouveau regard sur l'Afrique et les Africains, nouant avec eux un rapport autre que ce *« mépris amical »* — dans le meilleur des cas — si familier, depuis l'enfance, qu'il lui semblait aller de soi.

Mutation intensément vécue, car elle tombe amoureuse de Shaibu, jeune et beau pêcheur noir qui l'accompagne pendant deux ans sur les pistes où elle réalise *Vanishing Africa*. Elle trouve auprès de lui la stabilité que Lorenzo, mari tendre et volage, n'a jamais su lui apporter. Le long safari et l'idylle fiévreuse, salutaires pour Mirella, s'achèveront sur un tragique malentendu, où Shaibu perdra son âme. *African Saga* raconte aussi cette douloureuse recherche d'identité d'une fille d'Afrique *« musungu »* (« blanche ») à jamais. En Afrique, disait Gisèle, les Blancs sont comme une armée d'occupation, tolérée mais jamais acceptée.

Poussée, comme sa mère, par l'envie d'un ailleurs, Mirella vit aujourd'hui en Californie. Elle a coupé ses racines et fait ses adieux à la terre natale. Pour la première fois depuis cinquante ans, les hippos de Naivasha, enhardis par le silence du « château rose », quittent les rives du lac et s'ébrouent sur les tombes de Gisèle et Mario.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

* AFRICAN SAGA, de Mirella Ricciardi, 1982. Collins. Londres.

Que lire sur la R.F.A. ?

« Que pourrais-je lire sur l'Allemagne ? » Depuis l'ouverture de la crise politique en R.F.A., en septembre dernier, et jusqu'au scrutin législatif du 6 mars dernier, en passant par plusieurs anniversaires abondamment commentés — celui de l'arrivée au pouvoir de Hitler, celui du traité de l'Élysée ou celui de la mort de Marx, — les occasions n'auront pas manqué à qui s'occupe professionnellement des questions allemandes de s'entendre poser cette question. Et de tenter d'y répondre, en observant au passage que cette matière pourtant fort vaste n'a peut-être pas encore reçu toute l'attention qu'elle mérite de la part d'auteurs potentiels... et de lecteurs.

Pour s'en tenir aux livres récents, parmi les « classiques », et au premier rang de ceux-ci, figure *l'Allemagne de notre temps*, d'Alfred Grosser (dont l'édition de 1980 a été publiée en livre de poche, et qui avait d'abord paru chez Fayard en 1970). Ce gros livre, complet, ambitieux, pourrait n'être que la lecture obligée des étudiants de Science Po. Il est, par bonheur, beaucoup plus que cela : la longue réflexion d'un homme qui a consacré une bonne partie de sa vie à sonder cette Allemagne où il est né, mais qui a su, en même temps, ne pas s'enfermer dans cette seule spécialité et inscrire son travail dans un ensemble beaucoup plus vaste sur le pouvoir, les sociétés, les hommes. Qu'aujourd'hui encore ce livre reste pour tant de spécialistes (ou d'aspirants-spécialistes) simplement « le Grosser » est le plus bel hommage qu'on puisse lui rendre.

Plus directement utilitaire, en particulier pour les étudiants, apparaît le petit « Grosser-Ménudier » sur *la Vie politique en Allemagne fédérale* (Armand Colin, collection « U »), régulièrement réédité, et auquel les élections récentes vont imposer une nouvelle mise à jour. De même pour le livre qu'Henri Ménudier vient de faire paraître au Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine et au Centre d'études germaniques (1) sur *les Élections allemandes, 1969-1982*. Travail de spécialiste s'adressant d'abord à des spécialistes, certes, mais aussi, dans sa première partie consacrée au système politique de la R.F.A., excellente initiation à la vie publique d'un pays dont on vient de redécouvrir, à l'occasion des derniers événements, combien les joutes électorales peuvent y être passionnées.

Toujours parmi les « classiques », on se doit de mentionner la remarquable *Histoire de la social-démocratie allemande*, publiée au Seuil par Joseph Rovan (« l'Univers historique »). Ce livre situe dans sa continuité une famille politique dont on a trop souvent tendance à oublier qu'elle est aussi, et depuis très longtemps, une famille spirituelle.

Mais à l'opposé de ces ouvrages de référence, il faut également lire, du même auteur, *L'Allemagne n'est pas ce que vous croyez* (au Seuil, collection « Intervention », 1978), véritable cri du cœur où, en cent dix pages, tout est dit des préjugés suscités par la R.F.A. et des arguments et observations que leur oppose l'auteur — qui a lui aussi les meilleures raisons personnelles de bien connaître ce pays.

D'autres livres se sont intéressés à des aspects spécifiques de la réalité allemande. Et en particulier à cet étrange couple France-Allemagne, si longtemps déchiré avant d'être devenu l'un des piliers essentiels de la Communauté européenne.

C'est le cas, dans des registres très différents, de l'ouvrage de Michel Meyer, correspondant à Bonn d'Antenne 2 et de Radio-France, sur *le Mal franco-allemand* (Denoël, 1979), de celui de Raymond Poidevin et Jacques Bariéty sur *les Relations franco-allemandes, 1815-1975* (Armand Colin, 1977) ; enfin, c'est le cas du livre publié chez Severin und Siedler sous la direction de Robert Picht, *Das Bündnis im Bündmis (Deutsch-Französische Beziehungen im internationalen Spannungsfeld)*, à l'occasion du vingtième anniversaire du Traité de l'Élysée ; mais, malheureusement, il n'est pas encore disponible en français.

De même que n'a pas encore été traduit, à notre connaissance, le remarquable travail sur la *« politique à l'Est »* de la R.F.A. publié par le Massachusets Institute of Technology sous la signature de William E. Griffith.

Un modèle ?

En revanche, on peut trouver en français un ensemble de textes de l'ancien chancelier Schmidt, *la Volonté de paix*, préfacé par Alfred Grosser et publié chez Fayard, et le livre de Klaus Harpprecht, très proche collaborateur de Willy Brandt, *l'Évolution allemande* (Gallimard, 1978), qui développe un certain nombre d'analyses percutantes et originales. Sur la personnalité et le rôle de M. Schmidt, on lira en outre avec profit *Helmut Schmidt ou le réalisme*, de Dominique Pelassy (Éditions Albatros).

En matière économique, on rappellera l'enquête publiée par les éditions Economica en 1979 et réalisée par *le Monde* : « Vingt ans de réussite allemande », ainsi que le petit livre de Bernard Keizer *la R.F.A. : le modèle dans l'impasse ?* (Hatier), auquel les difficultés nouvelles de l'économie ouest-allemande viennent redonner toute leur actualité. Sur un autre aspect de la société et de l'économie d'outre-Rhin, il faut également mentionner le numéro spécial de la revue *Autogestions* (Éditions Privat, Toulouse) sur *les Mouvements alternatifs et la cogestion en Allemagne fédérale*, qui explore utilement un domaine encore méconnu en France.

Documents, revue des questions allemandes, a de son côté publié un numéro spécial pour le vingtième anniversaire du traité de coopération et vient d'en faire paraître un autre sur les élections du 6 mars.

Deux livres plus généraux, et d'une actualité immédiate, viennent en outre de faire leur apparition en librairie.

Le premier, publié par Armand Colin avec le concours de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, *les Allemands sans miracle*, est un ouvrage collectif rédigé sous la direction de Gérard Sandoz. Il permet de faire le point sur l'état actuel des principaux domaines de la vie publique allemande : la politique (autant avouer que ce chapitre a été rédigé par l'auteur de ces lignes...), l'économie, la culture, les jeunes, etc.

Le second est dû à Joseph Rovan, et sort ces jours-ci chez Calmann-Lévy sous le titre : *l'Allemagne du changement*.

Par la grâce de quelques anniversaires, tristes ou heureux, et d'élections législatives anticipées dont tout le monde a pu mesurer la dimension internationale, 1983 apparaît bien comme une sorte d'*« année allemande »*

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) Diffusion : Centre d'études germaniques, 5, quai Koch, 67000 Strasbourg, et Librairie des sciences politiques, 30, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.

LE DÉBAT SUR LES DROITS DE L'HOMME AU P.S.

M. Joxe estime qu'il a été « diffamé » par M. de La Fournière

M. Pierre Joxe est en colère. Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale considère qu'il a été agressé, au cours du débat qui s'est développé au sein du parti socialiste sur les droits de l'homme, par M. Michel de La Fournière, membre du secrétariat national. Il a l'intention de relancer cette affaire, mercredi 23 mars, devant le bureau exécutif de son parti, trois jours avant la réunion de son comité directeur lié à la préparation du congrès du P.S.

Lors du bureau exécutif du 23 février dernier, M. de La Fournière avait présenté un projet de rapport sur les droits de l'homme qui lui avait valu de violentes critiques de la part des « mitterrandistes » du parti et singulièrement de M. Joxe. Pour sa défense, M. de La Fournière avait tenu des propos, aussitôt démentis, qui n'ont fait qu'envenimer le débat : *« Vieille querelle entre marxistes doctrinaires et socialistes démocrates (...), débat de fond entre les droits de l'homme et le marxisme-léninisme. »*

M. Joxe s'est senti insulté, injurié, diffamé. Dans une lettre datée du 1er mars et qu'il a adressée aux membres du bureau exécutif du P.S., le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale explique sa position et demande réparation pour ce qu'il considère comme des *« impostures »*.

Outre que M. Joxe est particulièrement sensible à tout ce qui touche aux droits de l'homme, ce débat s'inscrit aussi dans la perspective de la préparation du prochain congrès du P.S. Certains « mitterrandistes », dont M. Joxe, ont en effet lancé une offensive contre les amis de M. Michel Rocard dont M. de La Fournière est proche. Pour leur part, les dirigeants du CERES considèrent une telle opération comme purement tactique et préfèrent centrer le débat sur la politique économique et sociale trop imprégnée, à leur goût, des idées développées par M. Jacques Delors.

J.-Y. L.

Dans la lettre qu'il a remise aux membres du bureau exécutif du P.S., M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, conteste les comptes rendus publiés par plusieurs journaux (*le Monde* du 25 février) de la réunion du bureau exécutif du 23 février. Les comptes rendus ont été, écrit-il, *« diffusés à partir d'une ou plusieurs initiatives malveillantes, qui ont sciemment dénaturé les propos tenus par plusieurs d'entre nous »*.

Evoquant l'« interview » de M. Michel de La Fournière, membre du secrétariat national, publiée par *le Quotidien de Paris* daté des 26 et 27 février (1), M. Joxe écrit notamment : *« Je me considère comme insulté et diffamé, comme citoyen, comme militant et comme élu socialiste, par les propos véritablement insensés qui prétendent me ranger en dehors des partisans des « droits de l'homme », en dehors du « socialisme démocratique » et, implicitement mais clairement, dans le camp du totalitarisme.*

» Chers camarades, ces propos qui me visent sont à mes yeux inacceptables. (...)

» J'ai fait observer l'absence de référence dans le projet de rapport présenté par M. de La Fournière, aux lois récemment votées qui élargissent les droits des travailleurs. Ces « lois Auroux » qui ont réformé près du tiers du code du travail ! J'ai souligné à ce sujet que la dernière partie du document, la plus longue (vingt pages sur cinquante), était bizarrement intitulée « Un an d'action pour les libertés », alors que la gauche gouverne depuis vingt mois...

» J'ai principalement développé l'idée que les droits de l'homme devaient être étudiés dans le temps, dans l'histoire, en raison des luttes sociales qui les ont transformés dans le passé, et qui pourront les élargir dans l'avenir. J'ai pris quelques exemples, très anciens ou plus modernes.

» D'abord, pour rappeler la nécessité du droit, je me suis référé à l'Ancien Testament. Pas de droits sans que la valeur du droit soit affirmée, ai-je dit en substance. J'ai cité la Bible, le livre de l'Exode où l'on trouve exprimée, d'abord l'idée de la loi, ensuite les lois elles-mêmes : par exemple, les dispositions qui dénient le droit de vie et de mort du maître sur l'esclave et celles qui limitent le droit à la vengeance privée. Je n'ai pas développé cet aspect de l'histoire du droit et des hommes, et je le regrette.

» Ensuite, toujours pour illustrer l'idée de progrès et la nécessité du recours à l'histoire, j'ai rappelé la portée du Nouveau Testament — citant, je crois, Bergson à ce sujet — en prenant un exemple dans l'évangile de Matthieu. J'ai cité le passage célèbre du sermon sur la montagne (« on vous a dit : œil pour œil, » dent pour dent — eh bien ! moi, je » vous dis au contraire... »). J'ai cité ce passage, comme j'aurais pu en citer d'autres qui illustrent la morale évangélique en ce qu'elle prolonge — non pas s'oppose, mais transcende la loi et les prophètes à une période où les institutions romaines auxquelles elle allait s'opposer surpassaient elles-mêmes, dans leur ordre, les institutions qu'elles remplaçaient ou dominaient. Je n'ai pas développé cet aspect de l'histoire des institutions et des croyances, et je le regrette.

» J'ai évoqué la Réforme, la lutte contre la torture, l'œuvre des penseurs qui ont lutté pour la reconnaissance des droits des Indiens lors de la conquête de l'Amérique. J'ai cité d'une seule phrase, hélas !... Grotius et son De jure pacis et belli (2) qui a illuminé le dix-septième siècle. Je n'ai rien développé de tout ce mouvement d'idées qui va de la Réforme au dix-huitième siècle. Je le regrette aujourd'hui.

» J'ai ensuite évoqué la Révolution. J'ai montré, à partir de quelques exemples, qu'il était impossible de fixer à cette date ni la naissance ni la détermination des droits de l'homme. Qui peut le nier ? Ni les déclarations américaines ni les déclarations françaises de 1789 ou de 1793 ne peuvent rendre compte de la conception contemporaine des droits de l'homme.

» La déclaration de 1789, ai-je rappelé, ne proclame pas le droit d'association. Et pour cause : non seulement les associations étaient interdites mais encore le droit bourgeois allait rapidement en édicter la sanction pénale : la répression du « délit de coalition ». *Si j'ai pris cet exemple, entre autres, c'est parce qu'il me permettait de retracer rapidement la longue histoire de la conquête du droit de grève et du droit syndical.*

» J'ai pris d'autres exemples concernant en particulier la responsabilité civile, le droit de propriété, la « liberté du commerce et de l'industrie », la sécurité sociale et le droit du travail, pour montrer que l'histoire des droits, l'histoire du droit était inséparable de l'explication du droit, des droits, des droits de l'homme. Je me rappelle avoir évoqué le rôle de Léon Blum dans l'évolution jurisprudentielle du Conseil d'État lorsqu'il y était commissaire du gouvernement.

» Car notre action politique, quelle que soit sa forme, est une action sur l'histoire et dans l'histoire. Ne pas inscrire notre action pour l'élargissement des droits de l'homme dans l'histoire, et particulièrement dans notre histoire, c'est retirer toute perspective à nos luttes.

» Ne pas rappeler que l'évolution du droit — des droits — est rythmée, poussée, accouchée par les luttes sociales, c'est nous fermer les yeux et nous lier les mains. C'est nous nier nous-mêmes (...).

» Aucun d'entre nous n'aurait eu la honteuse impudence d'aller choisir un journal de droite et d'exposer calmement que le président du groupe parlementaire socialiste n'est pas un démocrate !

» Et d'évoquer, pour faire bonne mesure, le goulag ! Et d'invoquer « ces sentiments qu'il partage avec François Mitterrand ». Quelles impostures !

» Chers camarades, cette impudence et ces impostures me blessent et m'offensent gravement. J'en attends réparation.

» Bien amicalement. »

---

(1) Dans l'interview publiée par *le Quotidien de Paris*, et dont M. de La Fournière affirme qu'il ne l'a pas accordée, on pouvait lire : *« Face aux marxistes doctrinaires, on retrouve tous les amis de Pierre Mauroy, une bonne moitié de mitterrandistes et, bien sûr, tous les membres de notre courant (le courant « rocardien »). Les modérés sont de loin les plus nombreux et, de surcroît, je sais que je partage ces sentiments avec François Mitterrand. »* Évoquant le débat qui l'a opposé à M. Joxe, M. de La Fournière affirmait, selon *le Quotidien de Paris* : *« Il s'agit de la vieille querelle entre marxistes doctrinaires et socialistes démocrates. C'est un débat de fond entre les droits de l'homme et le marxisme-léninisme ».* M. de La Fournière ajoutait : *« Si Joxe me donne la casquette de la condamnation du goulag, je l'accepte volontiers. »*

(2) « Du droit de la guerre et de la paix ».

L'ÉLECTION DES MAIRES DE LYON ET DE SAINT-ÉTIENNE

M. Francisque Collomb dans le calme
M. François Dubanchet dans le tumulte

Lyon et Saint-Étienne. Deux villes voisines, deux majorités de droite sorties des urnes au *second tour* et deux *climats totalement* opposés, le 18 mars, à l'occasion de l'élection des premiers magistrats de ces deux cités. A Lyon, *M.* Francisque Collomb (*sénateur, non*-inscrit) a été réélu par 62 voix contre 11 à M. Gérard Collomb (député P.S.), *maire de Lyon en présence d'un public nombreux mais calme.*

A Saint-Étienne, en revanche, l'élection de M. François Dubanchet sénateur U.D.F. — acquise par 45 voix contre 1 au professeur Christian Cabal (R.P.R.), qui sera élu premier adjoint dans la foulée et quinze bulletins blancs (gauche) — *s'est déroulée dans une atmosphère* chargée de passion.

De notre correspondant régional

Lyon. — « Ne vous trompez pas de prénom. » : cette apostrophe de Me Joannès Ambre, confirmé adjoint à la culture, résume le seul suspense qui restait avant l'élection du maire de Lyon. Un scrutin où, comme prévu, M. Francisque Collomb a fait le plein des voix de droite (62) face à son rival socialiste, Gérard Collomb (11 voix).

En revanche, l'indécision demeurait quant au score du premier adjoint présenté par le nouveau maire. M. André Soulier (non-inscrit), avocat, l'a finalement emporté sans opposition après le retrait in extremis d'un rival de droite, M. Roger Fenech (C.D.S.). Sans opposition, mais non sans réserve : l'ancien adjoint à l'information n'a réuni que quarante et un suffrages, le nombre des bulletins blancs — les onze de gauche compris — passant à trente et un, ce qui semble prouver quelques défaillances au sein du R.P.R. et chez quelques centristes du *C.D.S.* Pour sa part, M. Soulier attribue au R.P.R. l'essentiel des défections.

Cette formation diffusait pourtant, peu avant le vote, un communiqué où l'on pouvait lire : *« Les vingt-cinq candidats des listes Lyon 83-89* (M. Michel Noir) (...) *ont respecté le choix du maire en ce qui concerne la désignation du premier adjoint. »* De son côté, M. Roger Fenech (C.D.S.) s'est incliné à contrecœur devant le choix du maire, qui a *« préféré désigner à la candidature pour ce poste* [de premier adjoint] *un non-inscrit qui vient de solliciter son adhésion à l'U.D.F. ». « Que M. Fenech montre donc ma lettre de candidature à cette formation »,* nous a répondu, en forme de démenti, M. Soulier... M. Michel Noir (R.P.R.), désigné troisième adjoint chargé des affaires économiques, n'a pas fait, lui non plus, le plein des voix modérées (50 suffrages sur 62 potentiels).

Soulignons que la séance lyonnaise a été placée sous le signe de la courtoisie. M. Gérard Collomb (P.S.) a affirmé que l'opposition de gauche *« remplirait dignement son rôle de critique et de surveillance ».*

A Saint-Étienne, les propos étaient d'une tonalité assez semblable dans la bouche du nouveau maire, le sénateur U.D.F., M. François Dubanchet, qui devait d'ailleurs annoncer son retrait du Palais du Luxembourg à l'occasion du renouvellement de la Haute Assemblée à l'automne prochain : *« Je souhaite voir l'opposition jouer pleinement son rôle de critique et de contrôle »*, a-t-il affirmé sur un ton très œcuménique.

La modération du nouveau maire stéphanois — qui a su imposer un calme relatif à plus de cinquante de ses supporters massés dans la salle *du conseil et dans ses* travées voisines — contrastait avec un début de séance très houleux pour les représentants du P.C.F., MM. Paul Chomat, député et ancien premier adjoint, et François Tomas. Au cours de leurs interventions, les orateurs communistes ont été fréquemment interrompus par le public aux cris de : *« A Moscou ! »* et *« Et Manufrance ? »* ou encore des interventions du type *« Saint-Étienne est libéré pour la deuxième fois ».* Mal protégés par le doyen d'âge de l'assemblée, M. Henri Desvigne, les élus du P.C.F. étaient particulièrement hués dès qu'ils prononçaient le nom de Joseph Sanguedolce.

CLAUDE RÉGENT.

UNE NOUVELLE LECTURE DE STALINE

Un tabou exorcisé

Trente ans après la mort de Staline, le parti communiste français rompt enfin le silence-tabou qui s'était instauré autour de l'ancien maître du Kremlin en Union soviétique et dans une large frange du mouvement communiste international.

La publication, par les Editions sociales, de deux tomes de choix de textes fondamentaux de Staline, avec une excellente introduction de Francis Cohen (1), s'insère dans une volonté d'ouvrir le débat sur des sujets qui touchent de très près à l'histoire, à l'idéologie et à la politique du parti. Après la publication du texte du « rapport secret » de Nikita Khrouchtchev et des documents fondamentaux du communisme mondial, suscités par le tournant du vingtième congrès du P.C.U.S. (2), un nouveau pas est marqué, par cette nouvelle livraison, vers une conception « laïque » de l'histoire de l'Union soviétique, du mouvement communiste international et de celle du P.C.F. lui-même.

Le coup d'arrêt éditorial

La façon dont le tournant marqué par le vingtième congrès du P.C.U.S. se répercute sur la publication des œuvres de Staline mérite, en soi, une étude. Le grand projet de l'Institut Marx-Engels-Lénine de Moscou, qui devait publier les œuvres complètes de Staline en seize tomes, s'arrête définitivement en 1951, après la parution de treize volumes, qui couvrent la période de 1901 à 1934. Ce furent par la suite les Américains qui reprirent le flambeau, pour mener à son terme le projet soviétique. Ainsi, Staline est publié intégralement aux Etats-Unis par la prestigieuse Hoover Institution on War, Revolution and Peace (3), la plus riche institution américaine en archives concernant les problèmes du communisme.

En France, les derniers textes de Staline publiés par les Editions sociales datent de 1955, lorsque sort le cinquième volume des *Œuvres*, qui couvre la période de 1901 à 1923. Là aussi, ce fut un projet qui devait avorter. Au milieu des années 70, des maoïstes français s'attachent à republier l'intégrale des œuvres à partir de l'édition de Moscou, la continuant jusqu'en 1953, en dix-huit volumes (4).

La sortie de la logique khrouchtchévienne

Au-delà de l'intérêt indéniable des textes publiés par les Editions sociales, l'introduction de Francis Cohen mérite qu'on s'y attache. Outre l'exorcisation d'un tabou, Francis Cohen sort de la logique du « culte de la personnalité » qui, depuis Khrouchtchev, nous était assenée chaque fois qu'un communiste évoquait Staline, son règne, son influence. Il sort, aussi, de la chronologie simplificatrice de Khrouchtchev, selon lequel, jusqu'en 1934, tout a été bon et, après, tout mauvais. Il récuse, enfin, la thèse medvédévienne du stalinisme considéré comme un épiphénomène — *« une perversion introduite par Staline à la théorie et à la pratique du mouvement communiste »* (5).

Pour la première fois, un communiste assume Staline dans toute sa dimension tragique, reconnaît ce lourd héritage, tente de comprendre l'envoûtement et de saisir le noyau *de réel du mythe. « Ni tumeur sur un corps sain ni moyen nécessaire de faire de la Russie une nation moderne, industrielle et lettrée, comme on l'a dit, les méthodes de pensée et d'action dont Staline a été le porteur essentiel et le symbole font partie de l'histoire du socialisme. Il n'y avait là aucune fatalité »* (pages 71 et 72).

Mais Francis Cohen va encore plus loin dans le dépassement de l'explication psychologique, en indiquant que Staline ne fut pas un homme seul, dont les défauts et les qualités expliqueraient une histoire qui marque de son sceau tout le vingtième siècle : *« Ceci ne serait pas compréhensible si Staline n'avait pas eu des appuis sociaux. Les explications tenant à sa seule personne ou à la dictature d'une camarilla ne sont absolument pas convaincantes. »* L'assise du stalinisme est beaucoup plus large, un réel *consensus de l'intérieur* devait lui servir de support fondamental. Certes, tout cela n'est pas suffisamment développé, mais on tient là une piste de recherche à exploiter.

En fait, les analyses de Francis Cohen ne se cantonnent plus dans le « non-dit », mais dans le « pas assez dit ». Ce que Francis Cohen formule en termes euphémiques — *« La liquidation des koulaks, en tant que classe, tourne souvent, à cause, pour une part, de leur résistance violente, à la liquidation physique » fut, en fait,* une réelle guerre civile à la campagne, qui se solda par des millions de morts (Staline même devait le confier à Churchill).

Enfin et surtout, la collectivisation reste le plus grand échec du stalinisme, avec ses prolongements jusqu'à nos jours. Même envolée *rapide lorsqu'on aborde le pacte* avec Hitler, dont on feint d'ignorer les retombées perverses à l'intérieur de l'U.R.S.S. — où toute lutte antifasciste fut interdite entre 1939 et 1941 — et, surtout, les conséquences catastrophiques pour les partis communistes, qui devaient se solidariser inconditionnellement avec toutes les clauses du pacte.

Contradictions, ambiguïtés et ruptures

Ce sont de précieuses clés pour la compréhension de la pensée de Staline qui nous sont fournies par Francis Cohen lorsqu'il essaye d'expliquer l'essentiel de l'héritage théorique stalinien. Tout s'articule autour de quelques idées et formules fortes : le couple économisme-volontarisme, une conception instrumentale de la théorie, un fatalisme historique, une application mécanique des lois de la nature à la vie sociale, une méconnaissance des contradictions internes, une vision de l'histoire des idées en termes de *rupture*.

Comme les contradictions sont uniquement exogènes, elles doivent être résolues par élimination. D'où l'aboutissement à une réelle philosophie de la répression : *« Staline prend la résistance des réalités pour celle des hommes »*, et, d'une élimination à une autre, d'une répression à une autre, on arrive à la terreur de *masse et « aux saignées les plus graves qu'aient eu à subir les peuples au cours de l'histoire humaine »* (page 33).

Cette pensée fut servie par deux instruments de taille, l'Etat et le parti. Si Francis Cohen nous restitue parfaitement la conception stalinienne de l'Etat centralisé et du parti monolithique, il ne nous en dit pas assez sur l'actualité de cette conception, encore aujourd'hui, en U.R.S.S. Le stalinisme des épigones n'est pas assez décortiqué, resitué, expliqué.

« La célèbre clarté d'exposition schématisante de Staline, à la logique peu dialectique, a rencontré le goût de l'enchaînement logique des jardins bien tracés « à la française ». Cela a donné de la séduction à ses conceptions mécaniques, cette fois bien au-delà du prolétariat. La pensée communiste française n'était pas prédisposée à la dialectique » (page 66), constate Francis Cohen.

Le sens de la formule juste, simple et percutante, le don de l'exposé clair et de la synthèse normative, des mots empreints de bon sens et d'efficacité, ont rendu les textes de Staline abordables aux larges masses populaires et fait de lui le maître d'œuvre du léninisme. *« Pour le meilleur et pour le pire, Lénine avait trouvé un homme capable de tirer un système de son œuvre théorique »*, constate Robert Tucker, son dernier grand biographe (6).

Les textes de synthèse, tels les *Principes du léninisme* et le *Précis d'histoire du P.C. (b) de l'U.R.S.S.*, connurent une diffusion mondiale, qui dépassa de loin tout ce qui avait été écrit durant le dix-neuvième et le vingtième siècle. *Mais ils eurent surtout*, sur le terroir révolutionnaire français, un réel impact.

Staline et le P.C.F.

Des tirages successifs atteignent des dizaines de milliers d'exemplaires, des écoles du parti établissent leur programme à partir d'eux et leur influence sur la formation théorique des militants perdurera, nous confie Francis Cohen, *« pendant une longue période, sans doute jusqu'au seuil des années 70 et peut-être partiellement un peu plus loin » (page 64).* La greffe stalinienne avait pris sur le communisme français, surtout au niveau des modes de pensée théorique et de la conception centralisée du parti. Mais cette rencontre, ce syncrétisme, ne se fit pas par diktat, ni par soumission, mais par adhésion et conviction. D'où le choc profond du vingtième congrès du P.C.U.S. *« En 1956,* nous explique Francis Cohen, *engagé dans des luttes politiques sévères, aveuglé aussi par un réel attachement personnel au symbole Staline, le P.C.F. n'éprouvait pas le besoin de changer, tout au contraire. Il faudra de longues années pour qu'il révise progressivement un corps doctrinal où tout, loin de là, ne venait pas de Staline, mais dont ce qui venait de Staline faisait organiquement partie. »* (page 69). Voilà la chose dite, telle qu'elle fut et, donc, assumée. Ce n'est qu'en 1976, avec son vingt-deuxième congrès, que le parti communiste français sort *« potentiellement de la queue de la comète stalinienne ».*

Cette potentialité donnera-t-elle des fruits plus tard ? Dans l'immédiat, les promesses de ce congrès et des ouvertures eurocommunistes furent vite estompées par un retour à une quasi-inconditionnalité face à la politique étrangère soviétique, par une mise en veilleuse des protestations contre les atteintes aux libertés dans les pays de l'Est, par une incapacité à résoudre les crises internes sans ruptures. Quand, comment cette potentialité ? Quand, comment le vrai *aggiornamento ?*

LILLY MARCOU.

---

1. Joseph STALINE, *Textes*, indroduction de Francis Cohen. Choix des textes et traductions de Françoise Sève, Editions sociales, 1983, 2 vol.

2. *1956, le choc du XXe Congrès du P.C.U.S.* Introduction de Roger Martelli, Éditions sociales (voir le *Monde* du 27 octobre 1982).

3. Joseph STALINE, *Socinenija/Works, 1934-1953*, edited by Robert McNeal, Stanford (Cal.), Hoover Institution on War, Revolution and Peace, *1967, 3* vol.

4. Joseph STALINE, *Œuvres*, 1901, *Nouveau Bureau* d'édition. *Sous la* direction de Patrick Kessel.

5. Roy MEDVEDEV, *le Stalinisme.* Le Seuil, 1972, 638 p.

6. Robert TUCKER, *Staline révolutionnaire*, Fayard, 1975, p. 270.

● *Quatre recours ont été déposés,* vendredi 18 mars, auprès du tribunal administratif de Paris, par l'Union pour le respect du suffrage universel, à la suite de *« nombreuses irrégularités constatées au cours du second tour des élections municipales »*, au détriment de l'opposition, dans le Val-de-Marne. Me Baloup, président de cette association, créée en 1980 après des incidents électoraux à Fontenay-sous-Bois, a précisé que deux recours en rectification de résultats concernent les élections à Villeneuve-Saint-Georges et à La Queue-en-Brie, et que deux recours en annulation portent sur les élections à Créteil et à Fontenay-sous-Bois.

● *M. Pierre Bauby*, membre du secrétariat politique du parti communiste marxiste-léniniste (P.C.M.L., maoïste), estime que les élections municipales sont un *« échec de la gauche »*, qui vient *« amplifier les succès de la droite aux législatives partielles de janvier 1982, puis aux cantonales de mars 1982 »* et qui *« crée une situation dangereuse ».*

● *M. Bernard Chaouat*, membre du secrétariat national du P.S.U., écrit, dans le bulletin hebdomadaire de cette formation, que le P.S.U., au lendemain des élections municipales, est *« fort de ses huit cents élus, de sa nouvelle croissance, de la sympathie qu'il a pu déceler ici et là »*, un *« courant de soutien critique »* s'étant manifesté vis-à-vis du gouvernement.

L'entrée des étrangers en France

Sisyphe aux frontières

C'est la faute aux frontières, ces « passoires », désarmées par le laxisme gouvernemental ! Foin de subtilités... La stratégie du bouc émissaire popularise ce rêve d'un pays hermétique, arc-bouté sur ses « nationaux », où le « *Halte !* » vigoureux des poteaux limitrophes éviterait le « *Dehors !* » expéditif des campagnes racistes. Un rêve, parce que, de l'avis même des hommes placés en première ligne de cette guerre imaginaire — les fonctionnaires de la police de l'air et des frontières (PAF), — une clôture radicale de l'espace national est illusoire.

Le bilan 1982 de la PAF contredit les vérités simplistes. Entre juillet 1981 et octobre 1982, la PAF aura gagné 1 350 fonctionnaires, soit près du tiers de son effectif actuel (4 200 auxquels s'ajoutent 400 C.R.S.). Durant la même période, trente-cinq brigades frontalières mobiles, composées de six hommes et inspectant la frontière terrestre hors des postes fixes, ont été créées.

Trois cent trente millions de voyageurs — ce peuvent être les mêmes plusieurs fois — ont été contrôlés par la PAF dont, si l'on exclut la circulation terrestre frontalière, 112 millions de Français et 140 millions d'étrangers.

En matière d'immigration, la PAF comptabilise 59 000 non-admis ou « clandestins », contre 45 000 en 1981, soit une augmentation de 31 %. Un record. Qu'on le déplore ou non, c'est un fait : sous un pouvoir de gauche, en 1982, les frontières ont été plus rigides...

« *Il n'y a pas eu d'ouverture massive des frontières,* commente M. Jean Clerc, directeur central de la PAF. *Sans doute un appel d'air durant la période de régularisation ouverte pour les immigrés après mai 1981. Mais, après, il y a eu un effort de rigueur...* » Constat qui doit être nuancé, depuis janvier 1983, la PAF ayant indéniablement reçu, après le séjour en France du président algérien, des consignes de libéralisme. Ainsi les refus d'admission sont-ils actuellement cinq fois moins nombreux qu'à la même époque de 1982, soit un flux d'entrée supérieur de 100 à 200 étrangers, algériens notamment, chaque jour.

Ce renversement de tendance ainsi que la négociation en cours avec les autorités algériennes montrent que la logique policière a des limites objectives : techniques, géopolitiques ou juridiques...

● *Technique.* — La France compte 2 875 kilomètres de frontière terrestre, 3 035 kilomètres de frontière maritime, 686 aérodromes, dont 115 ouverts au trafic international, 24 ports de commerce, 581 ports de plaisance...

La PAF estime « total » son contrôle dans les aéroports internationaux et les grands ports d'immigration, Marseille notamment. Presque 40 % de ses effectifs sont d'ailleurs affectés dans les aéroports. Tout se complique avec la route et le chemin de fer : impossible de contrôler tous les migrants. Aux 916 points de passage routiers, pédestres, fluviaux, ferroviaires, recensés par la PAF s'ajoutent les chemins de traverse, utilisés par les « passeurs » de clandestins. La multiplication des brigades frontalières mobiles voudrait y faire face.

Mais c'est aussi en toute légalité que nos frontières terrestres sont perméables. « *A moins de créer d'énormes embouteillages, comment contrôler toutes les voitures lors des migrations vacancières ?* commente un responsable. *Et surtout, comment concilier nos impératifs policiers et les impératifs commerciaux, horaires, de la S.N.C.F. ? Il n'y a guère qu'à Hendaye, en raison d'un changement d'écartement des rails, que les trains s'arrêtent trente minutes !* » Le fantasme d'un contrôle absolu supposerait de faire monter en route des policiers-voyageurs, ainsi que cela se fait pour certains *Trans-Europ-Express* Paris-Bruxelles, mais avec les inévitables primes de déplacement...

● *Géopolitique.* — Rengaine de la PAF : « *Il faudrait harmoniser les politiques européennes.* » En schématisant, la situation est la suivante : rigueur allemande et suisse, indulgence espagnole et italienne. La R.F.A. ne dédaigne pas de refouler ou d'expulser vers la France « ses » travailleurs immigrés, turcs notamment. A tel poste-frontière franco-suisse, un immigré, après n'avoir pas été admis dans l'Hexagone, y est entré à nouveau le lendemain, par des chemins discrets que lui avaient indiqués les policiers suisses...

Inversement, les autorités espagnoles délivrent facilement des visas de court séjour, qui permettent à des travailleurs africains, pakistanais ou ceylanais, d'être la proie des « passeurs ». En Italie, au port de Gênes notamment, les autorités ne tamponnent pas toujours les passeports des visiteurs étrangers : impossible de démontrer ensuite que tel immigré retrouvé en France en situation irrégulière est passé par ce pays.

● *Juridique.* — « *Nous n'avons pas la maîtrise juridique de la situation* », explique-t-on à la PAF. C'est l'esprit de la loi du 29 octobre 1981 qui a mis fin aux pratiques qui consistaient à reconduire à la frontière par simple décision administrative. Ainsi, dans le cas le plus courant — celui des immigrants qui, entrés légalement en France, dépassent la durée de séjour autorisée, — ce procédé n'est pas automatique : c'est à un tribunal de l'ordonner, en tenant compte de la « *situation personnelle du prévenu* ».

Il paraît donc illusoire d'espérer, aux frontières mêmes, un tri radical entre « faux » et « vrais » touristes. A la rigueur pourra-t-on mieux recenser les « touristes » ayant dépassé la durée de séjour légal sans quitter le territoire. Mais les policiers de la PAF insistent sur les limites de leur contribution dès qu'il s'agit non pas d'intercepter des « terroristes » mais de contrôler des flux de travailleurs... « *L'immigration est un phénomène que la police ne peut à elle seule résoudre... Pour des raisons techniques, mais aussi idéologiques : on ne va pas mettre des miradors ou des champs de mine !* »

EDWY PLENEL.

« Nous avons peur » écrit le journal de l'Amicale des Algériens en Europe

Après la Ligue arabe (*le Monde* du 17 mars), c'est au tour de l'Amicale des Algériens en Europe de s'inquiéter de la campagne xénophobe menée par certains candidats aux élections municipales. Le dernier éditorial de *la Semaine de l'émigration*, l'hebdomadaire de l'Amicale, est consacré à ce sujet (numéro du 17 mars). L'Amicale des Algériens en Europe reflète généralement le point de vue du gouvernement de ce pays. L'auteur anonyme de cet éditorial écrit notamment :

« *Bâtie sur le mensonge et l'amalgame, la propagande raciste menée par ces candidats semble avoir porté ses fruits au-delà de leurs propres espérances. Ils ont fait peur, quelques semaines, aux Français pour se faire élire. A présent qu'ils sont élus, c'est nous qui avons peur, et pour six ans de mandature, voire davantage.*

» *Nous avons peur, d'abord, dans les grandes villes ouvrières, celles, précisément, où existe une concentration substantielle d'émigrés, et où la droite a remporté les élections.*

» *Cette droite a gagné en promettant de « chasser les émigrés », cet acte, à ses yeux, suffisant, à lui seul, pour faire disparaître chômage et insécurité.*

» *Victimes tristement privilégiées de ces deux fléaux de la société industrielle, les travailleurs émigrés et leurs familles devront-ils, de surcroît, subir la vindicte des élus de droite dans la cité ? Nous le craignons fort si ces élus vont jusqu'au bout de leurs promesses électorales. S'ils venaient à l'oublier, nous sommes en droit de craindre que les électeurs que leurs mots d'ordre ont sensibilisés ne vienneent le leur rappeler.*

Les passeurs du Barrio Chino

De notre envoyé spécial

Le Perthus. — « *Même si nous assistons depuis la mi-février à un indéniable « réveil » des candidats à l'entrée clandestine en France, parler d'une « recrudescence » est injustifié : les chiffres le prouvent.* »

Après dix-huit ans dans la police de l'air et des frontières, dont il a passé les six dernières au poste du Perthus (Pyrénées-Orientales), placé sur l'autoroute qui relie Narbonne à Barcelone, le commissaire principal René Gratecos, directeur départemental de la PAF, sait bien ce qu'immigration clandestine veut dire.

Ces filières, c'est dans le quartier du Barrio Chino de Barcelone qu'elles ont élu domicile. Des officines à la tête desquelles se trouve un « patron » assez avisé pour n'apparaître jamais, ni physiquement ni nommément. Des rabatteurs s'emploient à trouver, le plus souvent aux abords de la gare, des « clients » faciles à repérer puisqu'il s'agit pour la plupart, à l'heure actuelle, d'Africains, de Pakistanais ou de Maghrébins. Une fois persuadés des chances de réussite, les candidats au voyage seront parfois, moyennant finances, hébergés par les soins de ces rabatteurs, en attendant le jour « J » ; en échange de quoi, l'hôtelier ristournera au pourvoyeur de clientèle la part qui lui est due.

Une fois constitué un groupe de quinze à dix-huit personnes, à qui il en coûtera de 800 à 1 200 francs chacune, c'est au passeur d'entrer en scène. Choisi par le « patron », il va louer, en présentant à la société de location des papiers en règle, une camionnette ou un petit camion. On quittera Barcelone vers 20 heures à destination du point de passage, choisi par un troisième personnage, le guide, qui attend sa « cargaison » au bord d'une route.



(Dessin de PESSIN.)

Les chiffres, c'est vrai, montrent une nette régression du phénomène : en 1978, on avait appréhendé 2 233 étrangers venant de franchir cette frontière de 260 kilomètres et jalonnée par onze postes de contrôle. En 1982, le total des interpellations n'a été que de 1 400. Pour veiller, jour et nuit — car si la majorité des passages se pratiquent à la faveur de l'obscurité il existe aussi des tentatives diurnes —, la PAF des Pyrénées-Orientales dispose de 206 personnes, dont 105 fonctionnaires en tenue et 30 inspecteurs en civil. En juillet-août 1981, le commissaire a bénéficié — avec une satisfaction non dissimulée — des augmentations d'effectifs décidées par le ministre de l'intérieur. Grâce à ce renfort, il a pu augmenter le nombre des patrouilles qui courent la montagne inlassablement. « *Aujourd'hui,* dit le commissaire Gratecos, *le passage des « inorganisés », c'est-à-dire ceux qui ne s'en sont pas remis à une filière, devient sinon impossible du moins très aléatoire.* »

La zone « dangereuse »

Arrivés à proximité de la zone « dangereuse », les clandestins mettent pied à terre et suivent leur guide à travers maquis et forêts. Le passeur, lui, se présente au poste-frontière avec son véhicule, accomplit les formalités, entre en France et va... récupérer les piétons en un lieu choisi d'avance, si toutefois ils n'ont pas été interceptés entre-temps. Il les acheminera jusqu'à Perpignan, Narbonne ou Carcassonne, dont la caractéristique essentielle est d'être pourvue d'une gare. Sa mission accomplie, le passeur regagne Barcelone sans encombre.

La prison ou le refoulement

Qu'advient-il des clandestins interpellés ? Le plus souvent le parquet renonce à les poursuivre, et, une fois la preuve établie qu'ils n'ont pas eu maille à partir avec la justice française dans le passé et ne font pas l'objet de recherches, ils seront reconduits dans les vingt-quatre heures à la frontière. Il en va tout autrement des passeurs, qui seront, eux, systématiquement inculpés et écroués en attente d'une condamnation variant de six à dix-huit mois d'emprisonnement.

A la frontière des Pyrénées-Orientales, au cours de l'année 1978, 2 333 immigrés clandestins ont fait l'objet d'un refoulement. En 1979, il étaient 2 020 ; en 1980, 1 500 ; en 1981, 1 330 ; et en 1982, 1 186.

Durant les deux premiers mois de cette année, 111 personnes ont été appréhendées, tandis que 7 passeurs — 2 Pakistanais, 2 Sénégalais, 2 Marocains et 1 Espagnol — allaient en prison. Phénomène nouveau, le nombre des clandestins originaires d'Algérie est en nette régression. En revanche, les ressortissants pakistanais, gambiens, maliens, guinéens, sénégalais, égyptiens, iraniens et ghanéens se font nombreux.

Seule difficulté, l'enclave de Llivia, dont le statut particulier (1) est une aubaine pour les faux « touristes ». Rien de plus facile, en effet, que de se soustraire aux contrôles qui pourraient être opérés entre Bourg-Madame, Font-Romeu, de ce côté-ci de la frontière, et Puigcerda, de l'autre. Llivia, ce sont 12 kilomètres carrés de territoire espagnol sur le sol français. Autant dire bien des occasions de tron la vigilance des policiers, qui en sont quittes pour tendre leurs filets loin en arrière de la zone où, d'ordinaire, ils capturent aisément un « gibier » plus embarrassant que réellement dangereux.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Par le traité des Pyrénées de 1659, l'Espagne a cédé à la France 33 villages de Cerdagne ; mais Llivia — l'ancienne Julia Livia romaine, — qui fut capitale de la Cerdagne jusqu'au onzième siècle, ayant le titre de « ville », demeura et est toujours espagnole.

La politique d'immigration

(Suite de la première page.)

Suggéré par le Conseil d'État, refusé par Mme Nicole Questiaux, à l'époque ministre de la solidarité nationale, imposé finalement par M. Mauroy, ce certificat d'hébergement est d'une redoutable efficacité. Aucun étranger qui désire venir en visite touristique en France ne peut franchir la frontière sans ce document. Pis, cette attestation doit certifier que ses hôtes peuvent le recevoir dans des conditions de confort suffisantes. Les maires, dont la suite démontrera qu'ils résistent mal aux sentiments xénophobes de leurs administrés, sont chargés de vérifier que les logements des familles d'accueil ne sont ni « *exigus* » ni « *insalubres* ».

Conséquence : des dizaines d'immigrés refoulés chaque jour arbitrairement, dans des conditions humiliantes, bientôt dénoncées par l'Amicale des Algériens en Europe. A la fin de 1982, la coupe est pleine. En visite à l'Élysée, le président algérien obtient de M. Mitterrand l'assurance que ces pratiques ne seront bientôt plus qu'un mauvais souvenir.

Après le libéralisme de la loi d'octobre 1981 et les rigueurs du certificat d'hébergement, l'heure est à nouveau aujourd'hui au libéralisme — malgré les sanctions qui s'abattent sur les « passeurs » et parfois sur les clandestins, — mais, pour des raisons électorales, à un libéralisme honteux. Ce fameux certificat n'est plus exigé des Maghrébins, et aucun policier ne s'aviserait de refouler un Algérien sans le feu vert de MM. Grimaud et Goudet. Jusqu'à la prochaine oscillation du balancier ?

Elle se dessine déjà. Il est vrai que la situation actuelle de non-droit — le décret du 27 mai 1982 sur le certificat d'hébergement est désormais aux oubliettes — n'est pas satisfaisante. Depuis l'entrevue Mitterrand — Chadli, des contacts diplomatiques ont eu lieu, et un accord a été trouvé avec l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Cet accord, qui est sur le point d'entrer en application, prévoit que les Maghrébins qui désirent se rendre en France devront remplir, au départ, une carte de débarquement à deux volets. Le premier sera détaché à l'entrée en France et le second conservé à la sortie : de la sorte, la police devrait pouvoir au bout de trois mois, durée maximale d'une visite touristique, repérer les immigrés clandestins. Ce système, imaginé par le secrétariat d'État chargé des immigrés, a été expérimenté à la fin de l'année dernière, au poste frontière d'Hendaye en particulier.

A la place du certificat d'hébergement, les Maghrébins en visite touristique devront présenter une attestation visée par le maire de la commune où ils se rendent. Contrairement à la situation qui prévalait jusqu'au mois de décembre dernier, les élus n'auront plus à s'inquiéter des conditions d'hébergement, mais seulement à attester que le visiteur a bien, dans la commune, un « *correspondant* » prêt à l'accueillir. Avec, évidemment, les risques de fraude inhérents à un tel système qui ne se veut plus policier.

Formule beaucoup plus souple que par le passé. Formule moins libérale, cependant, que la pratique actuelle instituée dans la précipitation sur ordre de M. Mitterrand après la visite de M. Chadli. Pratique dont l'aveu aurait sans doute coûté cher à M. Defferre s'il avait calqué ses propos marseillais sur ses faits et gestes parisiens.

BERTRAND LE GENDRE.

Le père de Bruno Zerbib réclame justice

Pour protester contre l'arrêt de la chambre d'accusation de Paris ayant accordé la liberté, le 9 mars, au gardien de la paix Claude Marin qui, de sa fenêtre, avait tué Bruno Zerbib, dix-sept ans et demi, le 10 juin 1982, avec un fusil à lunette parce que le jeune homme s'était approché de son scooter et qu'il l'avait pris pour un voleur, le père de la victime s'est installé, vendredi 18 mars, sur un trottoir devant les grilles du palais de justice, dans sa voiture recouverte de coupures de presse consacrées à l'affaire et de morceaux de carton portant l'inscription « *Pourquoi ?* ». Il était entouré de sa femme et d'amis.

M. Zerbib, qui a perdu son fils unique, expliquait ainsi les raisons de son geste : « *Etant donné que personne n'accorde l'importance voulue à cette affaire (...), j'ai décidé de rester devant le palais de justice tant que M. Claude Marin ne retournera pas en prison. Je demande tout simplement justice pour mon fils.* »

Sur le trottoir, M. Zerbib refusait de circuler. Mais un policier a réussi à le persuader de venir s'entretenir avec deux magistrats du parquet, M. Laurent Davenas, chef de la huitième section, et M. Christian Mellottée, secrétaire général du procureur de la République. Ceux-ci lui ont expliqué qu'il était impossible de revenir sur la décision prise contre l'avis du parquet du tribunal et du parquet général de la cour d'appel par des magistrats indépendants (*le Monde* du 16 mars). Puis ils l'ont accompagné jusqu'à son automobile. Et il a consenti à quitter les lieux.

Les expertises médicales sur la sellette

Les deux épisodes récents de l'affaire des « grâces médicales » dans lesquelles sont inculpés Mme Troisier, MM. Mariotti et Mazaud au-delà de leur caractère spectaculaire, mettent en lumière l'importance de l'expertise médicale, cette activité mal connue et pratiquement incontrôlée.
A un autre échelon, ces inculpations illustrent « la situation catastrophique de la médecine légale française » dénoncée depuis longtemps par plusieurs spécialistes.
Nous évoquons d'autre part ici une affaire qui illustre quelles peuvent être, dans certains cas, les difficultés liées aux activités d'expertise et de médecine légale.

Une activité incontrôlée

Affair Marie Besnard. Affaire de Brua-en-Artois. Affaire Markovic. Afaire Lucet. Nombre des grandes affaires criminelles doivent à les insuffisances médico-légales initiales la plus grande part d. leurs rebondissements ou leur cractère insoluble. En d'autres trmes, la qualité d'une premièreautopsie ou d'une première experise peut conditionner entièrement les suites d'une affaire judiciare. Dans le domaine civil, les expetises de Sécurité sociale ou d'asurances ont des conséquences financières souvent considénbles.

Quels sont les médecins concernés ? On estime à environ trois mille le nombre des experts incrits sur des listes de cour d'appel. En fait, parmi eux, seul un millier sont considérés comme « actifs », c'est-à-dire qu'ils pratiquent plus de dix expertises chaque année. Dans cet ensemble, on ne recense que trois cent cinquante titulaires du certificat d'études spéciales de médecine légale (1) et sur trente-six centres hospitaliers universitaires vingt ne disposent pas de professeur dans cette spécialité. Cette situation explique que, dans la plupart des cas, les magistrats font appel non à des médecins légistes mais à des « experts » praticiens ainsi qualifiés parce que inscrits sur une liste de cour d'appel.

« C'est bien là, commente un spécialiste, *que se pose l'un des principaux problèmes. Le mode actuel de recrutement fait qu'il n'y a aucune concordance entre le statut d'expert et la qualité professionnelle du praticien. »* En pratique, il suffit qu'un magistrat désire inscrire un médecin ou qu'un médecin désire être inscrit. La seule « barrière » est une enquête préalable de « moralité ».

Cet état de fait se double d'une absence ultérieure de contrôle de la qualité de l'activité professionnelle. Ainsi, il y a peu, un responsable de l'ordre des médecins se voyait contraint d'attirer l'attention d'un magistrat sur le caractère raciste d'un rapport d'expertise qui estimait que *« les manifestations hystériques observées étaient normales dans la race juive »*.

Des remèdes énergiques

On peut schématiquement opposer les deux grands domaines de l'expertise civile (Sécurité sociale, compagnies d'assurance, tribunaux civils) et de l'expertise judiciaire. La première est une activité aisément lucrative (2). La seconde ne le devient que lorsqu'elle est pratiquée de manière intensive, souvent au détriment de la qualité des résultats.

Comment redresser une telle situation ? Depuis une dizaine d'années, un groupe interministériel de médecine légale se penche sur cette question : sans succès, malgré le nombre croissant des problèmes de responsabilité médico-légale. *« Tout se passe,* explique un médecin légiste, *comme si la justice ne voulait pas s'intéresser à la valeur professionnelle des médecins dont elle a besoin et comme si elle refusait de connaître les limites des techniques utilisées. De plus, le système est fondé sur le « label justice » et totalement dissocié de la qualité. »*

Dans la plupart des cas, les experts non médecins légistes, sont des praticiens qui n'ont aucun titre hospitalo-universitaire et qui ne peuvent revendiquer aucune compétence particulière. *« Le principe du libre choix, par le magistrat, de l'expert,* souligne un spécialiste lyonnais, *et la dépendance de ce dernier, confinent le médecin dans une situation de collaborateur qui, s'il veut être choisi, doit être docile ; c'est-à-dire, le plus souvent, être suffisamment flou et ambigu dans ses conclusions pour laisser une importante marge de manœuvre au magistrat. En d'autres termes,* résume-t-il, *le pouvoir judiciaire a progressivement su, grâce à ce système, constituer sa propre hiérarchie médicale, totalement différente de la hiérarchie officielle. »*

Des remèdes énergiques ? Il en existe, connus de longue date. Ainsi, certains, observant l'insuffisance numérique de la médecine légale universitaire et les conditions de dénuement dans lesquelles elle est pratiquée, proposent de transformer cette discipline dans son ensemble en un service public étatisé et régionalisé. Il n'y aurait plus alors d'exercice à titre privé et la rétribution à l'acte disparaîtrait. Ils proposent, de plus, l'intégration de cette discipline aux centres hospitaliers universitaires, sous forme de département. Une réforme de ce type permettrait vraisemblablement de réduire les zones de trop grande autonomie, sources d'anomalies. Il reste que, de toute évidence, sa mise en œuvre se heurterait à d'importants obstacles.

J.-Y. N.

(1) La médecine légale est une branche de la médecine qui traite de tous les rapports de celle-ci avec la loi.

(2) On assiste, depuis la mise en place de la suppression du secteur privé dans les hôpitaux publics, à une nette augmentation du nombre des demandes.

La longue histoire d'un non-lieu

Nantes, le 26 juin 1979, à 17 h 30 : Roland, onze mois, tombe d'une poussette. Les parents — M. et Mme Tanguy — surveillent leur bébé durant la nuit. Vingt-quatre heures plus tard, le bébé est pris de vomissements et somnole de manière anormale. Un médecin généraliste est aussitôt consulté. Il estime que l'hospitalisation est indispensable.

L'enfant est alors adressé au centre hospitalier universitaire (C.H.U.) de Nantes. Il y est examiné par un interne du service de neurochirurgie. Un cliché radiographique du crâne est pratiqué qui montre une fracture osseuse dans la région temporale droite. Une discussion assez vive oppose ensuite l'interne — qui prend la décision de ne pas pratiquer de gestes opératoires thérapeutiques ou diagnostiques — et un médecin de garde du service de réanimation infantile. Devant la décision de l'interne, ce dernier refuse de prendre l'enfant dans son service. Vers 23 heures, Roland trouve place dans le service de chirurgie infantile.

Dans la soirée du 28 juin, on transfère Roland dans le service de neurochirurgie dirigé par le professeur Pierre Descuns. Tout le monde s'accorde pour dire que, à ce moment, son état s'est amélioré. C'est sur l'insistance pressante des parents (*« pour leur faire plaisir »*, dira un interne de neurochirurgie) qu'on réalise un examen scanographique, le 29 juin dans l'après-midi. Il permet de diagnostiquer un volumineux hématome extra-dural (1).

L'intervention chirurgicale est alors immédiatement décidée et pratiquée. Dans la nuit — vers 1 heure du matin, — on lui donne un biberon d'eau sucrée. Vers 6 heures, il est découvert inanimé dans son lit, ayant vomi. Une réanimation rapide est effectuée. Sans succès. Roland meurt le 2 juillet.

M. et Mme Tanguy portent plainte contre X le 4 juillet. Le même jour, le parquet de Nantes ouvre une instruction. Le 7 juillet, une autopsie médico-légale était pratiquée par le docteur Paris et le professeur Guy Nicolas, médecin légiste, chef du service de cardiologie du C.H.U. Cette autopsie a pour but de *« déterminer les causes de la mort »*, soit par lésion cérébrale, soit par inhalation bronchique. Il s'agit aussi, après communication du dossier médical, de *« rechercher si l'enfant a reçu les soins appropriés ou si le décès est consécutif à une négligence »*. Le rapport est rédigé le 20 octobre 1979. Les conclusions en sont on ne peut plus laconiques, indiquant, sans plus, que la mort de Roland est consécutive à un traumatisme crânien ayant nécessité une intervention chirurgicale, à la suite de laquelle l'enfant semble avoir fait un encombrement aérien au cours d'un vomissement.

Découvrir la vérité

Deux experts rennais sont commis par M. Yves Guérin Villeaubreil, juge d'instruction à Nantes. Mêmes questions, même laconisme. Dans leurs conclusions, les experts ne relèvent aucune négligence. Les parents réclament une contre-expertise afin, notamment, de savoir si l'examen scanographique ne devait pas être pratiqué plus rapidement, s'il était *« prudent et indispensable »* de donner un biberon d'eau sucrée à un enfant récemment opéré. C'est un complément d'expertise qui est fait dans lequel les experts rennais dégagent à nouveau toute responsabilité du corps médical.

Seule apparaît, concernant la surveillance post-opératoire, l'évocation d'un possible manque lié au nombre insuffisant des unités de soins intensifs qui permettent une surveillance continue des opérés. Ce complément d'expertise est remis en juin 1980 et notifié aux parents le 28 novembre 1980. Il faut ensuite attendre mai 1981 pour que soit effectuée une contre-expertise par trois experts nationaux parisiens. Leur rapport est d'une tout autre teneur. Les experts parisiens s'étonnent, en particulier, du fait que l'autopsie soit incomplète : les docteurs Paris et Nicolas n'ont procédé ni à l'examen du tronc cérébral ni à celui des bronchioles et des alvéoles pulmonaires. On ne peut donc connaître avec certitude les causes exactes de la mort.

Le docteur Nicolas nous a indiqué que *« ces examens n'auraient pas permis de conclure »*. Il reste que, de toute évidence, des erreurs ont été commises au premier rang desquelles le retard dans le diagnostic et la mauvaise surveillance du jeune opéré. Les experts parisiens notent ces erreurs. Pourtant, il n'existe plus, aujourd'hui, aucun rapport de cause à effet démontrable entre les carences et les négligences constatées au C.H.U. et le décès de l'enfant. D'où l'ordonnance de non-lieu rendue le 14 février dernier.

M. et Mme Tanguy s'étonnent pourtant vivement de ne pas avoir été entendus par le juge d'instruction qui n'a pas procédé à certaines auditions dont ils auraient fait la demande. Toujours selon eux, le compte rendu des manœuvres de réanimation effectuées le 30 juin 1979 apporte la preuve que le décès a été consécutif à une inondation bronchique, preuve que n'apporte pas l'autopsie. Ils notent, enfin, que les experts parisiens n'ont pas eu connaissance d'un certain nombre d'informations obtenues postérieurement. M. et Mme Tanguy, toujours décidés à découvrir la vérité, ont fait appel.

J.-Y. NAU.

(1) Il s'agit d'un hématome qui se constitue entre la voûte crânienne et l'enveloppe externe (dure-mère) du cerveau. Ce diagnostic impose une décision opération immédiate. S'il n'est pas opéré, l'hématome extra-dural entraîne rapidement de graves complications. La mort survient ensuite dans un bref délai.

Sports

VITESSE

Barry Sheene, le motard miraculé

Coup d'envoi du championnat du monde motocycliste de vitesse, samedi 19 mars, sur le circuit de Kyalami en Afrique du Sud. Sur la grille du départ, les meilleurs pilotes en 250 et 500 cm³ et l'Anglais Barry Sheene, le miraculé.

La « Yama » rugit sur la longue ligne droite du circuit de Silverstone : « 270 chrono ». Pleins gaz Barry Sheene aperçoit, derrière un faux plat, la moto de Patrick Igoa gisant au milieu de la piste. Le choc est terrifiant. Ambulance, hôpital, opérations. Barry est sauvé de l'amputation. Et huit mois après cet accident, le pilote anglais s'aligne au départ du Grand Prix de Kyalami, en Afrique du Sud.

Qu'est-ce qui fait courir Barry Sheene ? Deux fois champion du monde en 500 cm³ (1976 et 1977), il est à trente-deux ans, un des plus vieux pilotes du Continental Circus. Et il a déjà frôlé la mort plusieurs fois. En 1975, pendant les 200 Miles de Daytona , le pneu arrière de sa machine éclate à plus de 280 km/h.

Il est projeté à plus de 400 mètres. Jambes brisées. Six mois plus tard, à force de volonté et de courage, il se représente sur une grille de départ, avec la même détermination.

Deux chutes graves à sept années d'écart, c'est à la fois exceptionnel et prémonitoire. Barry Sheene court toujours sous le chiffre 7, son porte-bonheur.

Sa haute silhouette, sa décontraction légendaire, un pilotage sûr et mordant en font un coureur adulé par le public des motards, prompt à s'enthousiasmer pour les hommes faits de chair et de sang. Dans la saga des gros cubes, il occupe une place à part, à mi-chemin entre Kenny Roberts, « le nain jaune » à la froideur et au palmarès inégalés, et « Fast Freddie », le jeune Spencer bourré de talent, de style et d'impatience.

Le « vieux » renard du Circus

Classé seulement cinquième en 1982 au championnat du monde qu'il dut abandonner à la mi-saison à la suite de son accident, Barry Sheene est arrivé second dans un sondage de popularité réalisé en décembre 1982 par *Moto-Journal*, juste derrière Franco Uncini, l'Italien tenant du titre ! Un résultat qui en dit long sur la renommée de ce « vieux » renard du Circus qui a commencé en 1968 à tourner sur les circuits de son pays natal. Depuis, il a connu une carrière en dents de scie, faite de titres prestigieux et de « gamelles » historiques.

Le public l'aime pour ses magnifiques *wheelings*, démarrages ou sorties de courbes sur la roue arrière, pilote recroquevillé derrière la bulle du carénage. Barry l'attaquant, Barry le miraculé, mais surtout Barry vivant, souriant, charmeur, plein de signes extérieurs de vitalité. Un prince de la vitesse qui déchaîne les amitiés comme les inimitiés par sa munificence. Car Barry, c'est également, la blonde et ravissante Stephanie, ex-mannequin qui court après les *chronos* du numéro 7, la fameuse Rolls Royce, arbre cachant la forêt de Mercedes et de Porsche, et la folie de piloter des hélicoptères.

« Sheene est foutu » a été pendant longtemps le leitmotiv des spécialistes du secteur. L'an passé, il a prouvé qu'il fallait encore compter sur lui. Les jeunes loups qui viennent semer la terreur sur les circuits — Freddie Spencer ou Randy Mamola — n'ont pas encore réussi à prendre véritablement en défaut l'expérience et la classe de Barry Sheene, qui vient, cette année encore et malgré ses récentes blessures, remettre en jeu deux titres de champion du monde vieux de six ans. Pour le plaisir...

DOMINIQUE GAUTRON.

COUDERC

Le Déroulède du rugby

France-Galles, ce samedi 19 mars au Parc des Princes, sera le dernier match de Roger Couderc, le Déroulède du rugby français.

On l'a appelé le seizième homme du Quinze de France : Roger Couderc, celui par qui l'ovale est passé au-dessus de la Loire, celui avec lequel des millions de téléspectateurs ont poussé en mêlée, sauté en touche, marqué des essais et encaissé des buts avec les « Bleus » à Colombes puis au Parc des Princes, à Twikenham, à Landsdowne-Road, à Murrayfield, à l'Arms-Park, partout où est dite la grande messe rugbystique. Le bon sacristain doit servir une dernière fois le révérend père Rives et son acolyte Butler, ce samedi pour un France-Pays-de-Galles fort peu œcuménique. Point final d'une carrière pour une finale du tournoi des cinq nations. Larme à l'œil et cocorico aux lèvres.

« Zézé » est enfant de Souillac, le pays de la bonne prune et du rugby-village où il vit le jour en 1918 et où il marqua ses premiers essais entre les bouses de vache. Il en garde une verve de terroir, un nez de boxeur et une passion communicative pour le ballon ovale.

La communale, le lycée de Cahors, les débuts dans le journalisme, la captivité... Le Couderc de la Libération a un beau brin de plume. Il s'est essayé au « polar » *(le Nez de Siméon)* et à la comédie *(le Trésor des moines)*. Il pige dans une revue de prisonniers de guerre, mais c'est à la R.T.F. que son talent va s'accomplir. Son accent, son lyrisme, font partager aux Français ses coups de cœur pour le *« duc »* Domenech, *« Oualtère »* Spanghero, Mias, Prat, Gachassin.




D'après Michel Iturria : « Les rubipèdes »

C'est le temps des pionniers, les vagissements du « star-system » télévisuel. On identifie les hommes à leur rubrique : le cheval, c'est Zitrone, le rugby, c'est Couderc. Cela en devient presque un malentendu avec les méridionaux : *« J'ai eu la chance d'entrer à la télé au moment où il fallait. Mais je n'ai jamais eu la prétention de faire découvrir le rugby aux gens du sud-ouest et du sud-est. Je l'ai simplement fait aimer à ceux du nord, à ceux de l'est ou de l'ouest qui ne le connaissaient pas. Nuance ! »*

1968. Interlude. Il est dans les charrettes des exclus de l'O.R.T.F. Pendant six ans, les Français coupent le son de leur télé pour écouter son commentaire sur les ondes périphériques. Marcel Jullian le rappelle en 1974 sur Antenne 2.

« Bala »

L'étrange lucarne a changé. On le flanque bientôt de Pierre Albaladejo, *« Bala »*, celui qu'il avait justement surnommé *« l'homme au pied d'or »*. Le chantre et le technicien. L'ardeur et la rigueur. Heureux mélange. *« Je vois ce que personne ne voit. Je vois des essais lorsqu'il n'y en a pas. J'oublie de voir les en-avant. C'est sûrement pour cela que l'on dit que je ne suis pas un technicien. »* Langage du cœur. Pour la raison. « Bala » veille.

Puis l'heure de la retraite sonne comme la cloche à la fin de la « récré ». C'est le temps des décorations — Légion d'honneur remise par le président de la République, médaille d'or du président de la fédération — et le moment un peu mélancolique où l'on se demande s'il y aura un autre poète. Silhouette massive dans le tweed douillet, Couderc s'en va, heureux, en sachant bien que les cimetières sont pleins de gens irremplaçables : *« J'ai l'impression qu'il y a de moins en moins de gens qui ne m'aiment pas... On aime toujours trop tard. »*

ALAIN GIRAUDO.

La retraite en question

La retraite à soixante ans et la réforme de la préretraite ont amené de nombreux lecteurs à nous écrire. Nous publions ci-dessous quelques-unes des lettres les plus significatives.

Une rupture unilatérale de contrat et une malhonnêteté

Titulaire de la garantie de ressources depuis le 1er février 1980, j'ai reçu, ainsi que tous les autres bénéficiaires, une décision nominative et individuelle des ASSEDIC m'informant que la garantie de ressources me serait versée jusqu'à la date de ma retraite, le 10 avril 1985, c'est-à-dire trois mois après mon soixante-cinquième anniversaire, qui tombe le 10 janvier 1985.

Or je viens d'apprendre que le gouvernement a décidé de cesser le paiement de la garantie de ressources le jour du soixante-cinquième anniversaire des intéressés par un décret du mois de novembre 1982.

Il y a là, à mon avis, une rupture de contrat unilatérale et une malhonnêteté, et j'avais toujours pensé que les lois et les décrets n'avaient pas d'effet rétroactif. Or la décision des ASSEDIC me concernant est datée du 3 mars 1980.

Il est évident que si la garantie de ressources n'avait pas existé, je n'aurais pas été licencié et aurais continué mes activités – comme tout le monde – jusqu'à ma retraite Sécurité sociale.

Je sais que la situation des ASSEDIC n'est pas florissante, mais renier sa signature, pour la République, me semble une chose particulièrement grave et préoccupante.

S'il n'y a rien à faire, devrais-je dire, comme je ne sais plus quel manifestant : « *J'ai voté Mitterrand, je suis un con !* »

M. J. VILLEDIEU,
ancien ouvrier du Livre, Beaumont.

3 500 F par mois en décembre et cadre supérieur

Médecin praticien en médecine libérale de 1944 à 1949, j'ai décidé, ayant eu trois enfants coup sur coup, d'avoir des horaires plus précis afin de pouvoir mieux m'occuper de ma famille, et de faire de la médecine du travail, médecine qui a revêtu pour moi tout particulièrement un caractère social.

Née le 19 octobre 1917 et me trouvant en préretraite depuis le 1er avril 1978, j'ai demandé, au mois de mai 1982, ma retraite pour cette date anniversaire du 19 octobre 1982.

1) A la Sécurité sociale, on m'a indiqué que cette retraite m'était servie à partir du 1er novembre 1982, les allocations de novembre et décembre 1982 étant réglées à fin décembre 1982 ;

2) A la caisse de retraite complémentaire des cadres, la retraite part du premier jour du trimestre civil suivant la date de naissance, c'est-à-dire le 1er janvier 1983 en ce qui me concerne.

Paraît le décret Bérégovoy : l'ASSEDIC, sans avertissement, ne m'a réglé mes allocations que jusqu'au 26 novembre 1982.

C'est-à-dire que, pour le mois de décembre 1982, je n'ai eu pour vivre que l'allocation retraite de la Sécurité sociale, soit 3 500 F majorée de 10 % pour avoir élevé trois enfants.

Je pense que l'honnêteté aurait dû consister à ce que l'ASSEDIC me verse mes allocations de préretraite jusqu'au 1er janvier 1983, diminuées des deux mois (novembre et décembre) de pension que la Sécurité sociale vient de me verser.

Que ne suis-je née un 31 décembre ! Je serais passée *sans interruption* de la préretraite à la retraite. Si M. Bérégovoy, du jour au lendemain, perdait son salaire et tombait à 3 500 F par mois, sans autre forme de procès, qu'en dirait-il ?

Docteur S. HUMBERT,
Besançon.

Une sinistre amertume

Dans une analyse de l'accord « *Retraite à soixante ans* » du 4 février 1983, M. J.-P. Dumont fait état des appréciations d'autosatisfaction de la majorité des « *partenaires sociaux* ». M. Bérégovoy : « *Une grande conquête sociale.* » La C.G.T. : « *Succès considérable pour TOUS les travailleurs.* » F.O. : « *Étape très importante.* » La C.F.D.T. « *a signé avec joie* », etc.

Je vous adresse le témoignage d'un cadre fidèle lecteur de votre journal, syndicaliste C.G.T.-U.G.I.C.T., pour lequel ces dithyrambes ont un goût de sinistre amertume. Ainsi, j'ai pu voir en deux mois (du 27 novembre 1982 avec la résiliation de l'ancien accord « préretraites » au 4 février 1983) mes ressources potentielles de retraitable tomber de 70 % à probablement moins de 50 % de mon salaire, cela après quarante-trois ans d'activité, dont vingt-sept ans de cotisations pleines tant au régime « cadres » qu'à celui de l'UNEDIC.

Des centaines de milliers de cadres ressentiront certainement douloureusement cette brutale régression et penseront, à juste titre, qu'ils ont été floués par des promesses inconsidérées.

Indépendamment des conséquences individuelles de cette diminution de ressources, je crains que cette politique n'ait des conséquences fâcheuses dans une couche sociale légitimement attachée à ses droits, couche sociale dont la nouvelle politique mise en œuvre depuis le 10 mai a bien besoin pour réaliser ses objectifs ambitieux.

G. MARTIAL,
Montreuil.

Retraite courte : rien de changé pour certains

Nous ne sommes pas d'accord sur les effets des mesures gouvernementales pour la retraite à soixante ans.

Je vous demande de regarder le petit tableau sur le montant en pourcentage de la pension du régime général :

Age	Avant l'ordonnance	Après l'ordonnance						
	quelle que soit la durée d'assurance %	37,5 années et plus %	37 années et moins %	36 années %	35 années %	34 années %	33 années %	32,5 années %
60 ans	25	50	47,5 (1)	42,5 (1)	37,5 (1)	32,5 (1)	27,5 (1)	25
61 ans	30	50	47,5 (1)	42,5 (1)	37,5 (1)	32,5 (1)	30 (1)	30
62 ans	35	50	47,5 (1)	42,5 (1)	37,5 (1)	35 (1)	35	35
63 ans	40	50	47,5 (1)	42,5 (1)	40	40	40	40
64 ans	45	50	47,5 (1)	45	45	45	45	45
65 ans	50	50	50	50	50	50	50	50

(1) Le mécanisme no 1 (années d'assurance manquantes par rapport à la durée de 37,5 années) est plus avantageux que le mécanisme no 2 (années manquantes pour atteindre 65 ans).

Il me semble que pour tous les gens qui se trouvent au-dessous de la ligne rien n'est changé. On pouvait anticiper dans l'ancien système à condition de perdre 1,25 % par trimestre. Si l'on prend le cas de la personne âgée de soixante-trois ans et qui compte cent quarante trimestres, on constate que les taux de liquidation sont identiques et, la formule de calcul du montant ayant été conservée, la retraite reste égale à :

$$S \times \frac{40}{100} \times \frac{140}{150}$$

Si S est égal au plafond, on a :

$$7\,410 \times \frac{40}{100} \times \frac{140}{150} = 2\,766{,}4\ F$$

ce qui est rigoureusement identique au montant acquis dans l'ancien système.

Mais il y a une autre façon de considérer les choses selon la durée de cotisation. Dans l'ancien système, avec la même durée de cotisation que ci-contre, soit cent quarante trimestres à soixante-cinq ans, on aurait eu :

$$7\,410 \times \frac{50}{100} \times \frac{140}{150} = 3\,458\ F$$

à comparer avec les 2 766,40 F ci-contre. Donc l'anticipation n'est pas gratuite !

Bien sûr, on aurait terminé sa carrière plus tard. Ce qui signifie qu'on a eu plus de mal à réunir ces cent quarante trimestres. C'est le cas des femmes qui ont une carrière interrompue ou qui commencent plus tard, après avoir élevé leurs enfants, par exemple ; c'est aussi le cas de ceux qui, comme moi, ont passé quelques années dans les anciennes colonies où les employeurs n'étaient pas contraints de cotiser – il faut donc travailler plus longtemps. Ce n'est pas triomphal !

M. PLACE,
Combs-la-Ville.

Colère

Au moment où politologues et journalistes cherchent à comprendre les multiples raisons de la défaite de la gauche dimanche dernier, je vous en propose une, catégorielle certes, mais non négligeable numériquement : la colère et l'amertume des préretraités devant la dégradation de leur niveau de vie.

Ces retraites n'ont pas été revalorisées depuis avril 1982 et les indemnités versées par les ASSEDIC ont été bloquées par le gouvernement à leur niveau nominal initial. Étant donné l'inflation sur ces douze mois, cela fait une perte de pouvoir d'achat de 8 % au moins.

Au 1er mai 1982, ces retraites ont été amputées arbitrairement d'un « précompte de Sécurité sociale » de 2 %.

Enfin, au 1er avril 1983, elles seront amputées une nouvelle fois de 5,50 % (M. Bérégovoy avait même demandé 10 % à l'origine).

Au total, cela fait une perte de pouvoir d'achat de 15,5 % en un an. Quel salarié accepterait que son salaire soit ainsi diminué ? Mais les salariés peuvent s'exprimer par leur syndicat et, à la limite, par la grève. Les retraités ne le peuvent pas et n'ont que leur bulletin de vote pour se manifester. C'est ce qu'ils ont fait.

Il y a, paraît-il, cinq cent mille pré-retraités en France aujourd'hui, ce qui fait près d'un million d'électeurs avec leur conjoint.

Certes, tous ne sont pas en préretraite depuis un an et tous ne votaient pas à gauche en mai 1981. Mais, parmi ceux qui l'ont fait, croyez-vous que beaucoup ont été enclins à renouveler leur vote à gauche en mars, sauf les plus politisés ?

Pour reprendre le mot célèbre, l'attitude du gouvernement envers les pré-retraités ? plus qu'une forfaiture, une faute politique !...

M. BONNEFON,
Grenoble.

Je n'ai pas voté

Je n'ai pas voté aux municipales, pas plus que je ne le ferai lors des prochaines élections. Pour protester contre la décision du gouvernement (M. Bérégovoy en particulier) qui, sans courir de risque, a revalorisé nos pensions de 8 % l'année, alors que, jusqu'à un récent passé, ce taux était régulièrement porté à 13 ou 14 %.

Pourquoi une telle décision ? Eh bien ! parce que les retraités ne manifestent pas, ne se mettent pas en grève, n'ont pas de syndicat, ne peuvent, comme les autres, occuper des locaux.

Il faut vraiment être naïf pour croire que l'évolution de vie n'a augmenté que de 8 %. Il suffit de regarder autour de soi pour s'en dissuader.

Le retraité n'a-t-il pas le droit de vivre ou survivre comme les autres ? Au moins comme les smicards ? Ce qu'il touche aujourd'hui n'est pas un cadeau qu'on lui fait, mais le fruit d'un travail (et de cotisations) de toute une vie. Les soins qui lui sont prodigués sont compensés par les cotisations qu'il verse à la Sécurité sociale.

D. MAZEL,
Villiers-le-Bel.

Ceux qui ont cotisé plus de 37,5 années

Je lis un peu partout dans les journaux et j'entends dans les médias que le gouvernement et les partenaires sociaux se préoccupent de ceux des salariés qui ont ou vont avoir très bientôt soixante ans, mais qui n'ont pas les fameuses trente-sept années et demie de cotisations. Fort bien. Mais, apparemment, et sauf erreur de ma part, qui se préoccupe de ceux qui dépassent largement les trente-sept années et demie de cotisations, mais qui n'ont pas soixante ans ?

Je suis né en octobre 1926, et dès l'âge de quatorze ans, le 5 novembre 1940, je commençai à travailler sur les chantiers, et je viens d'entrer dans ma quarante-troisième année de travail et de cotisation. Pour arriver à soixante ans, il me faudra accomplir quarante-six années de travail. Je trouve cela scandaleux et d'une injustice criante.

J'ai demandé à mon employeur, l'an dernier, à bénéficier d'un contrat de solidarité. Mais du fait que la société avait déposé son bilan, rien n'a été fait. Nous venons d'être racheté par un autre groupe, et j'ai déposé une autre demande. En vain. Pour le moment. J'ajouterai que je travaille toute l'année en grand déplacement, tant en France qu'à l'étranger, dans un métier dur, la fumisterie industrielle. Je suis las, j'ai les vertèbres en mauvais état et, pourtant, je continue quand même. Avec le moral !

J'avais écrit à l'automne 1981 au ministre de la solidarité nationale, Mme Nicole Questiaux, et j'avais cité dans ma lettre un de vos articles où vous écriviez que la méthode la plus juste et la plus économique pour les départs en retraite serait de tenir compte des années d'activité au lieu de l'âge. Le gouvernement a choisi une autre voie, qui, certes, représente un net progrès, mais que dire des augmentations de cotisations sur les retraites, ou la baisse des taux sur les préretraites à partir du 1er janvier 1983 ?

J'ai hésité longtemps à vous écrire, mais je voulais le faire, ne serait-ce que pour dire mon écœurement d'une telle situation. Je n'ai jamais usé, dans toute ma vie de travailleur, d'arrêts-maladie, sauf quand c'était vraiment nécessaire, mais je crois que maintenant je vais le faire, ça me permettra d'être un peu plus souvent chez moi et cela me reposera. Le corps et l'esprit.

A. P.
Longwy.

Après la signature d'accords sur les régimes complémentaires

Une satisfaction mêlée d'inquiétude

C'est fait... ou presque : les partenaires sociaux ont signé, le 18 mars, les textes d'application de la retraite à soixante ans, douze jours seulement avant l'échéance, puisque l'ordonnance du 26 mars 1982 a prévu la date du 1er avril 1983 pour la reconnaissance effective du droit à la retraite à soixante ans au taux plein.

Plusieurs documents négociés entre les syndicats et le C.N.P.F., et une convention financière entre l'Etat et les partenaires sociaux donnent en effet aux caisses de retraites complémentaires les moyens administratifs et financiers pour calculer le montant des pensions, fixer le champ des bénéficiaires et financer en partie ces nouveaux droits. Pour arracher la signature du patronat, M. Bérégovoy fait une concession au C.N.P.F. en acceptant de ne pas mettre à la charge du nouveau régime transitoire (la « *structure financière* ») le tiers des 6 milliards d'emprunt déjà émis par l'UNEDIC. Pour obtenir le paraphe de tous les syndicats, le C.N.P.F. s'est engagé à négocier rapidement l'harmonisation des caisses de retraite et la prise en compte des carrières incomplètes du personnel d'encadrement.

Un rappel du C.N.P.F. : pas de charges nouvelles

La satisfaction était donc réelle, vendredi, au ministère des affaires sociales. Mais c'est plutôt un « ouf ! » de soulagement, excluant tout enthousiasme, qui a été généralement exprimé. Les réserves et les inquiétudes ne manquent pas.

Réserves tout d'abord des syndicats sur le contenu des accords : des injustices n'ont pu être évitées. D'anciens salariés – aujourd'hui artisans ou commerçants, ou encore sans activité – ne pourront pas bénéficier de la retraite complémentaire au taux plein à soixante ans. En outre, les mères de famille salariées qui disposent d'années gratuites de cotisation dans le régime général n'ont pas cet avantage dans le complémentaire.

Réserves aussi du patronat et de la C.G.C., qui ont signé du « bout de la plume ». Pour le C.N.P.F., toujours hostile à la retraite à soixante ans, cette réforme, « *en raison de l'évolution démographique (...) d'ici une dizaine d'années, n'était pas nécessaire* ». Le patronat s'inquiète du financement, à moyen terme, de ce nouveau droit, déclarant que « *peut-être un jour considérera-t-on qu'il pèse lourdement sur l'économie française et qu'il menace l'avenir des régimes* ». En outre, le patronat rappelle que lors des prochaines négociations sur l'assurance-chômage, il abordera ces discussions « *avec la même préoccupation : celle d'éviter des charges sociales nouvelles aux entreprises.* »

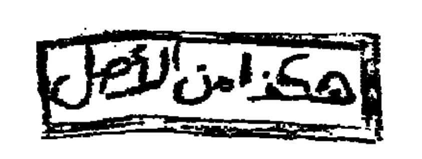
Cette affirmation explique l'inquiétude des syndicats. Ils auraient souhaité que le gouvernement ne cède pas aux pressions du C.N.P.F. En reportant la totalité du poids des 6 milliards de francs d'emprunt – au lieu des deux tiers – sur l'assurance-chômage (UNEDIC), qui n'aura certes plus à supporter la charge des préretraités (ils entrent dans la « structure financière ») mais qui perd deux points de cotisations (transférés à ladite « structure »), alors que 1,6 point aurait peut-être suffi, le gouvernement a fait œuvre de sagesse pour le nouveau régime provisoire, mais il a reporté sur l'UNEDIC les problèmes de financement.

Or la petite phrase du C.N.P.F. – pas de charges nouvelles – a un sens menaçant. S'il doit en être ainsi, et s'il se confirme que l'UNEDIC est en déficit (l'importance de celui-ci dépendra de l'évolution de l'économie et du chômage et rien n'est encore joué), il faudra, fin 1983 ou début 1984, soit majorer les cotisations des salariés, soit réduire les prestations des chômeurs. Les syndicats ont vivement réagi à cette menace. Pas question de rogner ces prestations, affirme la C.F.T.C., qui « *sera très vigilante* » ; « *Nous n'admettrons pas que les charges supplémentaires incombent à l'UNEDIC, remettant en cause les droits des chômeurs. Nous refuserons la solidarité entre futurs retraités et chômeurs* », ajoute la C.F.D.T. La C.G.T.-F.O., la C.G.C., elles aussi, sont « *inquiètes* », et la C.G.T., refusant toute régression sociale, parle déjà d'une « *future bataille* », ajoutant que l'un des moyens de réduire le chômage sera d'imposer aux entreprises le remplacement de chaque retraité par l'embauche d'un chômeur. Si les accords du 18 mars marquent une heureuse issue pour tous ceux qui réclamaient la retraite à soixante ans, la longue marche pour compléter cette réforme n'est pas terminée : il reste à régler des problèmes toujours en suspens (les cadres, l'harmonisation) et à donner des moyens aux caisses pour liquider sans trop de retard les nouvelles pensions. Il reste surtout à financer tous ces systèmes.

Comme le déclarait M. Faesch (F.O.), il ne faut pas oublier que « *derrière les mots, il y a les chiffres et ils sont cruels* ». Certes faible, les premières années, l'effort contributif deviendra, au fil du temps, important et difficile à répartir. Rapidement, il faudra donc, par réalisme, parler chiffres. Il faudra aussi faire comprendre que la solidarité entre jeunes et vieux suppose une contribution de ceux qu'on appelle des « adultes ».

JEAN-PIERRE DUMONT.





SALLE PLEYEL : TROIS SIÈCLES DE LUTHERIE FRANÇAISE

L'âme et la corde

Voulez-vous apprendre tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les instruments du quatuor ? Voulez-vous faire la différence entre les archets à hausse d'ébène et ceux décorés d'écaille ou d'or ? Déplacez-vous Salle Pleyel : l'exposition « Trois siècles de lutherie française » offre mieux qu'une leçon, davantage qu'une rétrospective : elle est plus exhaustive que n'importe quel traité.

L'âme ? Un petit cylindre de bois ajusté perpendiculairement à la voûte, à l'intérieur du violon, ou de l'alto, ou du violoncelle, ou de la contrebasse et qui en rejoint le fond afin de transmettre les vibrations des cordes. *La barre d'harmonie ?* Une pièce longitudinale, symétrique de l'âme, mais fixée, elle, à la table d'harmonie – comme une poutre – et faisant contrepoids à la pression des cordes.

Et aussi, il y a la *tête*. Et encore les *ouïes*, ouvertures en formes de lettres « F », de part et d'autre du chevalet, plus ou moins échancrées, avec leurs pattes à la courbure variable... On pourrait aussi parler des *chevilles*.

On interroge souvent les musiciens sur la musique. A l'affût de leurs états d'âme (*il s'agit de l'autre âme, chevillée au corps, celle-là – paraît-il*) et, sous le prétexte d'analyser leur jeu, on s'intéresse à leurs tourments.

Mais qui, vraiment – prête attention à la couleur d'un instrument, à sa sonorité, à son âge, à son histoire ? Qui sait qu'une « baguette », selon qu'elle a été fabriquée par tel ou tel archetier, est capable de faire chanter un alto comme ceci ou comme cela ? Bien sûr le violoniste Pierre Amoyal a récemment raconté les aventures de son Stradivarius porte-bonheur. Bien sûr Mstislav Rostropovitch ne joue pas sur du contreplaqué ; oui son violoncelle fameux appartint à Duport, c'est celui que Napoléon faillit percer à coups d'éperons, en voulant faire le malin après un concert donné à sa gloire. Non, aucun mélomane n'a manqué les occasions d'entendre Isaac Stern dire les risques encourus par ses violons : il en utilise plusieurs, en alternance, car les trop fréquents voyages en avion – *différences brutales de pression*, de température, d'humidité – affectent les instruments autant qu'ils perturbent les cordes vocales des chanteurs.

Peut-être même n'ignore-t-on pas que le violon de Paganini est fréquemment utilisé par Salvatore Accardo. Quant à celui de Ginette Neveux perdu en mer et dont la tête aurait été retrouvée... Etienne Vatelot a raconté lors d'un des « Grands Échiquiers » de Jacques Chancel. On le voit souvent, Vatelot, à la télévision. En tant que luthier des « *grands* », en tant aussi qu'expert habilité à garantir pour trente années l'origine et la valeur des instruments anciens. On le croise dans les concerts. Dans les salles des ventes. *« Il est un peu le Paul Bocuse de la profession, il fait nos relations publiques »*, nous a dit, souriant un brin, mais gentiment, un autre luthier ayant lui aussi pignon sur l'auguste rue de Rome – ce secteur du neuvième arrondissement où sont établies, de père en fils, les maisons les plus prestigieuses.

L'officine de Vatelot ressemblerait davantage au siège d'une grosse étude de notaire qu'à un atelier d'artisan, n'étaient les murs tapissés de photos dédicacées par autant de virtuoses du monde entier, reconnaissants. Le maître de céans, en blouse blanche, reçoit au premier, dans une pièce lambrissée. Il arrive que trône là un violoncelle en cours de fabrication dont la tête – notera le visiteur – a quelque chose de commun avec le profil singulier du maître. C'est lui donc qui a sélectionné pour l'exposition de la Salle Pleyel la série impressionnante des instruments anciens présentés dans le hall en guise d'émouvante introduction historique. La plupart de ces trésors proviennent du musée instrumental du Conservatoire national supérieur de musique, ou de collections privées.

Une renaissance

Plus que ce rassemblement c'étaient, le jour de l'inauguration, les vitrines de la section « instruments modernes » qui attiraient, tout entière réunie, la communauté des faiseurs d'instruments » comme on disait en 1599, quand la France, question lutherie, arrivait loin derrière l'Italie d'Amati ou de Gasparo da Salo. Composé par un jury sous la responsabilité de Jean Bauer, président du Groupe des luthiers et archetiers d'art de France, cet échantillonnage significatif de la production contemporaine paraît bien en effet répondre à une nécessité, une logique, une urgence... A en juger par les discussions de solistes absorbés dans la contemplation des archets fabriqués par Stéphane Tomachot, qui aura vingt-quatre ans l'été prochain, ou à constater le contentement non dissimulé des jeunes professionnels invités à montrer leurs chefs-d'œuvre, parfois réalisés *tout exprès cette confrontation*, une première en France arrive à point nommé. *« Il s'agissait de dresser un bilan »*, dit Jean Bauer, celui qui a peut-être le plus insisté pour que figurent Salle Pleyel ceux qui ne font pas forcément partie du Groupe des luthiers, sorte de corporation presque digne des temps du compagnonnage. Il ajoute : *« En 1970, la moyenne d'âge chez nous était de soixante ans, aujourd'hui elle est tombée à vingt-sept ans »*, et ça le remplit de soulagement : le métier, qui avait bien failli mourir, se relève, *« grâce notamment à la création en 1970 de l'école de Mirecourt, puis en 1971 d'une école d'archèterie »*, dit-il. Cent trente maîtres luthiers, assistants ou stagiaires, sont aujourd'hui répertoriés dans le pays, mais quatre ou cinq seulement d'entre eux vivent uniquement de la fabrication. C'est son cas : Jean Bauer, établi à Angers, se dévoue à la cause du neuf : *« Vous me voyez en complet veston et on me donne la Légion d'honneur mais je suis un artisan, et pas un antiquaire : la restauration ne me tente pas. »* Il montre des mains un peu martyrisées par la gouge et continue : *« On ne crée pas d'ateliers dans le désert, et les artistes français devraient favoriser notre recherche en jouant nos intruments. Nous n'allons pas non plus éternellement copier ce qui se faisait au dix-neuvième siècle alors que le style de l'école française a changé depuis 1920. Mais les expériences ne sont pas subventionnées. Alors que la consommation d'instruments ne cesse d'augmenter, devrons-nous, pour vivre, commercialiser des instruments importés du Japon ou d'Allemagne de l'Est ? »*

La réalité est là : même si Milstein, Menuhin, Stern ne rechignent pas devant le moderne, beaucoup de musiciens boudent le neuf de haut de gamme, préfèrent s'endetter parfois à vie pour le privilège insigne de jouer d'une merveille illustre ou séculaire. C'est à la fois très beau et un peu triste. *Cela* se résume à une formule simple : 700 000 francs lourds, au moins, pour un alto signé Gasparo da Salo, à peine plus de 50 000 francs pour un autre fabriqué en 1981 comme celui-ci, en *peuplier magnifiquement ondé*, de Pierre Allain, resplendissant. Bien sûr, il faut entendre comment tout cela sonne... C'est possible au sein de l'exposition, où chaque jour, de 18 heures à 19 heures les musiciens sont conviés à procéder à des essais comparatifs... (*Il faudrait* rappeler ici les expériences amusantes de ces tests où, appelés à juger des sonorités d'instruments aux réputations inégales, les connaisseurs les plus avertis se trompent dès que celui qui joue est caché derrière un rideau). A Pleyel pas question de telles perversités *ni de* surprises fatales ou confondantes : point de compétition ouverte, une occasion unique de mesurer amplement les vertus des factures récentes.

Dynasties

A l'œil simplement la proximité de l'ancien et du neuf est déjà instructive : comparez la patine des *pochettes* miniatures de Jacques Dumesnil (miniatures fabriquées par les maîtres à danser de Louis XIV) aux flamboyances oranger-jaune des vernis d'aujourd'hui ; imprégnez-vous des formes sculptées par Jean-Baptiste Vuillaume ou Nicolas Lupot, figures d'un dix-neuvième siècle où la façon française, copiée sur Stradivarius, triompha *dans le monde, et allez ensuite* admirer la splendeur des flammes brillant sur le violon de Max Millant, qui, aujourd'hui à la retraite, vit à Cannes où il continue à construire « pour s'occuper » ; n'oubliez pas enfin les vigoureuses beautés des pièces signées René Morizot (un des derniers maîtres de Mirecourt) ou Hugues Paumier, un tout jeune ayant fait ses classes en Italie, puis chez James Chauvelin rue Charles-V, à Paris.

Ces expériences de va-et-vient entre les âges du métier, ou entre les écoles actuelles de Crémone et *de Mirecourt* (le même *village* des Vosges où à l'époque du peintre Claude Gelée on fabriquait des violons pour la cour de Lorraine) : oui ces aller et retour d'une vitrine à l'autre afin de repérer des différences infimes ou au contraire frappantes vous donneront une idée de ce qui est la mémoire visuelle des experts. Au-delà des étiquettes souvent fantaisistes collées à l'intérieur des instruments anciens, ils doivent trancher a un détail, une nuance près, entre ce qui revient ou non à Guarnerius ou à Sartory ; or dix *mille luthiers ont fabriqué dans le* passé. *« Cela ne s'apprend pas, cela se vit, très tôt : mon grand-père me demandait de reconnaître un instrument en ne me montrant de sa photographie qu'un centimètre carré ; j'avais à peine cinq ans »*, nous a raconté, à Bâle, Michaël Baumgartner, luthier suisse, succédant à l'âge de trente ans à ses père et grand-père, et peut-être arrière-grand-père.

En France, les dynasties de ce genre tiennent toujours bon, et des « familles » comme celle de Lucien Schmitt – près de Grenoble – et de son fils Jean-Frédéric, qui, à Lyon, reçoit de nombreux stagiaires en archèterie notamment, forment à elles seules de véritables *écoles* (heureusement puisque neuf élèves par an sur deux cent cinquante candidats sont admis à Mirecourt). Cependant le système de transmission se modifie. Les jeunes qui font parler d'eux n'avaient pas forcément pour parents des luthiers. Tous sont passés par l'apprentissage et *« ne voient pas d'autres moyens ». « A moins d'être irresponsable et de ne pas hésiter à massacrer des instruments, il faut des années »*, dit Michel Gladieux, qui exerce en solitaire dans une arrière-cour du onzième arrondissement, où il construit des copies de vielles anciennes, restaure des instruments exotiques ou des contrebasses déterrées aux Puces, à moins qu'il ne passe des journées entières à rendre plausible le violon d'un enfant passé par là – faisant payer à chacun selon ce qu'il peut, c'est-à-dire *« souvent des clopinettes »*.

« La plupart des musiciens ne veulent même pas comprendre comment est fabriqué leur instrument », dit un autre, Frédéric Becker, tout aussi jeune (né en 1956) et qui s'est installé de même à son compte après avoir remporté toutes sortes de médailles et certificats de mérites, notamment à Crémone et au concours de Salt-Lake-City (U.S.A.).

Pour subsister, il répare des archets. *« Ça prend moins de temps. Une journée maximum pour une grosse réparation, alors qu'il faut cent cinquante heures pour construire un instrument. Deux violons par mois, ce serait un record. »*

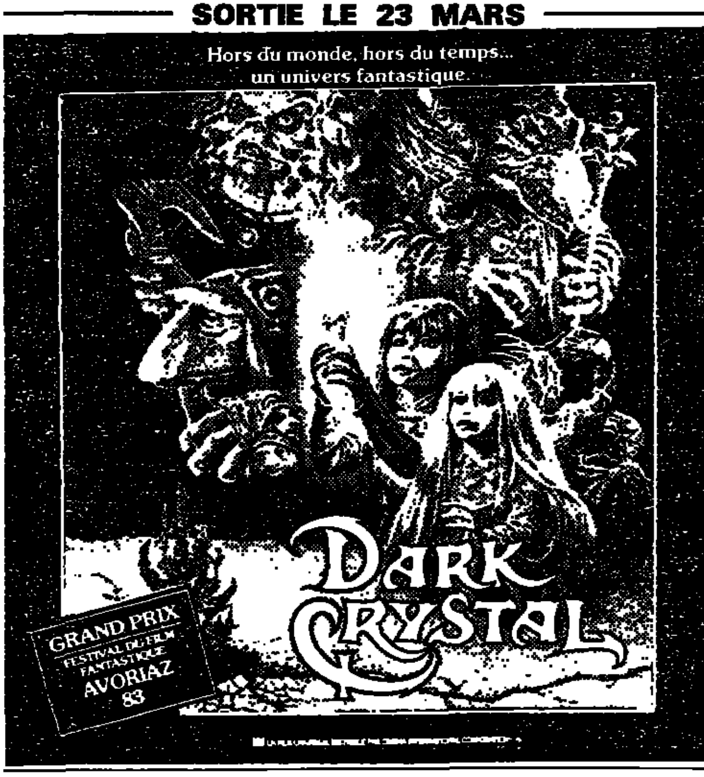
Jean-Yves Tanguy, vingt-sept ans, qui partage avec lui l'unique et minuscule pièce – rez-de-chaussée au fond d'une impasse – tenant lieu d'atelier approuve. Frédéric Becker a fabriqué déjà trente-cinq instruments. Mais, dit-il, *« J'attends d'avoir un client pour commencer un violon »*. S'il lui arrive d'en vendre, il demande 15 000 francs. Soustraire à ce chiffre celui de la T.V.A. (3 000 francs) et le montant des fournitures, l'on obtient pour salaire horaire 50 francs, le tiers du tarif horaire d'un plombier.

Ce qu'il tient à expliquer, Becker, devant son établi couvert de scies à chantourner, de canifs, de limes et de pots de vernis, c'est la modification progressive de ses modèles – le mystérieux nombre d'or revient chez lui à une intuition des *lignes* à choisir (« rien de mathématique »). Et, dit-il, la façon de passer le vernis et de traiter le bois auparavant comptent tout autant que la composition de résine et de colorants utilisée : *« Les fameux secrets des maîtres du XVIII[e] relèvent un peu du mythe*, poursuit-il. *En général, les vernis étaient faits tout bêtement par les apothicaires du temps... En revanche, le choix du bois, lui, paraît essentiel. »* Il y a soixante variétés d'érables, il faut se tromper le moins possible dans leur choix, chez les sept ou huit marchands de bois qui fournissent ces planches d'une nature particulière. (Là aussi, la légende selon laquelle seuls les détenteurs de bois très anciens, très secs, pourraient construire, quand comptent plutôt l'élasticité, la nervosité, la densité et ces ondes qui feront le charme de l'instrument, décelables paraît-il sous l'écorce d'arbres encore sur pied.

MATHILDE LA BARDONNIE.









théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE FAUCON MAL FAIT, Espace Gaîté (327-95-94), sam., 22 h, dim., 20 h 30.

ARCHÉOLOGIE, Lucernaire (544-57-34), sam., 23 h. 15.

DES SOURIS ET DES HOMMES, Studio Bertrand (783-64-66), sam., 20 h 30.

SI GUITRY M'ÉTAIT CHANTÉ, Comédie de Paris (281-00-11), sam., 18 h 30.

LA DÉDICACE, Athénée (742-67-81), sam., 21 h.

ARCHIVES DE LA HAUTE SURVEILLANCE, Galerie Peinture fraîche (551-00-85), sam., dim., 20 h 30.

HOMMAGE A COCTEAU, Resto-Show (508-00-81), sam., 22 h.

SI MARILYN, Dix-Heures (606-07-48), sam., 20 h 30.

HOTEL BABEL, Espace Gaîté (327-95-94), sam., 20 h 30.

Les concerts

SAMEDI

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. L. Maazel (Stravinsky, Strauss).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : J. Kalfa (Bach, Beethoven, Albeniz) ; 21 h : Trio Pichon Bantigny Bouchet (Mozart, Dvorak).

RANELAGH, 16 h 30 : J. Van Immerseel (Clementi, Mozart, Beethoven).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Quintette de cuivres J.-B. Arban ; 20 h 30 : Musiques traditionnelles de Turquie.

THÉATRE DE PARIS, 18 h : V. Ghesquière, J. Libouban.

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : Octuor à vent Musique oblige (Mozart, Jacob, Krommer...).

SALLE GAVEAU, 17 h : Quatuor Vermeer (Beethoven, Mendelssohn, Mozart) ; 20 h 30 : R. Petrossian (Bach, Liszt, Schumann...).

ÉGLISE SUÉDOISE, 18 h : M.-Cl. Corselis, E. Hehr (Locatelli, Haendel, Bach, Balbastre).

SALLE CORTOT, 20 h 30 : G. Andranian, C. Joly, S. Lacour, F. Gaspard (Rachmaninoff, Vallier, Fauré...).

SCHOLA CANTORUM, 20 h 45 : Yusa-Kurita (Scarlatti, Beethoven, Debussy...).

HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 18 h : Quatuor Parrenin, M. Roustcheva, M. Sartova, Ch. Debrus (Prokofiev).

CAILLOU BLANC, 18 h : D. Verroust, B. Burgos (Moschels, Rreinecke, Schubert...).

DIMANCHE

NOTRE-DAME, 17 h 45 : E. Jean (Liszt, Duruflé, Nibelle).

THEATRE DU ROND-POINT, 11 h : Trio Di Milano (Haydn, Beethoven).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 19 h : Ensemble Rameau, Quatuor de percussions, Maîtrise de Radio-France, dir. H. Farge (Haydn, Depraz).

LUCERNAIRE, 18 h 30 : Trio Pichon Bantigny Bouchet (Mozart, Dvorak).

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : Ensemble Vetera et Nova (Couperin, Bach).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 17 h : Chorale Sipan-Komitas, Ensemble arménien Navasart.

SALLE PLEYEL, 17 h 45 : Orchestre des concerts Lamoureux, dir. : G. Hurst (Brahms, Grieg, Dvorak).

ÉGLISE DES BILLETTES, 17 h : Ensemble instrumental et vocal du Collegium de Versailles, dir. F. Langlois (Bramel, Burd, Josquin des Prés).

ÉGLISE RÉFORMÉE DE L'ETOILE, 16 h : Chorale de Pentemont, Chœur d'enfants de Verrières-le-Buisson, Ensemble 12 (Bach, Honegger, Blanc).

ÉGLISE SAINT-GABRIEL, 15 h 30 : W. Parrot, J.-C. Cadée (Bach, Corelli, Sanmartini...).

SALLE CORTOT, 20 h 30 : L. Wallfisch, Trio à cordes Ludwig (Mozart, Mihalovici).

CENTRE MANDAPA, 18 h : Ensemble Venance Fortunat (chant grégorien).

CARRÉ SILVIA-MONFORT, 20 h 30 : Les chants flamencos de la semaine sainte en Andalousie. A. de Patrocinio, Frasquito, El Guapo, El Melon, M. Zapata.

CONCIERGERIE, Salle des Gardes, 17 h 30 : Bl. Verlet, clavecin (Bach).

Samedi 19, dimanche 20 mars

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI

15 h, le Baiser, de J. Feyder ; 17 h, Wine of Youth, de K. Vidor ; 19 h, Hommage à P. Sturges : Madame et ses flirts ; 21 h, Samba da Criacao do Mundo, de V. de Figneiredo.

DIMANCHE

15 h, la Duchesse de Langeais, de J. de Baroncelli ; 17 h, Je vis dans la peur, d'A. Kurosawa ; 19 h, Hommage à P. Sturges : Miracle au village ; 21 h, Encarnacao, de R. La Creta ; Vino Veritas, d'I. Nandi.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI

15 h, Hommage à P. Perrault : Un pays sans bon sens ; 17 h 15, Plein les bottes, de H. Edwards (et Langdon) ; 19 h, Hommage à S. Shadid Saless : l'Ordre ; 21 h, la Vase, de H. von Kramer.

DIMANCHE

15 h, Au bout de mon âme, de G. Dufaux ; 17 h, Sa dernière culotte, de F. Capra ; 19 h, Hommage à S. Shadid Saless : Une vie ; 21 h, Ophélia, de C. Chabrol.

Les exclusivités

L'AFRICAIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

ALL BY MYSELF (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54)

ANTONIETA (Fr.-Mex., v.o.) : Trois Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33)

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Palace Croix-Nivert (H. Sp.), 15e (374-95-04).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA BARQUE EST PLEINE (Suisse-All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE BATTANT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA BOUM N° 2 (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

CAP CANAILLE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CAPITAINE MALABAR DIT « LA BOMBE » (It-A., v.f) : Paramount-City, 6e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

CINQ JOURS CE PRINTEMPS-LA (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

COBRA (A., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Galande, 5e (354-72-71). (H. Sp.).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DANTON (Fr.) : Cujas, 5e (354-89-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Grand Pavois (H. Sp.), 15e (554-46-85).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. Sp.)

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A.). (V. ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-18-45).

DIVA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ENFANT SECRET (Fr.) : Studio Cujas (H. Sp.), 5e (354-89-22).

L'EMPRISE (A., v.o.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

L'ÉTÉ DE NOS QUINZE ANS (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HALLOWEEN III, LE SANG DU SORCIER (*) (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e, (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount Galaxie, 17e (580-18-03) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARCHIPEL DES AMOURS, Neuf nouvelles cinématographiques de Paul Vecchiali, Jacques Frenais, Gérard Frot-Coutaz, Michel Delahaye, Jean-Claude Guiguet, Jacques Davila, Jean-Claude Biette, Cécile Clairval et Marie-Claude Treilhou : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA COLONIA PENAL. EL REALISMO SOCIALISTA. SOTELO. LA VOCATION SUSPENDUE. Films inédits de Raoul Ruiz. V.o : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).

HYSTERICAL. Film américain de Chris Bearde. V.o. : Ciné-Beaubourg, 1er (271-52-36) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES ILES. Film français de Azimi. Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

JACOB LE MENTEUR. Film allemand (R.D.A.) de Frank Beyver. V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Parmount-Marivaux, 2e (296-80-40). V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA PETITE BANDE. Film français de Michel Deville. Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

UNE GIFLE. Film soviétique de Henrik Malian. V.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES YEUX DU MAL (*). Film américain de Gabrielle Beaumont. V.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; v.f. : U.G.C., 2e (261-50-32).

L'IMPOSTEUR (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JOUR DES IDIOTS (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA MORT AUX ENCHÈRES (**) (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-35-25) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MY DINNER WITH ANDRE (A., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A, v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PARTNERS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

POUR QUI VOTE L'OXYGENE (Holl., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LE PREMIER AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

RAMBO (A., v.o.) (*) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE RETOUR DES BIDASSES EN FOLIE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE RUFFIAN (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

SANS RETOUR (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Bastille, 12e (434-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

SANS SOLEIL (Fr.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

THE VERDICT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

T'ES HEUREUSE, MOI TOUJOURS (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

TE SOUVIENS-TU DE DOLLY BELL ? (You., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

TOOTSIE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

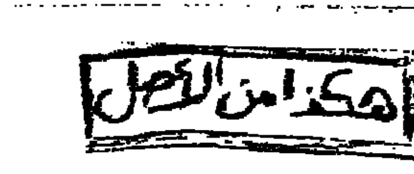
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

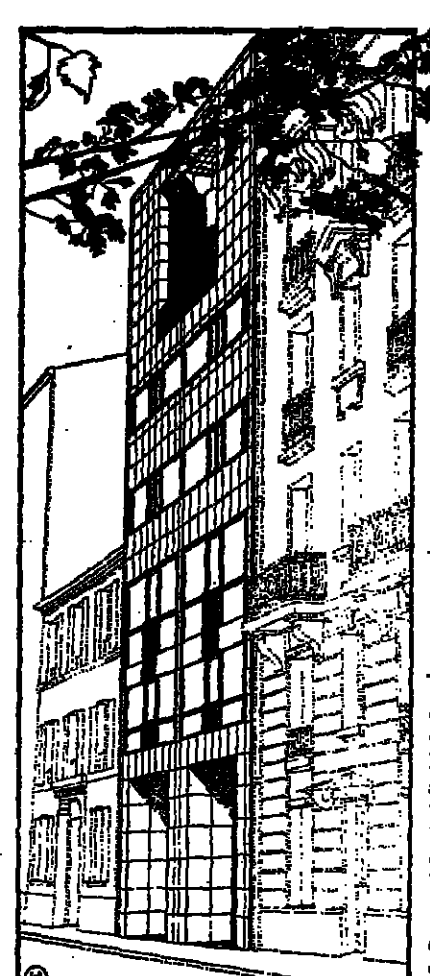
YOL (Turc, v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; v.o. : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).



IMMEUBLE AVENUE DE SAXE

Allure 25-30

Un immeuble qui vient d'être achevé, avenue de Saxe, à Paris, réemprunte les voies (au moins formelles) de l'architecture des années 1925 à 1930 ; il affiche crânement un air moderne... un « look », dirait la mode.



Dessin de Hervé Delatouche

Les styles ont de curieux destins : ils naissent, chargés des rêves, des soucis, des poétiques d'une époque, s'effacent un jour puis réapparaissent dix, vingt, cent ou mille ans plus tard, dans un contexte culturel et artistique totalement renouvelé, et portent alors des *significations* sans aucun rapport avec celles qu'ils véhiculaient à l'origine.

Ainsi le renouveau gothique de Viollet-le-Duc ou de l'Angleterre victorienne, le style pompéien du Second Empire, le Louis XV fin-de-siècle ou l'Art nouveau sur le menu des brasseries parisiennes ; ainsi encore ce « *style moderne* » en vogue depuis peu, qu'il s'agisse de porter cheveux courts et petites lunettes rondes d'écaille, de se meubler en copies d'Eileen Gray *ou bien, plus* rarement, de construire...

Une parcelle était libre avenue de Saxe, à 700 ou 800 mètres de l'Ecole militaire, là où, après la place de Breteuil, elle commence à perdre de sa pompe haussmannienne et à se « déglinguer ». Dix mètres de trottoir, la liberté de construire une façade haute de vingt : deux carrés parfaits, superposés, invitaient à une composition rigoureuse, à une quadrature. Le caractère désordonné de ce bout d'avenue *tolérait* une certaine liberté de création ; le hasard qui fit comparaître le projet devant la commission des sites, coincé entre deux épais dossiers (*ceux du nouveau vélodrome* d'hiver de Bercy et de l'énorme hôtel qui a remplacé le Gaumont-Clichy), aida à ce qu'il n'effarouche pas trop. Et voici Paris enrichi d'un immeuble insolite.

On sait que le problème de la façade a longtemps travaillé les avant-gardes. Le Corbusier, dans ses *Trois rappels à messieurs les architectes* de 1923, dénonçait ces portes et fenêtres, lassantes à la longue, qui trouent le volume et « *sont souvent des destructeurs de formes* » quand il faudrait « *en faire des accusateurs de forme* ». Il formulait peu après que la fenêtre en longueur, « *un des cinq points d'une nouvelle architecture* », libérait l'édifice ; enfin, « *sans être interrompues* », les fenêtres pouvaient « *courir d'un bord à l'autre de la façade* ». Le plaisir formel se mêlait étroitement à des « *nécessités de destination* » ; le bonheur moderne était à son comble, alliant naturellement élégance stylistique et commodité : le monde changeait de bases.

L'image qu'offre la nouvelle construction de l'avenue de Saxe fait exception dans le paysage parisien, à la fois par l'extrême froideur de son apparence, la *dureté de ses jeux plastiques*, le revêtement de grands carreaux de grès vernissé, blancs, glacés, lisses comme une tôle laquée, et par la composition étrange des pleins et *des trouées, stricte et* habilement dissonante.

Le module des carrés de grès règle l'ensemble des dispositifs de façade. De 60 en 60 centimètres, une grille fine unifie une surface que percent et rythment les portes et fenêtres, toutes dessinées sur ce même étalon : en rez-de-chaussée, deux trous carrés de six modules de côté, la porte du garage et l'entrée de l'immeuble ; puis de grandes baies de huit modules, serrées l'une contre l'autre aux *premier et deuxième étages* ; *puis* encore deux niveaux de fenêtres en longueur qui, de leurs vastes horizontales, assoient cet agencement dynamique et le calment ; enfin une loggia, trou carré de huit modules au beau milieu du front de l'immeuble, creux sombre où vient s'arrondir en saillie un petit balcon émaillé de pastilles rouges.

La façade est ainsi animée de contractions et de détentes, scandée, très tenue dans un carcan rigide et pourtant mouvementée. Les retraits y sont francs, dans les deux trous d'entrée et surtout la loggia perchée ; le reste, surfaces vitrées, menuiseries de métal noir ou pans de carrelage, règne au même plan, sans le moindre creux, au même « nu » comme disent les architectes.

Tout est parfait, et pourtant on est en droit d'éprouver un léger malaise devant cet immeuble ; sa rigueur semble toute de façade et n'est en fait qu'à peine moderne. Elle est plutôt « de style moderne » ; elle est « à la manière » des grands modernes *d'autrefois*.

Lointains échos

Retournons voir, par exemple, la fantastique maison construite avenue Junot *en* 1926 *et* 1927 pour le poète Tristan Tzara par l'architecte viennois Adolphe Loos. On y trouve le prototype de l'immeuble de l'avenue de Saxe : *même scansion*, *mêmes* dissonances, mêmes jeux étranges des percements ; l'une paraît être sinon le pastiche, au moins l'écho lointain de son ancêtre. Or, chez Loos, la complexité de la façade était commandée par l'extrême imbrication de la composition des volumes intérieurs, lesquels correspondaient à des intentions précises portées à chacune des pièces. Il faut apprendre, aimait-il répéter, « *à penser dans les trois dimensions : en cube* »... et du dedans au dehors.

Puisque nous sommes en jambes, retournons *voir aussi, rue* Nungesser-et-Coli, l'immeuble locatif de la porte Molitor, construit en 1933 par Le Corbusier pour être « *le témoin des joies essentielles* », et dont on perçoit avenue de Saxe l'influence diffuse, tant dans certains détails d'écriture que dans la desserte légèrement dansante de l'ascenseur (*qui ne se présente* pas de face à qui pénètre dans l'immeuble, mais masqué par un élégant demi-cylindre, peint d'une laque bleu nuit, qu'il faut contourner).

Là encore, l'architecte prétendait changer *profondément* la vie quotidienne et affirmait : « *Les habitants déclarent spontanément qu'une vie nouvelle a commencé pour eux.* » C'était cela, être *moderne* ; *c'était vouloir changer* le monde, croire que l'architecture influait effectivement sur le bonheur de chacun. Etre moderne, c'était prendre le risque *de se tromper*.

L'édifice de l'avenue *de Saxe*, avec ses pavés de verre genre 1930, avec ses surfaces vernissées et son métal noir, n'est plus qu'un travail formel très raffiné à 10 000 *francs le mètre carré. Il* n'est pas moderne, il est chic. Il a l'odeur de l'alcool, il a la couleur de l'alcool, mais ce n'est que de l'eau froide.

Il témoigne de ce que notre *société* n'est plus porteuse de valeurs dynamiques et préfère cultiver la citation et les « à la manière de ». Il reste pourtant un bel exercice que, dans la grisaille *actuelle, il* convient de saluer chaleureusement : l'art pour l'art, c'est déjà de l'art ; le « look », c'est déjà du désir.

FRANÇOIS CHASLIN.

★ Immeuble de sept appartements, 58, avenue de Saxe, Paris-15e. Architecte : Hervé Delatouche et Didier Maufras.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE

« Tue-le, c'est pas ton père ! »

Temple des coups, l'Élysée-Montmartre sur le Rochechouart, *un dimanche après-midi. Une* grosse poignée de vociférants se cabrent *sur leur siège en menaçant* du pouce les deux hommes forts qui, sur le ring, s'enlacent dans des cabrioles farouches. Au bar du promenoir, des pauvres à tronches de Parisiens boivent de la bière servie par un M. Loyal courtois et chauve.

Dans les fonds de tiroir des *plaisirs simples, le catch* reste un délassement dont les adeptes *protègent jalousement les rites* et les secrets. Faire semblant de *se taper dessus n'est pas toujours* aussi simple qu'on croit. *Comme demandait ce Japonais* entré là, attiré par les images de *sumo placardées dans le vestibule : « C'est vrai ce match ? »* Comment *lui répondre*. Et comment pourraient-ils *répondre*, eux, *les fervents de ces scabreuses empoignades* ?

Jeux du cirque ? Non. Ne subsiste du décor romain que l'arène prise dans ses cordages de velours rouge et le veto du populo. *Nous sommes*, en fait, dans des exercices de musculature médiévaux, durant l'entracte des troubadours, juste avant l'arrivée de cet amoureux du miel prisonnier des hommes, l'ours. Lutteurs-bateleurs acharnés à séduire, portant des prises comme on déclamait sur le parvis des cathédrales. Gestuelle pour plaire, sans économie de mouvements, toute dévouée au spectacle. Et quel !

C'est la dame des faïences, de même préposée aux Gauloises sans filtre, qui le dit : « *Ce qu'ils sont vulgaires aujourd'hui.* » On *n'invente pas*. Dans l'enclos le ton monte. Selon le rituel.

Le premier mis en joue est l'arbitre, un dénommé « Charley », olibrius sans pouvoir que l'assistance esquinte sous des *lazzi à l'obscénité ronflante*. Le pauvre Charley, bousculé dans les ruades, piétiné dans les assauts, malmené dans les colères. Bonhomme pourtant frappé de tricolore — un officiel — mais à qui rien ne réussit vraiment, sinon à donner du bon temps à la formule « *Casse tes ruines, Charley, on bâtit !* », « *C'est dimanche, Charley, on a le temps.* » Charley...

Après Charley, ce sont les deux garçons de piste, les soigneurs, qu'on soigne. Ces deux-là, dans leur costume de lumière blanc-gris, se font ramasser à chacune de leur intervention et plus considérablement encore *s'ils n'interviennent* pas. *Quand* ils rêvent, ou pensent à autre *chose qu'à l'artiste qui, de la* scène vient d'être précipité sur le premier violon. *Aucune pitié*. A eux, on veut leur peau. Ils paraissent *avoir la peau dure et l'oreille* à jamais murée. Tant mieux pour eux.

Si le petit personnel n'est pas à la fête — une exception pour le manieur de gong protégé par sa cravate et sa mine d'étudiant en pharmacie, — les prestataires de services ne sont pas à l'abri des sautes d'humeur des joyeux amateurs. Voilà un moustachu *qu'on dit sergent de ville dans le* civil et qui en prend pour son *grade ; comme cet autre en mauvaise* position à l'adversaire *duquel on lance cette recommandation : « Tue-le, c'est pas ton père ! »*

Kermesse amusée, soucieuse de jolies démonstrations — « *Ça, c'est beau !* » Pas dupe, féroce et oublieuse. Qui soutient l'art à coups de prime de 10 F, de 20 F. Qui maltraite et qui aime. Au premier sang, on s'émeut, à la mauvaise chute on s'inquiète, au coup bas on crie à l'assassinat. Bon sens.

Deux jupons en maillot — femmes au travail — se glissent *sous les filins : Nicky Hard* affronte Manetri Gowart. Un *petit pitre frisotté contre une Flamande* à larges hanches, comme *les aimaient les fantassins andalous* du duc d'Albe. Combat inégal et pourtant si bien préparé que la blessure au front de la grande blonde semblera assez scandaleuse à tous ces gentlemen pour qu'ils se passionnent et forcent les hermines du tribunal à déclarer la sanglante victorieuse.

Partout, tout le temps, on *repère le méchant.*

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

PARIS EN VISITES

LUNDI 21 MARS

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville (Approche de l'art).

« De Brueghel à Van Dyck », 14 h 30, Louvre, porte Denon (Arcus).

« Histoire du Louvre jusqu'à la Renaissance », 15 heures, métro Louvre, Mme Haulier.

« Le Sénat », 15 heures, 20, rue de Tournon, Mme Hager.

« Le Lorrain », 15 h 30, Grand Palais (Arts et curiosités de Paris).

« *Le Marais, place des Vosges* », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection *du passé*).

« La Cour des miracles, la tour de *Jean sans Peur, les Halles* », *14 h 30*, 16, rue Etienne-Marcel (le Vieux Paris).

MARDI 22 MARS

« Montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, grilles du Panthéon (Approche de l'art).

« Ateliers d'un restaurateur de vitraux », 14 h 30, 6, rue de la Grande-Chaumière, Mme Moutard (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, poste, Mme Hager.

« La Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Arts et curiosités de Paris).

« Hôpital Saint-Louis », 15 heures, 2, place du Docteur-Alfred-Fournier, M. Jaslet.

CONFÉRENCES

LUNDI 21 MARS

10 heures, 2, place Jussieu, tour 45-55, « Le nassérisme et le problème de l'unité arabe » (U.E.R. d'ethnologie de Paris-VII).

14 h 30, Musée des arts décoratifs, A. Fochier-Henrion : « Porcelaines de la Compagnie des Indes » (*projections*).

14 h 45, 23, quai de Conti, H. Pigeat : « *Système international de l'information* » (Académie des sciences morales *et politiques*).

18 h 30, Centre Georges-Pompidou, *J.-L. Crémieux-Brilhac* : « *La télématique* en Amérique du Nord ».

20 heures, 62, rue Madame : « Les saints de Paris » (Arcus).

MARDI 22 MARS

14 h 30, 292, rue Saint-Martin, salle 25, R. Excoffon : « Les logos » (CNAM) (entrée libre, projections).

16 heures, 217, boulevard Saint-Germain, J. Mistler : « La mort de Wagner).

18 h 30, 81, rue de la Plaine, P. Dalmais : « Origines juives des liturgies chrétienne, catholique et orthodoxe » (Est parisien).

19 heures, 62, rue Madame. « La sculpture hellénistique » (Arcus).

WEEK-END D'UN CHINEUR

C'est cette année au Manège royal de Saint-Germain-en-Laye que se retrouvent les amateurs et collectionneurs d'armes anciennes. Tous les objets présentés au Salon de l'arme ancienne et de collection sont garantis par experts et vendus avec un certificat d'authenticité. On y trouvera aussi bien des pièces de prestige, exorcisées de leur pouvoir mortel, que des fusils de chasse du *siècle dernier* ou des *épées* de cour du dix-huitième siècle. Les revolvers *américains de la conquête de l'Ouest* et les élégants Lefaucheux, le « colt français », semblent particulièrement appréciés, à côté des armes réglementaires et des curiosités à système. (Samedi et dimanche de 10 h à 19 h, lundi de 10 h à 14 h. R.E.R. Parking.)

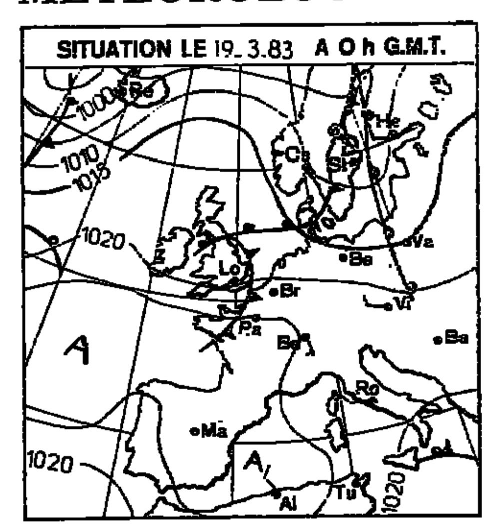
VENTES

Ceux qui cherchent leurs souvenirs d'enfance seront comblés par une gigantesque vente de jouets anciens de 1850 à 1970 : au total, plus d'un millier de lots proposés en quatre vacations : *samedi 19 mars* à 15 heures, trains, locos, wagons ; à 20 heures, petites voitures et Dinky Toys. Dimanche 20 mars à 10 heures, jouets mécaniques ; à 14 heures, trains et accessoires. Le tout sous les marteaux de Mes J., J.-P. Lelièvre et I. Bailly-Pommery, à la Galerie de Chartres (1 bis, place de Gaulle).

Autres ventes du dimanche 20 mars :

Enghien (95) : Meubles et tableaux anciens. Fontainebleau (77) : Tapis d'Orient, tapisseries d'Aubusson. L'Isle-Adam (95) : Arts d'Orient et d'Extrême-Orient. Melun (77) : Ferronnerie, serrures (10 heures) ; Haute Époque, étains (14 heures). Provins (77) : Timbres-poste (France, colonies, poste aérienne). Vernon (27) : Meubles et sièges. Verrières-le-Buisson (91) : Bronzes et céramiques d'Extrême-Orient. Versailles (78) : Bronzes, tableaux (chevau-légers). Tableaux modernes (Domergue, Dominguez, Marquet, Vlaminck, etc., à l'hôtel Rameau).

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 20.3.83 DÉBUT DE MATINÉE

1015 1020 D A Br Pa Li Bo To Ma Aj 1020

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Évolution probable du temps en France entre le samedi 19 mars à 0 heure et le dimanche 20 mars à minuit.

Le flux perturbé atlantique continuera à épargner les régions méridionales. Ailleurs, il maintiendra un temps doux, gris et humide. Un froid pénétrant sur le tiers nord du pays dimanche occasionnera un paysage pluvieux plus continu et plus marqué.

Dimanche, au nord d'une ligne La Rochelle-Genève, le temps restera doux et très nuageux, avec des températures minimales de 8 à 11 degrés. Des frontières du Nord aux régions du Nord-Est et du Centre-Est, des brumes intermittentes tomberont le matin. Les pluies modérées mais continues liées au front froid concerneront en matinée les régions proches de la Manche. Elles seront accompagnées d'un renforcement du vent de sud-ouest. Elles progresseront vers le Sud-Est pour s'étendre le soir de la région nantaise au territoire de Belfort.

Elles seront suivies du nord de la Bretagne aux Flandres d'un temps variable avec des éclaircies et quelques averses côtières et une légère rotation des vents vers le nord-ouest.

De l'Aquitaine au nord du Massif Central, le temps sera brumeux le matin, avec des nuages bas près des côtes, des brouillards à l'intérieur, des températures minimales de 3 à 4 degrés, localement voisines de zéro. Après la dissipation des brumes, des éclaircies se développeront mais le ciel deviendra plus nuageux dans l'après-midi.

Ailleurs, le temps sera clair à peu nuageux.

Les températures maximales seront de 12 à 14 degrés sur la moitié nord, 14 à 18 degrés au sud et même 20 à 22 degrés sur les régions méditerranéennes.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 19 mars à 7 heures, de 1 022,7 millibars, soit 767,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 mars ; le second le minimum de la nuit du 18 mars au 19 mars) :

Ajaccio, 16 et 5 degrés ; Biarritz, 14 et 4 ; Bordeaux, 13 et 4 ; Bourges, 13 et 8 ; Brest, 11 et 9 ; Caen, 14 et 10 ; Cherbourg, 11 et 9 ; Clermont-Ferrand, 13 et 8 ; Dijon, 14 et 9 ; Grenoble, 12 et 8 ; Lille, 11 et 9 ; Lyon, 12 et 8 ; Marseille-Marignane, 20 et 7 ; Nancy, 13 et 10 ; Nantes, 14 et 10 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 10 ; Paris-Le Bourget, 14 et 11 ; Pau, 14 et 3 ; Perpignan, 18 et 8 ; Rennes, 16 et 10 ; Strasbourg, 12 et 10 ; Tours, 14 et 10 ; Toulouse, 13 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 5 degrés ; Amsterdam, 11 et 8 ; Athènes, 13 et 9 ; Berlin, 12 et 9 ; Bonn, 12 et 9 ; Bruxelles, 11 et 10 ; Le Caire, 25 et 11 ; îles Canaries, 25 et 17 ; Copenhague, 9 et 2 ; Dakar, 25 et 19 ; Djerba, 17 et 13 ; Genève, 12 et 5 ; Jérusalem, 17 et 11 ; Lisbonne, 25 et 12 ; Londres, 14 et 10 ; Luxembourg, 10 et 8 ; Madrid, 22 et 5 ; Moscou, 4 et 0 ; Nairobi, 29 et 16 ; New-York, 7 et 4 ; Palma-de-Majorque, 21 et 3 ; Rome, 20 et 5 ; Stockholm, 5 et 3 ; Tozeur, 21 et 13 ; Tunis, 17 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET

Décès

– Mme Jean Alric, son épouse,
M. et Mme Robert Porché
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jacques Saltiel
et leurs enfants,
M. et Mme René Fiévet et leur fille,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Jeanne Caussade, sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean Joseph ALRIC,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 15 mars 1983 à Boulogne (92), dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 17 mars, dans la plus stricte intimité.
8 *bis*, rue Lazare-Hoche,
92100 Boulogne.

– Mme Lotte Gingold,
Ralph, Ghislaine et Nora,
ont l'immense douleur de faire part du décès, le 16 mars, de leur très cher

Jacob GINGOLD,
docteur-ingénieur.

Cet avis tient lieu de faire-part.
78, boulevard Maurice-Barrès,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– M. Jean Jaubert,
M. et Mme Robert Canton-Huguenin,
Mme Pierre Jaubert-Marois,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean JAUBERT,
née Jacqueline Canton,
horlogère-bijoutière,

lâchement assassinée le 10 mars 1983, à Nancy.

Les cérémonies religieuses et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Granges-sur-Vologne.
30, rue Gambetta, 54000 Nancy.

– Mme Tanguy de Kerros,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Tanguy de KERROS,
conseiller d'ambassade,
consul général de France à Rotterdam,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier de la couronne de Belgique,
médaille commémorative
des services volontaires
dans la France libre,

le 16 mars 1983, à l'âge de soixante-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 21 mars, à 10 h 45, en l'église Notre-Dame de Bellevue, avenue Gallieni, à Meudon, où le deuil se réunira.
18, route des Gardes,
92190 Meudon.

– Mme A. Le Merdy,
M. et Mme C. Deprez,
Patrick Le Merdy,
Sophie Le Merdy,
ont le regret de faire part du décès du

commandant A. LE MERDY,
officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu à Nantes le 12 mars 1983 dans l'intimité de sa famille.

– Le président,
Le conseil d'administration,
Le directeur général,
Les membres de la direction,
Et le personnel de la Compagnie nationale Air France
ont le regret de faire part du décès, survenu accidentellement le 12 mars 1983, de

M. Guy PELTIER,
directeur général adjoint
chargé des affaires techniques,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité le lundi 21 mars 1983, à 11 heures, en l'église de Loix-en-Ré (17111), Charente-Maritime.

– M. Jacques de Verdeland,
M. et Mme Marcel Baril,
M. et Mme Jean-Lucien Bonay
et leurs enfants,
M. Alain Baril,
conseiller de Paris,
son épouse et leur fils,
M. et Mme Philippe Lefèvre
et leurs enfants,
M. et Mme Francis Bergis
et leurs enfants,
Mme Nathalie Baril
et son fils,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme veuve Georges SABATHIER,
née Françoise Mattei,

survenu à Ajaccio le 16 mars 1983.

La levée du corps a eu lieu à Ajaccio.

*Le service religieux, en l'église Notre-*Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e, sera célébré le lundi 21 mars, à 16 heures, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière Montmartre.
15, rue Beniéli (les Genêts),
20000 Ajaccio.
38, rue de la Tour,
75016 Paris.

– Mme Fernand Strauss,
M. et Mme André Strauss
et leurs enfants,
M. Roger Strauss,
M. Laurent Strauss,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Fernand STRAUSS,

leur époux, père et grand-père,
décédé à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

L'inhumation aura lieu le lundi 21 mars 1983 au cimetière parisien de Bagneux, où l'on se réunira, à 10 heures, à le porte principale.
4, rue Paul-Dupuy,
75016 Paris.

Anniversaires

Jean-Michel CARLES

est mort il y a trois ans,
le 20 mars 1980,
dans sa trente-cinquième année.

Son souvenir reste vivant pour tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Pour le septième anniversaire de la disparition de

Daniel PHILIPPOT,

son souvenir reste présent parmi nous.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 19 mars :

DES DÉCRETS

- Portant déclaration d'utilité publique des travaux de construction d'une rocade dans le département du Pas-de-Calais et lui conférant le caractère d'une route express.
- Instituant une taxe parafiscale au profit de l'Institut des corps gras.
- Portant application de l'articel 23 de la loi du 13 juillet 1982 relative aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 19 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



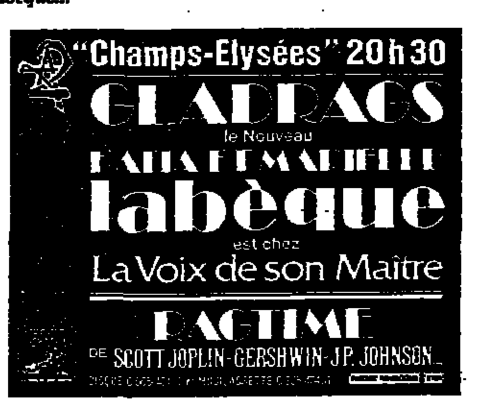
20 h 35 Série : Dallas.

21 h 25 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
Une revue de presse avec des directeurs de rédactions parisiennes.

22 h 50 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Nicoletta, Ringo, J. Cocker, P. Collins, les sœurs Labèque...



21 h 50 Série : Théodor Chindler.
D'après le roman de B. von Brentano, avec H.C. Blech, R. Fendel.
Dernier épisode de la saga d'une famille allemande au début du siècle.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Tous ensemble :
(Attention, quatre régions décrochent, l'Alsace avec « En souffrance », pièce de M. Foucher ; l'Aquitaine pour un match de base ; la Provence-Côte-d'Azur et la région Rhône-Alpes pour « Et le vieux port fut condamné », de J.-R. Laplayne.)

20 h 45 Téléfilm : Vacances.
Réal. A. Dhouailly, avec M. Lejeune, M. Damien, N. Cuny... (redif.).

21 h 40 Série : Jackie et Sara.

22 h 10 Journal.

22 h 29 Une minute pour une image. D'Agnès Varda.

22 h 30 Musi-Club.
Extraits de « Boris Godounov », de Moussorgsky, chanté par L. Mroz.

Dimanche 20 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h Le magazine de la semaine : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Cause toujours, tu m'intéresses.
Film français d'Edouard Molinaro (1978), avec A. Girardot, J.-P. Marielle, C. Marquand, J. François, B. Rouan.

22 h 10 Documentaire : Festival d'Indonésie.
Réalisation Gilles Katz, avec la participation du ministère de la culture.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

17 h 5 Série : Les fiancées de l'Empire.

18 h Dimanche magazine.
Au sommaire, deux reportages : Turquie, Bulgarie, le chemin des contrebandiers ; Guatemala : Dieu est américain.

19 h Stade 2.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Concours Eurovision de la chanson 83.
Sélection française.

21 h 40 Document : Visite aux musiciens.
Sergio Vartolo à Bologne.

22 h 30 Document : Désirs des arts.
Vitesse pure et stabilité monocrome, Y. Klein, J Pinguely.

23 h Journal.

23 h 20 Résultats du Concours Eurovision.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Boîte aux lettres.
Magazine littéraire de J. Garcin.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Aspects du court métrage français.
L'artiste créa la femme, de M. de Gastyne ; la Fleur, d'A. Ughetto.

22 h 30 Cinéma de minuit : The Verdict
Film de D. Siegel (1946), avec S. Greenstreet, P. Lorre, J. Lorring, G. Coulouris, R. Ivan, P. Cavanagh (v.o. sous-titrée, N.).

23 h 50 Une minute pour une image.
D'Agnès Varda.

23 h 55 Prélude à la nuit.
Etudes nos 6, 8, 9, de F. Chopin, par J.-B. Pommier, piano.

(Pour plus d'informations, lire le Monde *du 13 mars.)*

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 20 MARS

– *M. François Léotard*, secrétaire général du parti républicain, maire de Fréjus (Var), participe au « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » sur R.T.L., à 18 h 15.

– *M. Jean Poperen*, secrétaire national du parti socialiste, est reçu au « Club de la presse » sur Europe 1, à 19 heures.

LUNDI 21 MARS

– *M. André Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière, est l'invité de l'émission « Face au public », sur France-Inter à 19 heures.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3409

HORIZONTALEMENT

I. Elle perçoit beaucoup de choses, y compris ses honoraires. – II. Sa conduite en ville est pour le moins remarquable. Elle fut l'interprète de Rameau dans *Castor et Pollux*. – III. Réserve des réceptions carabinées à des gens qui n'en demandent pas tant. Des mers jadis ; de l'air aujourd'hui. Participe passé. – IV. Dans le crime comme dans le châtiment. Sans lui, Racine n'aurait pu écrire *Andromaque*. Le premier et le troisième exigent des soins différents. – V. Exposition de toiles. Tel le bon motif. – VI. Chercheur d'or. Les dessous de la diplomatie de Louis XV. – VII. Arbre ou branche. Battue dans les bois. – VIII. Exclut toutes occupations quand elle est occupée. Organe de commandement transgressant le cinquième commandement. Patron des V.R.P. – IX. A quoi rêve un militaire ayant tendance à dormir debout. Fils éponyme d'une tribu. – X. Astronaute qui termina sa carrière dans la flotte. Préposition. Démonstratif. – XI. Façon de sortir de soi pour se regarder. – XII. Epreuve de résistance. Carrée. – XIII. Préposition. Plume nordique. Revêtir d'un manteau d'hiver. – XIV. Héros d'une histoire de chapeau que les Suisses saluent chapeau bas. Lettre ou chiffre, selon le sens. Préposition. – XV. Conduites ou inconduites. Pièce de Plaute.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I															■
II						■		■							
III						■							■		
IV			■							■		■			
V					■										
VI											■				■
VII						■		■							
VIII						■			■						
IX							■					■		■	
X		■		■						■					
XI		■													■
XII										■					
XIII			■						■						
XIV	■					■		■			■			■	
XV							■								

VERTICALEMENT

1. Sa dent dure ne manque pas de mordant quand il croque. – 2. Se livre à une tâche abrutissante. Fixe un œil sur le sujet. – 3. Système arabe. Physicien américain. Préposition. – 4. Porte-voix à longue portée. Il faut être agréable pour se joindre à lui. – 5. Ceinture sylvestre. Contre lequel il n'existe aucun moyen de parade. – 6. Héros de roman. Objets de règlements de compte succédant à une ripaille. – 7. Devient apaisante après une courte effervescence. Les trempes qu'il reçoit ne sauraient le ramollir. – 8. Particules. Pain ou fruit farineux. – 9. Petits livres du souvenir. Intérieur ou extérieur, il est toujours intime. Négation. – 10. Dans un refrain révolutionnaire ou sigle d'une armée révolutionnaire. Personnel. Jésuite abandonné par sa suite. Exposés aux rafraîchissements. – 11. Mot d'introduction pour un familier. Prévaut bien souvent dans certains dialogues internationaux. – 12. Pionnier de la navigation sans moteur et sans voiles. Physicien français. Un âne ou un crack. – 13. Manque manifestement de tenue, sinon de retenue. Etat de sous-développement intéressant plus l'O.M.S. que la F.A.O. Presser. – 14. Femme se distinguant par sa distinction. Repas ultérieur à celui des Noces de Cana. – 15. Façon de cicatriser certaines blessures en ouvrant des plaies. Emanation d'une beauté divine. Des gens réputés avares le débitent d'abondance.

Solution du problème n° 3408

Horizontalement

I. Echéances. – II. Courtoise. – III. Hièble ; Se. – IV. Rialto. – V. No ; Us ; Ro. – VI. Gram ; Ibis. – VII. Ecole. – VIII. Sagittale. – IX. Tierce. – X. Elne ; Rare. – XI. Set ; Peu.

Verticalement

1. Echangistes. – 2. Coi ; Or ; Aile. – 3. Huer ; Argent. – 4. Erbium ; Ire. – 5. Atlas ; Etc. – 6. Noël ; Ictère. – 7. Ci ; Boa ; Au. – 8. Essoriller. – 9. Séc ; Osée ; Eu.

GUY BROUTY.



Les syndicats dans la tourmente de l'après-municipales

(Suite de la première page.)

Pour l'heure, la centrale de M. Krasucki semble plus pressée d'en découdre avec la presse qu'avec le gouvernement. Mais c'est déjà un signe. L'affaiblissement confirmé du P.C., venant après le recul de la C.G.T. aux élections prud'homales, montre aux dirigeants cégétistes que leur base sociale a accordé plus de poids dans la balance à ce qui n'allait pas — le pouvoir d'achat, par exemple — qu'à la prise en compte de *« la plus grande somme de conquêtes sociales obtenues depuis le Front populaire et la Libération »* (1). Bien souvent, ils ont « boudé » l'acquis.

En écrivant une série d'articles sur le thème « cultivons notre jardin syndical », M. Krasucki voulait réveiller et mobiliser ses adhérents pour qu'une bonne partie d'entre eux, surmontant leurs doutes, entretenus dans un passé récent, sur les orientations du P.S., ils impriment de leur marque le cours du changement.

Or rien n'indique — au contraire — que le P.C. et la C.G.T. seront mieux entendus dans cette nouvelle phase de l'action gouvernementale, surtout si le nombre de ministres communistes diminue. Cela promet des frictions. Ainsi il est clair que la mise en œuvre d'un deuxième plan de rigueur qui aboutirait à amputer le pouvoir d'achat et à réduire la consommation sera plus fermement combattue par la C.G.T., *bien décidée alors* à prendre la tête des mécontents. L'opposition syndicale viendra également, dans cette éventualité, de Force ouvrière. M. Bergeron a déjà prévenu le gouvernement qu'avec le premier plan de rigueur la coupe était pleine. Pas question de la laisser déborder : une austérité renforcée serait considérée comme socialement inacceptable. Tout en récusant toute démagogie qui, de par des difficultés qu'il reconnaît, ne serait pas de mise, M. Bergeron, soucieux à la fois *« de réalisme et de fermeté »* (2), craint que ne s'ébauche une politique des revenus qui, en mettant de nouveau en cause la liberté de négociation salariale, ruinerait la politique contractuelle. *Casus belli ?*

Certaines organisations, pourtant, semblent prêtes à accepter une nouvelle rigueur accompagnée de quelques *« sacrifices »*. Mais à certaines conditions. La C.F.T.C. a déjà admis que des gains de productivité puissent être affectés à une réduction de la durée du travail et non à une amélioration du pouvoir d'achat. Elle demeure cependant très hostile à une *« politique délibérée de réduction de la consommation et du pouvoir d'achat »*. Pour M. Bornard, le maintien du pouvoir d'achat est justifié tant que l'évolution du produit intérieur brut est positive. Si cependant la tendance s'inversait, la centrale chrétienne consentirait-elle d'autres sacrifices ?

A la C.G.C., MM. Menu et Marchelli ont vu dans la récente étude du CERC (*le Monde* du 19 mars) la confirmation de leur diagnostic sur le tassement du pouvoir d'achat des cadres. C'est pour la centrale, avec l'absence de stratégie industrielle, un facteur qui contribue à la démobilisation des cols blancs ; *« les gens baissent les bras »*, confie un ministre inquiet de l'écrasement de la hiérarchie ouvrière et de la position de l'encadrement moyen. Pour autant, la C.G.C. est prête à admettre *« des sacrifices »* sur le niveau de vie s'ils contribuent au redressement de l'économie. Mais cela suppose, condition *sine qua non*, qu'elle adhère pleinement *« à un grand projet économique et industriel »* du gouvernement. Or les chances d'une telle adhésion sont bien minces à moins d'une volte-face quasi complète de politique...

Si, la première, la C.F.D.T. a plaidé pour la rigueur, elle se montre aujourd'hui plus exigeante. C'est un véritable recentrage de cette rigueur qu'elle préconise. Signataire d'un article collectif de la commission exécutive confédérale (3), M. Albert Mercier a clairement demandé une réorientation des choix gouvernementaux et lancé en même temps un avertissement : *« Si des décisions monétaires devaient être prises, les mesures d'accompagnement devront être négociées. La C.F.D.T. n'acceptera pas que soiet imposées des dispositions autoritaires comme ce fut le cas en juin 1982. (...) Si des efforts sont à faire, qui doit payer et pourquoi, dans quel but ? »*

Pour M. Maire et sa centrale, il faut donc réhabiliter la négociation, débattre d'un *« projet solidaire »* qui réduise effectivement les inégalités et *« définir les contreparties »*. Parallèlement, forte de l'expérience de la relance de juin 1981, la centrale s'interroge sur les moyens permettant de concilier la priorité aux bas salaires et la réduction du déficit commercial. Un vrai débat.

Un élargissement de la réflexion

Dans ce climat d'attente morose, toutes les organisations élargissent leur réflexion, au-delà du champ social, sur les grands choix économiques. Convaincu de l'illusion qu'il y aurait à vouloir *trouver une solution à la crise « au seul plan national »*, M. Bergeron a jugé tout glissement vers le protectionnisme comme une démarche *« purement et simplement suicidaire »*. Un point de vue largement partagé, de la G.C.C. à la C.F.D.T. en passant par la C.F.T.C. Même la C.G.T se garde de réclamer un repli frileux sur l'Hexagone. Cependant, si la nécessité s'en fait sentir, elle préférerait réduire les importations par des mesures protectionnistes plutôt que de voir compromis salaires et consommation.

De la même façon, les syndicats s'interrogent sur les possibilités de relance des investissements. Un accroissement de la T.V.A. ou une augmentation de la pression fiscale seraient-ils nécessaires pour financer les investissements ? Le débat est déjà ouvert. Le Syndicat des impôts C.G.T. vient ainsi de demander que le taux de l'impôt sur les grandes fortunes soit porté de 1,5 % à 2 %. Faire payer les riches ? Les réflexions de la C.F.D.T. semblent la conduire à écarter un alourdissement de la pression fiscale, mais elle songe à défendre l'idée, à un certain niveau de revenu, d'une *« épargne forcée »*. Option qui risque de faire rentrer par la fenêtre une politique des revenus récusée par ailleurs.

Dans les milieux gouvernementaux, on se préoccupe déjà d'un possible durcissement des syndicats, notamment à l'automne. L'absence d'échéance politique immédiate, la prise en compte du mécontentement des salariés, la volonté pour les dirigeants syndicaux quels qu'ils soient de ne pas se couper de leur base, la perspective des élections à la Sécurité sociale, la poursuite des négociations salariales 1983 et la discussion en fin d'année d'une mise en œuvre éventuelle de clauses de sauvegarde dans le secteur public sont autant d'éléments qui peuvent fonder ce durcissement. La faible mobilisation des salariés, l'érosion globale des effectifs syndiqués — talon d'Achille d'un syndicalisme encore faible, — la division syndicale persistante, peuvent cependant atténuer l'expression générale de cette fermeté.

Pour une large part, l'attitude des syndicats dépendra des choix du gouvernement et de son aptitude à retrouver la confiance de ses partenaires. La crise, en s'aggravant, peut renforcer le camp du réalisme ou accroître celui des grognards. Ce qui importe, c'est de relancer la dynamique des négociations, par exemple sur un sujet que syndicalistes et ministres s'accordent à reconnaître *« brûlant »* comme l'évolution des classifications, qui, faute d'être résolu, est générateur de conflits. Et, d'abord, de définir une politique...

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Article de M. Henri Krasucki, « La déprime ou le réveil » dans *la Vie ouvrière*, nº 2011 (14 au 20 mars 1983).

(2) Article de M. André Bergeron dans *F.O.-Hebdo* du 16 mars 1983.

(3) Article de M. Mercier dans *Syndicalisme C.F.D.T.* du 17 mars 1983 (*le Monde* du 17 mars).

Vers un septième réaménagement du S.M.E. ?

Le système monétaire européen (S.M.E.) a été créé par un accord conclu les 4 et 5 décembre 1978, à Bruxelles, et est entré en vigueur le 13 mars 1979. Il s'agissait de mettre en place un système de changes fixes qui permette d'établir des rapports stables entre les monnaies européennes.

Auparavant — et depuis avril 1972, — les pays européens étaient liés dans un « serpent » monétaire qui limitait les marges de fluctuation, l'une par rapport à l'autre, des monnaies de six pays de la Communauté : Allemagne fédérale, Belgique, France, Italie (la lire quitta cependant le « serpent » dès janvier 1973), Luxembourg et Pays-Bas.

Le 19 janvier 1974, une spéculation amorcée par la réévaluation du florin néerlandais obligeait le franc à quitter le « serpent », après que la Banque de France eut perdu le tiers de ses réserves pour défendre les parités officielles. Dix-huit mois plus tard, le 10 juillet, le franc réintégrait le « serpent », mais devait de nouveau en sortir le 15 mars 1976.

Dans le cadre de ce mécanisme communautaire, le mark allemand, de 1972 à 1979, avait été réévalué à quatre reprises.

Le S.M.E., qui a remplacé le « serpent », en est une version améliorée, à laquelle participent huit pays : R.F.A., France, Italie, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Danemark et Irlande ; la Grande-Bretagne, qui a adhéré à l'accord créant le S.M.E., ne participe pas à son dispositif le plus important, le mécanisme de change.

Dans le S.M.E., les monnaies européennes sont liées par des parités fixes, mais ajustables. Chaque monnaie est reliée aux autres par des « cours pivots » bilatéraux, dont elle ne peut s'écarter de plus de 2,25 %, en hausse ou en baisse, à l'exception de la lire, qui jouit d'une marge de 6 %.

Depuis sa création, le 13 mars 1979, le S.M.E. a fait l'objet de six réaménagements de parité, dont deux d'importance en octobore 1981 et juin 1982.

En septembre 1979, le mark a été réévalué de 2 % et la couronne danoise dévaluée de 3 %. En novembre 1979, la couronne danoise a été de nouveau dévaluée de 5 %. En mars 1981, la lire italienne a été dévaluée de 6 %. Le 4 octobre 1981, le mark allemand et le florin néerlandais étaient réévalués de 5,5 %, tandis que le franc français et la lire étaient dévalués de 3 %. En février 1982, le franc belge était dévalué de 8,5 % et la couronne danoise de 3 %. Enfin, le 12 juin 1982, le mark et le florin étaient réévalués de 4,25 %, tandis que le franc français était dévalué de 5,75 % et la lire de 2,75 %.

Le Japon appliquera un prix-plancher à ses exportations de magnétoscopes vers l'Europe

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne a annoncé le 18 mars la décision du Japon d'appliquer à partir de cette date le système de prix-plancher à l'exportation pour les magnétoscopes à destination du Marché commun.

Au terme d'arrangements d'autolimitation conclus le 12 février, à Tokyo, par MM. Davignon et Haferkamp, vice-présidents de la Commission, les Japonais s'engagent à aligner leurs prix sur les prix de sortie d'usine des productions européennes.

Vendredi également, les représentants à Bruxelles de Grundig et de Philips ont annoncé que les firmes allemande et néerlandaise — produisant le Video-2 000 — retiraient leur plainte anti-dumping déposée le 10 décembre 1982 contre les groupes japonais V.H.S. et Betamax.

Une déclaration du porte-parole de la Commission affirme que *« la mise en œuvre par le Japon du régime des prix à l'exportation ainsi que des autres mesures de modération des exportations entraînera à bref délai la levée des mesures administratives concernant le dédouanement des magnétoscopes dans la C.E.E. »*. Autrement dit — dans l'entourage de M. Davignon, on confirme que des assurances ont été données en ce sens par Paris, — la France reviendrait bientôt sur sa décision de dédouaner tous les magnétoscopes importés.

M. S.

PAR DÉCISION DE LA COUR D'APPEL

Un administrateur judiciaire provisoire est nommé à « l'Est républicain »

De notre correspondant

Nancy. — La cour d'appel de Nancy a déclaré recevable, vendredi 18 mars, la requête introduite par M. Gérard Lignac demandant la nomination d'un administrateur judiciaire provisoire à *l'Est républicain*. Cette décision *« insusceptible d'un recours »* n'a pas été motivée par l'état financier du journal mais par les dissensions graves existant actuellement entre les principaux actionnaires. L'administrateur nommé est Mᵉ Gilbert Weber, syndic à Nancy, qui a reçu pleins pouvoirs pour exercer les fonctions de directeur général afin, notamment, de convoquer *« au plus tôt »* une assemblée générale des actionnaires.

Interrogé peu après le rendu du jugement, le directeur général débouté, M. Francis Boileau, fils du P.-D.G. du quotidien, M. Charles Boileau, a déclaré n'avoir été entendu que comme témoin dans cette procédure et qu'il refuserait la décision lorsqu'elle lui serait officiellement signifiée.

En fin d'après-midi, Mᵉ Weber a nommé M. Pierre Didry (1) comme conseiller technique. Les deux hommes ont reçu, en début de soirée, les syndicats du journal afin de leur expliquer la mission de l'administrateur provisoire. Ceux-ci ont décidé de réunir ce samedi 19 mars un comité d'entreprise extraordinaire.

La décision de la cour d'appel est l'une des multiples péripéties judiciaires intervenues depuis 1979 dans le conflit qui oppose le groupe d'actionnaires Boileau-Fournier et le groupe Lignac. Mais elle apparaît capitale. En effet, le 8 février dernier, le tribunal de grande instance de Nancy s'était déclaré incompétent pour se prononcer sur la propriété de 21 % des actions de *l'Est républicain*, renvoyant la compétence au tribunal de commerce *« le Monde* du 10 février 1983).

Appartenant à l'actif de la société La Grande Chaudronnerie lorraine, ces 21 % d'actions, déjà sous séquestre, et revendiqués notamment par le quotidien de Metz, *le Républicain lorrain*, virent leur droit de vote donné le 30 novembre dernier à la Compagnie française de communication, par décision du tribunal de commerce de Nancy.

Lors de la dernière assemblée générale, ce droit de vote acquis à l'arraché permit de conforter le groupe Boileau-Fournier à la direction du journal. Ce groupe possède en propre 12 % des actions alors que le groupe Lignac est propriétaire d'environ 28 % du capital. La propriété de 21 % des actions reste plus que jamais décisive, d'autant que le P.-D.G. de la Grande Chaudronnerie lorraine, M. Bernard Pinchard, s'était montré favorable à la famille Lignac.

JEAN-LOUIS BEMER.

(1) Directeur général de *l'Ardennais*.

Etranger

Le Mexique obtient un nouveau report de remboursement de sa dette extérieure

Les banques internationales créancières du Mexique ont accepté le rééchelonnement de la dette de 20 milliards de dollars qui venait à expiration le 23 mars prochain, a-t-on appris, le 18 mars, dans les milieux financiers de New-York. Ce nouveau report, le troisième depuis la crise d'août 1982, repousse au 15 août prochain le délai concernant le remboursement du principal de la dette à court terme et à moyen terme du Mexique. Ce rééchelonnement ne concerne pas les intérêts de cette dette, que le Mexique continuera, comme il l'a toujours fait jusqu'à présent, à honorer régulièrement, soulignait-on dans les mêmes milieux financiers.

Dans sa demande, le Mexique précisait que le 15 août 1983 représente la date la plus proche à laquelle pourra être effectué le versement au Mexique de la troisième tranche de prêt de 5 milliards de dollars qu'il a obtenu le 3 mars dernier des banques privées internationales. Cette demande intervient quelques jours après la baisse de 2,75 dollars le baril des prix du pétrole mexicain, qui représente pour ce pays un manque à gagner de 1,3 milliard de dollars en 1983. La dette extérieure totale du Mexique dépasse 80 milliards de dollars.

● **Rééchelonnement de la dette cubaine.** — Une délégation cubaine conduite par le président de la Banque centrale, M. Raul Leon, a, au cours d'une rencontre le 18 mars à Paris avec des représentants des banques occidentales, évoqué le rééchelonnement de dettes pour un montant de 1,2 milliard de dollars. Selon des sources bancaires, un accord aurait pratiquement été conclu sur le report du paiement de 400 millions de dollars dus au secteur privé. D'autres conversations porteront sur 250 millions arrivant à échéance en 1984. La dette totale de Cuba est estimée à plus de 3 milliards de dollars. — *(U.P.I.)*

● **La monnaie équatorienne est dévaluée de 27 %.** — Le taux de change passe de 33 à 42 sucres pour un dollar, annonce le porte-parole du Conseil monétaire à Quito. Cette mesure, qui sera complétée par une dévaluation quotidienne automatique de 0,04 centavos, entre en vigueur le 19 mars.

● **Hausse de 0,1 % des prix de gros américains en février.** — Confirmant la poursuite du ralentissement de l'inflation, cette faible augmentation suit une baisse de 1 % de ces mêmes prix à la production en janvier. Les hausses des prochains mois devraient également être très limitées, prédisent les spécialistes, au fur et à mesure que la baisse des prix de l'énergie fera sentir ses effets. Certains économistes américains prévoient même que le résultat pourrait être voisin de zéro en 1983. *(A.F.P.)*.

En Grande-Bretagne

LE COUT DE LA VIE A AUGMENTÉ DE 0,4 % EN FÉVRIER

Londres *(A.F.P.)*. — Le taux annuel d'inflation britannique est remonté de 4,9 % en janvier à 5,3 % en février, ce qui constitue sa première évolution en hausse depuis neuf mois. Ce taux, calculé par rapport au mois correspondant de l'année précédente, était tombé en janvier au plus bas depuis treize ans. En février, les prix à la consommation ont augmenté de 0,4 % contre 0,1 % en janvier, après avoir baissé de 0,2 % en décembre.

Selon les services officiels de prévision, la désescalade reprendrait en mars et, au deuxième trimestre, le taux n'atteindrait plus qu'environ 4 %. Lors de son exposé budgétaire, le chancelier de l'Echiquier, Sir Geoffroy Howe, avait indiqué que la courbe remonterait à nouveau *« temporairement »* au deuxième semestre de 1983 pour atteindre environ 6 % en décembre, à cause principalement des effets inflationnistes de la récente baisse de la livre sterling. Ces effets ne doivent être que partiellement amortis par la baisse des prix du pétrole.

Faits et chiffres

● ***La consommation des ménages français en produits manufacturés a augmenté en février.*** — La consommation des ménages en produits manufacturés a augmenté de 1,2 % en France, en février, pour atteindre 20,14 milliards de francs contre 19,91 milliards de francs en janvier, a annoncé l'INSEE vendredi 18 mars.

Mais, en dépit de cette hausse, précise l'Institut, le niveau de la consommation est resté, le mois dernier, inférieur à ce qui avait été observé au second trimestre de 1982.

● **Légère hausse de la production industrielle française en janvier.** — L'indice de la production industrielle française (base 100 en 1970) a augmenté de 0,8 % en janvier, à 127, contre un indice révisé à 126 (contre 127) pour le mois de décembre 1982, a annoncé vendredi 18 mars l'Institut national de la statistique (INSEE). En janvier 1982, l'indice était au niveau 128.

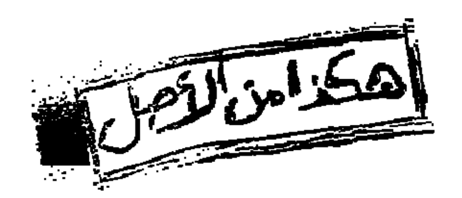
● **Réforme de la taxation dans les cabines téléphoniques de Paris.** — A partir du 24 mars, il ne sera plus possible de téléphoner à un correspondant parisien à partir d'une cabine téléphonique publique de la capitale sans limitation de durée. Les appels seront taxés 0,50 F toutes les trois minutes, dans la journée, et 0,50 F toutes les six minutes, le soir. Cette réforme du prix des communications locales, qui s'étendra à l'ensemble de la région parisienne, visera, à terme, toutes les cabines publiques et tous les abonnés de France.

● ***Réduction des pertes de British Leyland en 1982.*** — British Leyland, le constructeur automobile britannique nationalisé, a annoncé, le 18 mars, une diminution très importante de ses pertes, en dépit de la récession, et fait savoir que l'aide des contribuables britanniques pourrait ne plus être nécessaire l'an prochain. British Leyland a bénéficié de 1,5 milliard de livres (15,5 milliards de francs) de fonds publics depuis que le gouvernement est intervenu, en 1974, pour lui éviter la faillite.

Dans le bilan annuel, la direction précise que ses pertes en 1982, après impôts, se sont élevées à 292,9 millions de livres (3 milliards de francs), contre 497 millions de livres (5,11 milliards de francs) en 1981. — *(A.P.)*

● ***Le droit d'expression des travailleurs*** institué par la loi Auroux du 4 août 1982 a fait l'objet de quatre cent-quarante accords dans les entreprises de plus de deux cents salariés, accords ratifiés de nombreuses fois par F.O. et la C.G.C. — malgré l'hostilité de ces centrales au niveau confédéral.

● ***Ameublement : la société Gautier en règlement judiciaire.*** — Le tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon a prononcé, vendredi 18 mars, la mise en règlement judiciaire de la société Gautier (meubles pour enfants) à La Boupère (Vendée). Un plan de restructuration sera présenté toutefois le mardi 22 mars, mais six cents emplois seraient menacés sur les deux mille cinq cents salariés du groupe (*le Monde* du 18 mars).



Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Les opérations en ECU différées

La communauté bancaire internationale s'est étonnée, cette semaine, de voir la France continuer à vouloir participer au système monétaire européen, alors que, selon elle, l'intérêt du gouvernement français serait plutôt d'en sortir momentanément. Un tel éloignement, pensent les banquiers internationaux, aurait l'avantage de renforcer la crédibilité financière de la France et, par voie de conséquence, de faciliter la reprise de l'activité emprunteuse à l'étranger des débiteurs français. En laissant flotter le franc à l'égard de toutes les monnaies, on pourrait plus facilement renchérir sérieusement les importations et réduire une consommation interne actuellement trop forte. Or c'est justement sur ce dernier point que les banquiers étrangers ont leurs doutes quant à la volonté du gouvernement de mener une véritable politique d'austérité économique, la seule qui s'impose à leurs yeux si, dans ce domaine, on refuse l'alternative d'une albanisation encore plus éprouvante.

Depuis un mois, les emprunts français à l'étranger se sont ralentis à tel point que le programme pour l'année a pris un sérieux retard. Les autorités nationales ne paraissent guère s'en préoccuper parce qu'elles semblent estimer que la baisse du prix du pétrole est la panacée. Selon elles, la chute du cours du brut va diminuer le déficit commercial extérieur, et cette amélioration va se trouver renforcée par l'affaiblissement inévitable du dollar, qui serait actuellement surévalué. Les eurobanquiers ne partagent pas cette approche. L'abaissement du prix du pétrole, qui va faire régresser encore davantage le taux d'inflation aux États-Unis pour le ramener vraisemblablement l'an prochain aux environs de 4%, joue en premier lieu en faveur du dollar. Dès lors, il se pourrait fort bien qu'une revalorisation supplémentaire de la devise américaine envers de la française vienne partiellement annuler les effets positifs pour la France de la baisse de 4 dollars du baril. Ils seraient entièrement annihilés par une remontée de 10% du dollar par rapport au franc.

Il est un autre facteur qui milite en faveur de la devise d'outre-Atlantique. C'est le montant énorme des placements étrangers en obligations du gouvernement américain. A ce jour, personne n'avait remarqué un mouvement amplifié par la baisse plus forte des taux d'intérêt sur l'euromarché qu'aux États-Unis mêmes. Le volume des capitaux étrangers qui s'est engouffré l'an dernier dans les ruelles étroites de Wall-Street a dépassé les 40 milliards de dollars. Actuellement, les deux tiers de l'activité secondaire du marché euro-obligataire se concentrent sur les bons, les notes et les obligations du Trésor américain. Au rythme de *plus de 1 milliard de dollars* par jour, il ne faut plus s'étonner de la vitalité de la devise à la bannière étoilée. Les États-Unis sont devenus la Suisse des investisseurs internationaux.

Dans l'immédiat, l'incertitude sur l'ampleur du réalignement à venir au sein du système monétaire européen perturbe si profondément le marché des émissions euro-obligataires en ECU que celui-ci est pratiquement fermé au niveau primaire. Le Crédit national ne peut en conséquence lancer pour l'instant l'émission de 50 millions de d'ECU qu'il envisageait d'ouvrir parallèlement à la signature, le 25 mars prochain, d'un eurocrédit de 150 millions, également libellé dans l'unité composite de la C.E.E. En d'autres temps, le poids insuffisant de la devise française dans l'ECU n'aurait guère modifié sa physionomie. Cette fois-ci, la prodigieuse envolée des taux à court terme sur l'eurofranc a entraîné à la hausse ceux sur l'ECU, tout au moins ceux sur les échéances les plus rapprochées.

Les imaginations n'ont pu manquer d'être frappées par les taux sur les dépôts en eurofrancs français au jour le jour qui, à un moment, ont atteint sur une base annualisée, jusqu'à 5 000 %. Il ne faut toutefois pas exagérer l'impact de ce type d'intervention. D'une part, il n'y a pas eu pratiquement de transactions à ces niveaux vertigineux. D'autre part, les pertes éventuelles enregistrées par les cambistes spéculateurs font, ainsi que ceux-ci le reconnaissent bien volontiers, partie des risques du métier, et sont d'autant plus aisément compensées par des opérations sur d'autres devises que l'étroitesse du marché de l'eurofranc ne leur permet pas de prendre des positions importantes sur cette monnaie.

L'élément le plus perturbant pour le marché de l'ECU est surtout la tension qui s'exerce sur les taux rémunérant les dépôts de un à six mois, parce que ce sont sur ces bases que se refinancent les banquiers. Or ces taux se sont avancés à 21 % sur un mois, à 15 % sur deux mois, à 13 % sur trois mois et à 11,75 % sur six mois. Les établissements bancaires sont du coup devenus extrêmement circonspects. Ils sont d'autant moins enclins à diriger des euro-émissions en ECU qu'ils ont eux-mêmes de fortes chances de conserver une grande partie du papier parce que, de son côté, la clientèle privée belge, qui traditionnellement absorbe la majeure partie des euro-obligations en ECU reste sur la réserve en attendant le réajustement des parités au sein du S.M.E. dont elle ne discerne plus les contours.

L'abaissement du taux d'escompte en Allemagne n'a pas eu beaucoup d'impact sur le marché des émissions internationales libellées en deutschemarks, qui avait déjà anticipé et pris en compte l'action de la Bundesbank. Ce secteur continue de se montrer très sélectif. Parmi les nouveaux emprunts qui ont vu le jour cette semaine, l'un de ceux qui a connu le plus vif succès est celui de 100 millions de deutschemarks d'ESCOM, la grande société sud-africaine. D'une durée de sept ans, il a été offert au pair avec un très généreux coupon de 8,50 % par an. L'euro-transaction ESCOM qui est garantie par le gouvernement de la République d'Afrique du Sud a été d'autant plus aisément absorbée qu'elle a bénéficié du soutien d'un puissant consortium bancaire international comprenant entre autres la Commerzbank allemande, le Crédit lyonnais pour la France, et la Société de banques suisses du côté helvétique.

Pour sa part, le marché des euro-emprunts libellés en dollars piétine. Les émissions qui sont proposées avec des coupons inférieurs à 11 % sont impitoyablement rejetées par les investisseurs internationaux qui, pour quelques points de base de moins, préfèrent acquérir des emprunts du Trésor américain. La Crocker National Bank, l'un des grands établissements bancaires de la côte ouest des Etats-Unis a ainsi accusé un cuisant échec en offrant 75 millions de dollars sur une durée de cinq ans à partir d'un prix au pair et d'un coupon annuel de 10,50 %. Une décote immédiate de plus de 2 % sur le marché gris lui a rapidement appris la vanité de se comparer au gouvernement des Etats-Unis. Celui-ci, sur une échéance identique, a du papier en circulation qui rapporte à peu près autant. Alors pourquoi hésiter ?

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Veillée d'armes dans une Europe en crise aiguë

Encore une semaine fiévreuse sur le marché des changes, où tous les opérateurs ont eu les yeux fixés sur le système monétaire européen, plongé dans ce qui est, sans doute, la crise la plus aiguë depuis sa création, en mars 1979. La partie de bras de fer engagée entre la France et l'Allemagne fédérale pour déterminer si le mark sera réévalué unilatéralement, si le franc sera dévalué ou si chacune de ces monnaies fera une partie du chemin, a défrayé la chronique.

Dès le soir du deuxième tour des élections municipales, M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, donnait le ton en réaffirmant que c'était au pays dont la monnaie traversait sa zone de divergence et tapait contre les murs du S.M.E., à savoir le mark, de respecter l'esprit du système en faisant un effort.

Usant d'une ultime précaution oratoire, le ministre ne demandait pas nécessairement aux Allemands de procéder à un réévaluation de leur monnaie mais de prendre des mesures significatives, notamment en abaissant leurs taux d'intérêt (ce qu'ils firent trois jours après). Il ajoutait néanmoins : *« La communauté européenne se trouve à un virage. Si les Allemands ne veulent pas comprendre, ils jouent avec le feu. »*

Cette dernière phrase a été diversement appréciée au-delà du Rhin. Elle a plongé dans la fureur de nombreuses personnes qui ont accusé le ministre de confondre l'effet avec la cause : si le mark est trop fort vis-à-vis du franc, c'est en raison de la politique « vertueuse » de l'Allemagne, de sa maîtrise de l'inflation et de sa compétitivité sur les marchés extérieurs. Pour d'autres, cette phrase leur prouvait que M. Delors, faisant monter les enchères pour l'inévitable compromis final, restait un interlocuteur valable.

En attendant ce compromis, il a bien fallu que les banques centrales agissent pour empêcher les cours de leur monnaie de franchir les limites du S.M.E. A cette occasion, la Banque de France, pour la seconde fois *en quinze jours, a remarquablement* manœuvré, intervenant massivement pour faire monter les taux de l'eurofranc à des hauteurs vertigineuses, cela afin de rendre prohibitif le coût de la spéculation contre notre monnaie. L'eurofranc, on le sait, est un franc extérieur détenu exclusivement par des non-résidents et dont le marché est alimenté par la facturation en francs de notre exportation (à hauteur des deux tiers) et de nos importations (à hauteur d'un tiers).

Théoriquement, la masse des eurofrancs devrait être de l'ordre d'un mois de commerce extérieur, environ 70 à 80 milliards. Les bons spécialistes, toutefois, estiment qu'avec les couvertures internes et les flux divers, *cette masse dépasse 350 milliards*, dont la plus grande part, néanmoins, n'est pas disponible. Il en reste assez cependant pour constituer une masse de manœuvre que la spéculation, faute de la détenir, emprunte pour la vendre à terme contre devises, en espérant la racheter moins chère après une dévaluation.

Or, la Banque de France s'est mise à emprunter elle aussi par banques nationalisées interposées, afin de raréfier les disponibilités sur le marché de l'eurofranc, faisant ainsi monter les taux sur ce marché à des niveaux de dissuasion presque absolue : 4 000 % à 6 000 % en taux annuel sur deux jours ou sur le week-end, 300 % sur la semaine, 90 % sur un mois. De cette façon, elle a littéralement étranglé les spéculateurs.

Cette tactique, que la Banque de France s'est enfin résolue à mettre en œuvre lui a permis pour la première fois de ne plus perdre de devises, et même d'en faire rentrer lorsque les opérateurs extérieurs, privés d'eurofrancs, sont obligés d'acheter des francs à la banque. Elle se traduit toutefois par un endettement assez coûteux, surtout s'il se prolonge, et par des sorties de devises au cas où les eurofrancs qu'elle rembourse sont vendus par leurs détenteurs initiaux.

En fait, pour la semaine passée, il s'agissait de tenir pendant un temps suffisant. Le succès fut même tout à fait complet pendant les premiers jours de la semaine, le cours du mark à Paris revenant lundi de son plafond de 2,8985 F à 2,87 F puis même à 2,82 F mardi, quinze points au-dessous du cours pivot de 2,8339 F.

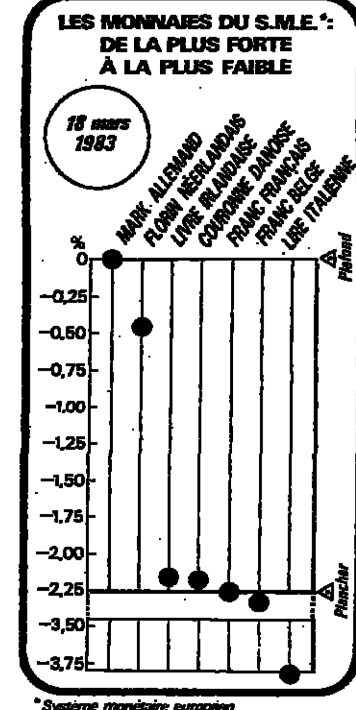
Hélas, dès le mercredi, une fois le « prunier secoué », selon le jargon du marché, et la petite et moyenne *spéculation* bien échaudée, le franc se remit à faiblir et le mark est remonté jusqu'à son cours plafond auquel il collait désespérément à la veille du week-end, ce qui a obligé la Banque de France à intervenir directement à un prix modéré puisqu'il n'aurait pas dépassé 300 millions de dollars (2 milliards de francs environ).

C'est peu, en comparaison avec les pertes considérables dont le bilan de la Banque de France porte la trace pour la semaine du 3 au 10 mars, juste avant le premier tour des élections municipales. Elles s'élèveraient à 23 milliards de francs, ce chiffre résultant de l'addition de deux variations, d'abord celle tout à fait véridique des comptes créditeurs des banques étrangères, en augmentation de 10 milliards de francs, ensuite celle, assez aléatoire, du fameux « compte 43 » par lequel sont censés transiter les tirages sur les lignes de crédits extérieurs.

Un tel chiffre a été contesté par M. Delors (« on ajoute des carottes à des navets »). En fait, il semble bien que le montant réel des pertes soit supérieur, proche de 30 milliards de francs, sans qu'il soit possible de savoir s'il s'agit d'un solde couvrant la période sous référence ou les opérations de plusieurs semaines

En tout cas, avec son nouveau dispositif, la Banque de France pourrait tenir encore un peu de temps, pas trop toutefois. C'est que son grand partenaire, la Banque fédérale d'Allemagne, se montre de plus en plus rétif à soutenir les monnaies faibles du système dont l'achat à jet continu vient gonfler dangereusement la masse monétaire allemande. Son président, M. Karl-Otto Poehl, l'a bien montré lors de sa conférence de presse de jeudi dernier, lorsque après l'annonce d'une réduction d'un point du taux d'escompte il confia à un groupe de journalistes qu'une réunion du S.M.E. était inévitable pour le week-end prochain et qu'il lui faudrait faire un voyage-éclair à Paris. Ce propos fut démenti par son porte-parole une demi-heure après, mais il semblait implicitement confirmé lorsque, vendredi soir, on apprit que l'Allemagne demandait une réunion des ministres des finances de la C.E.E. pendant ce week-end. Apparemment, la partie de bras de fer allait se poursuivre, mais autour d'un tapis vert, et pour en sortir.

FRANÇOIS RENARD.



*Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 11 AU 18 mars.

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,4900	–	14,4300	48,4027	41,7710	2,1240	37,6222	0,0693
	1,5010	–	14,5560	48,5281	41,8060	2,1226	37,8071	0,0695
Paris	10,3257	6,9300	–	335,43	289,47	14,7196	260,72	4,8091
	10,3118	6,8700	–	333,33	287,20	14,5828	259,73	4,7807
Zurich	3,0783	2,0660	29,8124	–	86,2990	4,3882	77,7276	1,4337
	3,0935	2,0610	30,0003	–	86,1622	4,3748	77,9206	1,4342
Francfort	3,5670	2,3940	34,5458	115,87	–	5,0849	90,0677	1,6613
	3,5903	2,3910	34,8189	116,06	–	5,0774	90,4347	1,6645
Bruxelles	70,1492	47,08	6,7936	22,7879	19,6658	–	17,7125	3,2671
	70,7121	47,11	6,8573	22,8578	19,6948	–	17,8109	3,2783
Amsterdam	3,9604	2,6580	38,3553	128,65	111,02	5,6457	–	1,8445
	3,9701	2,6450	38,5015	128,33	110,57	5,6145	–	1,8406
Milan	2147,09	1441,00	207,93	697,48	601,92	30,6074	542,13	–
	2156,93	1437,00	209,17	697,23	600,75	30,5030	543,28	–
Tokyo	357,39	240,20	34,6620	116,26	100,33	5,1019	90,3686	0,1666
	356,48	237,50	34,5709	115,23	99,2892	5,0413	89,7920	0,1652

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 18 mars, 2,8850 F contre 2,8926 F le vendredi 11 mars.

Les matières premières

Bonne orientation des métaux, denrées plus hésitantes

La décision des membres de l'OPEP de réduire le prix de référence du pétrole brut a, dans l'ensemble, bénéficié aux marchés des matières premières, en particulier à celles à vocation industrielle, dans l'espoir que la diminution de la facture énergétique donnera un coup de fouet à la reprise économique dans les pays occidentaux. La faiblesse de la livre sterling et la réduction des taux d'intérêt en Europe ont, par ailleurs, procuré du soutien à certains contrats.

MÉTAUX. – *Le cuivre n'a pas conservé l'intégralité des gains acquis en début de semaine, l'approche du seuil psychologique des 1 100 livres sterling la tonne à Londres ayant fait naître une certaine résistance à la poursuite du mouvement de hausse malgré l'amélioration de la conjoncture économique, notamment dans la construction, secteur gros utilisateur de métal rouge. Très bonne orientation du nickel et de l'étain. Ce dernier atteint des niveaux records dans le sillage de la dépréciation de la monnaie britannique. En revanche, l'aluminium a enregistré un net recul, après avoir progressé de 40 % depuis le début de l'année. Tout en se félicitant du gonflement de 57 % de leurs ventes en février par rapport à la période correspondante de 1982, les producteurs américains gardent la tête froide, estimant que la nécessité pour les industriels de regarnir des stocks anémiques et des achats de précaution effectués avant l'expiration de la convention collective dans le secteur ont artificiellement grossi les carnets de commande.*

CAOUTCHOUC. – *En risquant de rendre le caoutchouc synthétique plus compétitif, la réduction du prix du pétrole a alourdi la tendance, d'autant que le naturel a récemment atteint des cours inconnus depuis 1980.*

DENRÉES. – *Le pessimisme des opérateurs quant à l'éventuelle reprise des achats du stock régulateur de l'organisation internationale s'est traduit par des pressions à la baisse sur le cacao, qui auraient été encore plus sensibles, sans des informations de presse en provenance d'Abidjan faisant état de la poursuite des incendies dans les plantations ivoiriennes. Autre élément négatif, l'organisation internationale du cacao a révisé en baisse, à 62 000 tonnes contre 68 000 tonnes précédemment, son estimation du déficit de la récolte mondiale pour la saison 1982-1983, contre un excédent évalué à 107 000 tonnes en 1981-1982.*

Le café a surmonté un repli intervenu en milieu de semaine, après la décision de l'organisation internationale de cette denrée de retirer 500 000 sacs (de 60 kilos) des quotas d'exportation, afin de compenser le départ d'Israël et de la Hongrie de l'accord international. Le fait que le retrait soit concentré sur le trimestre avril-juin de l'année caféière risque, selon le négoce, d'étrangler les approvisionnements à court terme.

Après des gains initiaux, les cours du sucre se sont repliés dans l'attente des résultats de la réunion de l'organisation internationale à Londres, qui a fait apparaître des divergences parmi les principaux exportateurs, principalement au sujet des dispositions spéciales dont jouissent les exportations cubaines vers l'Union soviétique et celles des pays A.C.P. (Afrique - Caraïbes - Pacifique) vers la C.E.E. Cependant, les dégâts occasionnés aux plantations cubaines par les tempêtes qui sévissent sur l'île ont quelque peu raffermi la tendance, les milieux du négoce estimant à au moins 500 000 tonnes la perte de récolte qui s'ensuivra.

SOJA. – *Fermeté des tourteaux, malgré la décision du Brésil de ramener de 20 % à 5 % la taxe sur ses exportations, afin de favoriser ses ventes à l'étranger.*

LES COURS DU 18 MARS 1983

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grades), comptant, 1 072,50 (1 051) ; à trois mois, 1 103 (1 082,25) ; étain comptant, 9 045 (8 947,50) ; à trois mois, 9 062 (8 971,50) ; plomb, 293,50 (298,25) ; zinc, 452,50 (450,50) ; aluminium, 838,50 (869,50) ; nickel, 3 375 (3 192,50) ; argent (en pence par once troy), 716 (718). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 73,10 (72,20) ; argent (en dollars par once), 10,61 (10,81) ; platine (en dollars par once), 401,80 (413) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 72,83 (73,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 330-335 (330-355). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 30,53 (30,07).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, 74,10 (70,87). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), 399 (387,50) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, 385 (385). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, incoté (incoté).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 74-76 (75-77). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 245-246 (241-242).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 1 875 (1 748) ; mai, 1 720 (1 804) ; sucre, mai, 6,58 (6,50) ; juillet, 6,85 (6,72) ; café, mars, 122,95 (123,80) ; mai, 121,40 (122,63). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, mai, 115,95 (113,95) ; août, 123,60 (120,95) ; café, mars, 1 825 (1709) ; mai, 1 847 (1 738,50) ; cacao, mars, 1 235 (1 300) ; mai, 1 247 (1 317,50). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mai, 1 370 (1 565)) ; juillet, 1 415 (1 475) ; café, mai, 1 995 (1 895,50) ; juillet, 1 805 (1 802,50) ; sucre (en francs par tonne), mai, 1 585 (1591,50) ; juillet, 1 665 (1 675) ; tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), mars, 1 767 (1 658) ; mai, 1 806 (1 743) ; **Londres** (en livres par tonne), avril, 145,80 (142,45) ; juin, 147 (144,30).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mars, 333 1/2 (316 1/2) ; mai, 343 (327) ; maïs, mars, 286 (274) ; mai, 295 (283).

INDICES. – Moody's, 1 036,10 (1 039,10) ; Reuter, 1 722,70 (1 716).

Marché monétaire et obligataire

Baisse générale des taux en Europe

Cette semaine, sur le front des taux, l'attention s'est tournée du côté de l'Europe, où, sous la conduite de la Banque d'Allemagne fédérale, les taux d'escompte officiels de Suisse, d'Autriche et des Pays-Bas ont été réduits.

Les milieux financiers internationaux attendaient avec impatience la réunion du conseil de la Bundesbank prévue pour le 17 mars, prenant des paris sur la décision de ce conseil : allait-il ou non abaisser le taux d'escompte ? De France, M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, réclamait cet abaissement, comme contribution de l'Allemagne au bon fonctionnement du Système monétaire européen. A Francfort toutefois, les responsables de la Bundesbank mettaient en avant le gonflement inquiétant, soit + 11 %, en base annuelle, pour les deux premiers mois de l'année, de la masse monétaire, alimentée par les achats de devises destinés à soutenir les monnaies faibles du S.M.E. pendant cette période. En y ajoutant ceux du début de mars, ces achats s'élèvent à 15 milliards de marks depuis le 3 janvier 1983.

Une certaine incertitude régnait donc au matin du 17 mars, levée rapidement avec la décision de la Bundesbank : diminution d'un point du taux d'escompte et du taux d'avances sur titres (Lombard), ramenés respectivement de leurs niveaux de 5 % et 6 %, fixés le 2 décembre dernier, à 4 % et 5 %.

Ainsi l'Allemagne avait « fait son devoir », mais M. Poehl se hâtait d'en marquer les limites en abaissant de 5 milliards de marks le plafond des contingents de réescompte, ce qui équivaut à prélever sur le marché la somme en question et à résorber une partie du gonflement. Résultat : en fin de semaine, les taux avaient à peine baissé en R.F.A., et les effets sur les marchés des changes étaient totalement nuls.

L'initiative allemande était, fort naturellement, imitée par la Banque nationale d'Autriche, celle de Suisse et celle des Pays-Bas, qui ramenaient leurs taux d'escompte respectivement de 4,75 % à 3,75 %, de 4,5 % à 4 % et de 4 % à 3,5 %. La Banque nationale Suisse se hâtait de préciser que sa décision prise pour « aider les autorités monétaires des pays à devises faibles » allait à l'encontre de sa politique de limitation de croissance de la masse monétaire. Elle aussi...

Tout va très bien à nouveau sur le front des obligations, très actif cette semaine. Sur le marché secondaire, les rendements ont continué de fléchir, revenant, selon les indices Paribas, de 13,99 % à 13,90 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, de 14,78 % à 14,63 % pour les emprunts du secteur public, et de 15,58 % à 15,39 % pour ceux du secteur privé. Seule variation aberrante, en fin de semaine, celle des emprunts d'Etat à moins de sept ans, 14,11 % contre 14,09 % pour des raisons spécifiques au marché.

Cette baisse des rendements, qui s'inscrit dans un processus de détente engagé depuis un certain temps, s'est accélérée cette semaine dans la perspective d'un prochain réalignement du Système monétaire européen, qui supprimerait les pressions sur le franc et permettrait d'abaisser les taux.

Sur le marché primaire, contrairement à ce qui se passait encore la semaine précédente, tout s'est enlevé comme des petits pains, les organismes spécialisés dans le placement se trouvant littéralement dévalisés. Même l'emprunt S.N.C.F., qui se casait assez mal du fait de la modicité relative de son coupon (15 %), a pu, en définitive, bien se placer. En fait, le succès de la semaine a été l'emprunt de 350 millions de francs lancé par la SOVAC, archi-demandé en raison de son coupon de 15,40 % et de son option de sortie (fenêtres, au gré du porteur ou au gré de l'émetteur).

F. R.

BOURSE DE PARIS

Semaine du 14 au 18 mars

FAITES revenir une bonne portion d'avertissement électoral avec des rumeurs grandissantes de dévaluation, une pincée d'austérité en perspective et un zest de hausse des prix (+ 0,7 %), puis passez le tout dans un four chauffé au gaz de Maubeuge : vous obtiendrez un mélange propre à fouetter la Bourse.

A dire vrai, nul au départ ne savait trop ce que donnerait cette savante préparation. Au lendemain du second tour de scrutin, un peu déçu par le sursaut de la gauche et le « non mais » des électeurs, le marché, partagé entre deux possibilités, la « radicalisation » et le « recentrage », avait été parcouru par de légers frissons (– 0,63 %).

Rien de grave apparemment. De fait mardi, bien que le président Mitterrand ait décidé dans l'intervalle de ne rien révéler avant le 23 mars, rendant ainsi plus épais le voile recouvrant ses intentions sur le remaniement gouvernemental, les mesures de rigueur et le réajustement monétaire, les valeurs françaises se remirent à trottiner gentiment (+ 0,56 %).

Mais l'élixir n'avait pas encore donné son plein effet. Il fallut attendre pour cela mercredi. Ce fut l'explosion. Littéralement dopée, la Bourse bondissait en avant sous la direction des compagnies pétrolières à la recherche d'un gisement de gaz dans la région de Maubeuge dont on disait que « c'était Groningue »... et l'œil ahuri des professionnels. La Compagnie française des pétroles montait de 10 %, BP de 20 % et les divers indices généraux de 2 %. Toutes les valeurs « indexées sur le dollar » furent de la fête.

Potion magique

Fi de Groningue : les forages n'en étaient qu'à 500 m et il faudrait attendre juillet, selon la C.F.P., pour arriver à 4 500 m et savoir si les espoirs de découverte étaient fondés. Déconfite ? La Bourse ne le fut même pas. Dans le souci de préparer la prochaine liquidation – celle-ci aura lieu le 23 mars également, – elle consolida aisément ses positions, la manœuvre se soldant par un effritement de 0,2 % jeudi et un score nul vendredi.

Bref, la semaine devait s'achever sur une hausse moyenne de 1,74 %. Une jolie performance au moment où la France passe un cap difficile de son histoire. Faut-il donner une quelconque valeur au fameux dicton boursier affirmant qu'il faut acheter au son du canon et vendre aux sons des violons ? C'est à croire, puisque le marché ne devait pas céder un pouce du terrain conquis, pas plus du reste que la C.F.P. et B.P., qui, mieux encore, améliorèrent très sensiblement leurs positions si bien qu'entre le 14 et le 18 mars la progression hebdomadaire du « major » français s'est élevée à 16 % et celle de son alliée britannique à 66,6 %.

« Les opérateurs ne jouent pas seulement le parfum de Maubeuge, susurraient les professionnels d'un air entendu, « mais aussi les meilleurs résultats pour les deux groupes ». Mais le phénomène de contagion n'explique pas tout. En fait, l'important pour la Bourse était que l'on cherche : le chef de l'État, des solutions, les compagnies pétrolières, du gaz. Son comportement en soi n'a rien de mystérieux. Si le sursaut de la gauche provient du ralliement des abstentionnistes, son redécollage sans visibilité est bien l'œuvre des « pilotes » étrangers.

Leur calcul est simple. Il repose sur deux paramètres : d'abord, la rigueur. La France est au pied du mur, et son actuel gouvernement ou un autre sera contraint d'y recourir ; ensuite la dévaluation du franc. La devise française est asphyxiée et seule une telle opération peut lui rendre le souffle. Donc, on joue les valeurs françaises, et cela pour trois raisons principales : l'austérité est porteuse de promesses industrielles pour l'avenir ; la dévalorisation du franc rendra moins onéreux les achats d'actions à découvert au moment des règlements et favorisera les exportations des entreprises nationales. Condition générale régissant le tout : la reprise économique aux États-Unis. C.Q.F.D.

Maintenant que l'appareil s'est arraché du sol, reste à savoir si son équipage parviendra à maintenir la vitesse au-dessus du seuil de décrochage. La spéculation a pris un pari. Si le franc est dévalué avant le 23 mars, elle aura gagné. Autrement, il lui faudra, soit se faire reporter, avec les risques de frais que comporte une telle opération, soit engager un nouveau pari sur un réaménagement monétaire possible avant le 31 mars (date des règlements des achats d'actions à terme), soit vendre des titres déjà acquis pour se procurer les francs nécessaires au paiement, soit tout bonnement abandonner la partie dès mercredi prochain en revendant. Dans les deux derniers cas, cela devient un vol au-dessus d'un nid de coucous et les risques de perte d'altitude ne sont pas négligeables.

ANDRÉ DESSOT.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	18-3-83	Diff.
4 1/2 % 1973	2 012	– 68
7 % 1973	8 690	– 327
10,30 % 1975	89,55	+ 0,35
P.M.E. 10,6 % 1976	89,15	+ 0,95
8,80 % 1977	105,95	– 0,06
10 % 1978	87,30	– 0,10
9,80 % 1978	86,65	+ 0,15
8,80 % 1978	86,50	– 1
9 % 1979	82,60	+ 0,80
10,80 % 1979	89,40	+ 0,80
12 % 1980	96,45	– 0,15
13,80 % 1980	99,35	– 0,05
16,75 % 1981	107,60	+ 0,59
16,20 % 1982	106,80	+ 0,25
16 % 1982	105,75	+ 0,15
15,75 % 1982	105,10	+ 0,23
C.N.E. 3 %	3 090	+ 125
C.N.B. bq. 5 000 F.	98,90	– 0,26
C.N.B. Paribas 5 000 F	98,90	– 0,27
C.N.B. Suez 5 000 F	98,90	– 0,28
C.N.I. 5 000 F	98,90	– 0,28

Alimentation

	18-3-83	Diff.
Beghin-Say	245	– 8
Bongrain	1 275	+ 40
B.S.N. G.-Danone	1 495	– 8
Carrefour	1 350	+ 40
Casino	933	– 47
Cédis	580	– 10
Euromarché	825	– 10
Guyenne et Gasc.	321	– 1
Lesieur	863	+ 3
Martell	643	– 21
Moët-Hennessy	940	+ 23
Mumm	300	– 29
Occidentale (Gale)	470	– 17
Olida-Caby	165,10	– 6,90
Pernod-Ricard	455	+ 10
Promodès	920	+ 30
Source Perrier	244,90	+ 0,90
St-Louis-Bouchon	157	– 6
C.S. Saupiquet	242	+ 2
Veuve Cliquot	1 150	– 50
Viniprix	622	– 3
Nestlé	17000	– 580

Filatures, textiles, magasins

	18-3-83	Diff.
André Roudière	41,60	+ 0,30
F.F. Agache-Willot	NC	inch.
B.H.V.	107,50	+ 0,50
C.F.A.O.	460	+ 20
Damart-Serviposte	688	– 6
Darty	661	– 9
D.M.C.	35,80	+ 0,80
Galeries Lafayette	136	+ 1
La Redoute	870	– 9
Nouvelles Galeries	68,50	inch.
Printemps	118,50	inch.
S.C.O.A.	24	inch.

Bâtiment, travaux publics

	18-3-83	Diff.
Auxil. d'entreprises	905	+ 9
Bouygues	742	+ 40
Ciment Français	186	+ 3,20
Dumez	673	+ 4
J. Lefebvre	142	– 10
G.T.M.	377	+ 2
Lafarge	268	– 10
Maisons Phénix	400	inchangé
Poliet et Chausson	334	– 4
S.C.R.E.G.	111	– 1,20
S.G.E.-S.B.	129	+ 2,50

Banques, assurances sociétés d'investissement

Codetel annonce pour 1982 un bénéfice net de 124,26 millions de F en diminution de 2,2 %. Le dividende est maintenu à 14,25 F par action.

La Banque de la Réunion a plus que doublé son bénéfice net en 1982 dont le montant s'élève à 34,08 millions de F (contre 15 millions). Le dividende est lui aussi doublé : 24 F net contre 12 F.

	18-3-83	Diff.
Bail Équipement	185	inchangé
B.C.T.	151,90	+ 2,4
Cetelem	261 80	+ 2,4
Chargeurs Réunis	197 50	– 2,5
Bancaire (Cie)	308	+ 9
C.F.F.	437	– 8
C.F.I.	217	+ 2
Eurafrance	375	– 5
Hénin (La)	340 50	+ 0,6
Imm. Pl-Monceau	283	– 1,5
Locafrance	230	+ 10
Locindus	499	+ 8
Midi	700	+ 3
O.F.P (Omn. Fin. Paris)	720	– 20
Parisienne de réesc.	453	+ 18
Prétabail	620	– 23
Révillon	506	– 13
Schneider	115,70	+ 9,21
U.C.B.	174 80	+ 2 80

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Elf Aquitaine (1)	462 500	56 736 764
B.P.	566 700	51 780 300
B.S.N. - G.D.	33 125	49 729 575
C.F.P.	284 775	46 451 447
Pernod-Ricard (1)	93 100	42 206 283
Sanofi (1)	121 625	41 190 122
Moët-Hennessy	39 550	36 769 300
Thomson-C.S.F. (1)	156 125	28 311 588

(1) Quatre séances seulement.

Le bénéfice d'*U.I.S* s'est accru de 10 % en 1982 pour atteindre 109,3 millions de F, ce, compte tenue d'un accroissement de 14 % des amortissements. Le dividende est porté de 35 F à 38,50 F.

Matériel électrique services publics

Ericsson envisage de majorer son dividende pour 1982 et de le porter de 6,50 à 7,50 couronnes par action. Le bénéfice avant impôts du groupe augmente de 12,6 % à 1,34 milliard de couronnes.

Le bénéfice net de *Sony* pour le premier trimestre de 1983 chute de 71,4 % à 5,98 milliards de yens pour un chiffre d'affaires de 272,68 milliards de yens (–0,1 %). Le groupe attribue le phénomène à la baisse des prix de vente du fait de la concurrence, à l'accroissement des dépenses de recherche et de développement, enfin, à l'augmentation des amortissements. Un redressement de la situation est prévu durant la seconde moitié de l'exercice grâce au lancement de nouveaux produits et à l'amélioration conjoncturelle aux Etats-Unis.

	18-3-83	Diff.
Alsthom-Atlantique	152,90	+ 7,40
C.E.M.	28	+ 0,30
CIT-Alcatel	825	+ 30
Crouzet	160,10	+ 0,10
Générale des Eaux	270	+ 7,10
Intertechnique	962	+ 53
Legrand	1 768	– 4
Lyonnaise des Eaux	450 10	+ 0 10
Machines Bull	44 80	inchangé
Matra	1 138	– 97
Merlin-Gérin	676	+ 4
Moteur Leroy-Somer	565	+ 10
Moulinex	77	– 2
P.M. Labinal	239 50	+ 5 60
Radiotechnique	373	+ 12
S.E.B.	268 10	+ 8 10
Signaux	637	+ 2
Téléméc. Electrique	1 035	+ 45
Thomson-C.S.F.	185	+ 14
I.B.M.	887	– 23
I.T.T.	319	– 6
Schlumberger	345 60	– 27 9
Siemens	1 161	+ 26

Mines, caoutchouc, outre-mer

Zambia Copper a subi pour le premier semestre de l'exercice s'achevant le 30 juin prochain une perte de 1,83 million de dollars contre un bénéfice de 2,75 millions un an auparavant. Ce déficit est imputable à la constitution d'une provision exceptionnelle de 3,48 millions de dollars au titre essentiellement de la dévaluation du dollar du Zimbabwe intervenue le 9 décembre 1982. Une perte additionnelle de 2,5 millions de dollars apparaitra dans les comptes du second semestre, cette fois en raison de la dévaluation de la monnaie zambienne (kwacha) le 7 janvier 1983.

	18-3-83	Diff.
Géophysique	922	– 3
Imétal	51	+ 2,50
Michelin	791	– 53
M.M. Penarroya	42,10	– 1,60
Charter	29,70	– 2,10
INCO	115,20	– 0,05(1)
R.T.Z.	68,40	– 1,40
Z.C.I.	2,70	– 0,49

(1) Compte tenu d'un coupon de 0,25 F.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 11-3-83	Cours 18-3-83
Or fin (kilo en barre)	97 500	96 000
– (kilo en lingot)	97 950	95 500
Pièce française (20 fr.)	738	720
Pièce française (10 fr.)	330	429
Pièce suisse (20 fr.)	719	707
Pièce latine (20 fr.)	697	684
● Pièce tunisienne (20 fr.)	650	605
Souverain	884	844
Souverain Elizabeth II	895	895
● Demi-souverain	430	405
Pièce de 20 dollars	4 400	4 140
– 10 dollars	2 200	2 040
● – 5 dollars	1 005	1 125
– 50 pesos	4 500	4 305
● – 20 marks	805	760
– 10 florins	730	730
● – 5 roubles	420	419

Métallurgie construction mécanique

Malgré une conjoncture peu favorable, *FACOM* a réussi en 1982 à maintenir son bénéfice d'exploitation avant amortissements et provisions au-dessus de 100 millions de F (niveau voisin du précédent) pour un chiffre d'affaires accru de 12 % à 808 millions de F. La société est prudente dans ses pronostics et ne pense pas, malgré les efforts fournis, que l'augmentation prévisible des ventes en 1983 contrebalancera l'alourdissement des charges sociales de toutes sortes.

	18-3-83	Diff.
Alspi	68	– 1
Amrep	700	– 50
Avions Dassault-B.	450	– 5
Chiers-Châtillon	13,55	inchangé
Creusot-Loire	58,50	+ 3,50
De Dietrich	295	+ 5
FACOM	600	– 31
Fives-Lille	170	+ 7,50
Fonderie (Générale)	17	– 3
Marine-Wendel	52,50	– 1,70
Métal. Normandie	9,40	– 0,60
Penhoët	368	+ 16
Peugeot S.A.	179,20	+ 8,20
Poclain	94,10	+ 0,10
Pompey	97,10	+ 1,10
Sacilor	10,80	– 1,20
Sagem	1 246	+ 16
Saulnes	15	inchangé
Saunier-Duval	29,70	– 1,80
Usinor	1,65	– 0,06
Valéo	249	– 2,50
Vallourec	85,50	– 4,50

Produits chimiques

Eastman Kodak enregistre pour 1982 une diminution de 6 % de son bénéfice net consolidé, qui revient à 1,16 milliard de dollars, pour un chiffre d'affaires accru de 5 % à 10,34 milliards de dollars.

Les analystes américains sont plus confiants sur les chances de redressement de la chimie des Etats-Unis, et, faisant valoir les efforts déployés par les entreprises pour réduire leur endettement, prédisent notamment que *Dow Chemical* aura des frais financiers diminués de 100 millions de dollars, ce qui permettra à la firme de porter son dividende de 1,25 à 3 dollars. Selon eux, la chimie de base américaine devrait enregistrer en 1983 une progression de 8 à 12 % (– 8 % en 1982 avec des creux à – 20 %).

	18 mars	Diff.
Institut Mérieux	695	– 4
Laboratoire Bellon	308	– 2
Nobel-Bozel	11,60	+ 0,60
Roussel-Uclaf	275	– 20
B.A.S.F.	488	– 6
Bayer	471	– 20,5
Hoechst	498	– 11
I.C.I.	54,60	– 1,40
Norsk-Hydro	363	– 18

O.P.E. : Du Pont reste champion du monde

La vaste O.P.E. (offre publique d'échange) lancée par l'Etat dans le cadre de la nationalisation des grands groupes industriels (Rhône-Poulenc, P.U.K., C.G.E., Thomson-Brandt, Saint-Gobain) et bancaires (Suez, Paribas et autres) est virtuellement achevée. Au 12 février dernier, date ultime fixée à la clientèle privée pour déposer les actions détenues auprès des intermédiaires agréés, 165,05 millions de titres avaient été présentés sur un total de 198,79 millions, soit 80 %.

Les porteurs ont reçu en échange 11,6 millions d'obligations indemnitaires, dont 7,4 millions en coupures de 5 000 francs et 4,2 millions en coupures de 500 francs.

Pour la Rue de Rivoli, l'opération a été menée dans les meilleurs délais et sans trop donner lieu à d'inévitables erreurs. Dans sa note, le ministère de l'économie et des finances la juge même terminée, le taux de présentation des actions cotées atteignant 96,2 %. Elle l'est même aussi pratiquement pour les titres des banques non cotées, dont l'échange peut encore se faire jusqu'au 30 juin prochain, ce compte tenu des parts déjà détenues par les entreprises du secteur public (plus de 60 %).

Bref, des chiffres publiés, il ressort que le coût global des grandes manœuvres de nationalisation atteint 43 milliards de francs et que les anciens possédants ont reçu pour la contrevaleur de 39,1 milliards de francs d'obligations indemnitaires.

Si l'on raisonne en nombre d'actions échangées, le titre mondial toute catégorie revient donc à l'Etat français. Mais ce dernier n'a quand même pas réussi à battre le record de Du Pont de Nemours, dont l'O.P.E. sur Conoco durant l'été 1981 a dépassé l'équivalent de 50 milliards de francs, restant ainsi l'opération du siècle. L'enseignement que l'on peut tirer de cette comparaison est que les prétendues grandes multinationales françaises ne pèsent pas très lourd par rapport à leurs rivales américaines.

A. D.

Pétroles

BP annouce pour 1982 une baisse de 33 % de son bénéfice net revenu de 1 070 millions de livres à 716 millions. L'érosion des marges s'est néanmoins ralentie durant le quatrième trimestre (– 7,6 %) le dividende final est fixé à 14 pence, faisant un total inchangé de 20,25 pence.

	18-3-83	Diff.
Elf-Aquitaine	122,10	– 0,40
Esso	208,20	– 3,80
Francarep	312	– 6
Pétroles française	166,50	+ 14,70
Pétroles B.P.	100	+ 31,20
Primagaz	240	+ 4
Raffinage	123,80	+ 0,30
Sogerap	275	– 10
Exxon	264	– 16
Petrofina	815	– 5
Royal Dutch	328,10	+ 0,30

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	14 mars	15 mars	16 mars	17 mars	18 mars
Terme	178 108 250	294 356 819	324 816 487	287 704 531	291 883 362
Comptant					
R. et obl.	549 394 699	833 263 533	689 518 950	1 061 428 750	893 932 552
Actions	122 967 945	125 390 084	137 520 190	109 059 032	210 210 475
Total	850 470 894	1 253 010 436	1 151 855 627	1 458 192 313	1 396 026 389
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)					
Franç.	110,6	111,1	112,7	112,3	–
Étrang.	114	112,4	112,2	112,2	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1982)					
Tendance	113,9	114,6	116,9	116,7	116,7
(base 100, 31 décembre 1982)					
Indice gén.	110,1	109,9	111,2	111,2	111

Le Zaïre rallie De Beers

Après deux ans de brouille, le groupe anglo-néerlandais De Beers s'est réconcilié avec la Sozacom, société de négoce zaïroise chargée d'écouler les diamants extraits dans les mines de l'ancien Congo belge. Au terme de très longues discussions, les représentants du Zaïre ont décidé de confier à nouveau à la De Beers la commercialisation de la production locale de pierres industrielles, la plus importante du monde à l'heure actuelle avec plus de 6 millions de carats.

Un accord d'une durée de deux ans vient de sceller cette réconciliation. Il permet à la De Beers de renforcer son monopole sur le marché mondial du diamant, qui avait été sérieusement ébranlé quand, en juin 1981 (*le Monde* du 6 juin 1981), las de l'intransigeance de son puissant allié à qui il avait vainement demandé le droit de commercialiser 60 % de sa production, le Zaïre avait rompu les liens et repris sa liberté. Des deux côtés on se félicite de ces retrouvailles. Mais, au-delà de ces manifestations de satisfaction, il semble que le Zaïre ait bel et bien été contraint de rejoindre le bercail.

A cela il y a deux excellentes raisons. En premier lieu, le marché mondial du diamant est en plein marasme, pour ne pas dire en crise, et seule la De Beers, dotée de moyens financiers puissants, peut parvenir à le régulariser en procédant à d'importantes opérations de stockage. En outre, depuis deux ans, fort dépitée par son échec mais déterminée à conserver la haute main sur le marché du diamant, sa chasse gardée, De Beers s'était démenée comme un beau diable pour faire obstacle aux prétentions du Zaïre, qui, en faisant cavalier seul, avait donné un sérieux coup de canif à son monopole. Le Zaïre parti, la De Beers ne contrôlait plus que 70 % à 75 % du commerce mondial du diamant, alors qu'auparavant sa part de marché se situait entre 80 % et 85 %.

L'occasion faisant le larron, le groupe de M. Harry Oppenheimer, aujourd'hui en retraite, avait très vite fait des offres de services à la société minière australienne Ashton (56,8 % R.T.Z. via sa filiale Conzinc Rio Tinto Zinc of Australia) exploitant un gisement promis à devenir le premier du monde à l'horizon 1985 avec production annuelle évaluée entre 20 et 25 millions de carats de pierres industrielles (50 % de la production mondiale). L'offre était acceptée et, fin 1982, les autorités de Canberra ayant donné leur feu vert, De Beers devenait le marchand officiel et patenté d'Ashton, réaffirmant ainsi sa suprématie. Ne dit-on pas que des accords secrets lient plus ou moins l'U.R.S.S. à la De Beers ? Les chances du Zaïre de conserver longtemps sa liberté étaient donc bien minces. Sa « cavale » aura duré vingt et un mois. – A. D.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Une semaine pour rien

Une correction à la hausse historique enregistrée depuis l'été 1982 va-t-elle se produire ? Les investisseurs américains se sont posé la question durant toute la semaine, comme ils se sont demandé si la reprise économique allait revêtir une aussi forte ampleur que prévu. Dans le doute, beaucoup ont préféré s'abstenir. Les cours ont évolué de façon irrégulière et vendredi, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait au même niveau que le 11 mars, soit à 1 117,74.

Ce sont surtout la faible progression de la production industrielle en février et la tout aussi faible augmentation des revenus personnels le même mois qui ont contribué à alimenter un climat de suspicion. En outre, le difficile accord conclu par l'OPEP sur les prix du pétrole n'a pas convaincu les opérateurs, qui redoutent encore une guerre des tarifs après l'intention manifestée par l'U.R.S.S. et l'Egypte de se désolidariser des pays producteurs.

L'activité a porté sur 353,27 millions de titres contre 410,76 millions.

	Cours 11 mars	Cours 18 mars
Alcoa	33 1/8	33
A.T.T.	66 3/8	66
Boeing	37 1/2	38
Chase Man. Bank	51 1/2	52 1/8
Du Pont de Nem	40 3/4	39 7/8
Eastman Kodak	84 3/8	84 1/4
Exxon	31 1/8	30 1/4
Ford	40	39 7/8
General Electric	102 1/2	101 7/8
General Foods	40 3/4	41 1/4
General Motors	59 1/2	60 1/8
Goodyear	30	28 3/4
I.B.M.	100 5/8	99 7/8
I.T.T.	34 7/8	35 3/8
Mobil Oil	28 3/4	26 1/8
Pfizer	74 7/8	73
Schlumberger	41 3/4	38 1/2
Texaco	32 1/2	32 1/4
U.A.L. Inc.	32 1/2	34 3/8
Union Carbide	59 3/4	58 5/8
U.S. Steel	23 3/8	21 7/8
Westinghouse	46 1/2	46 7/8
Xerox Corp	40 3/8	39 3/4

LONDRES

La déception après l'euphorie

Après avoir battu dans un climat euphorique tous ses précédents records en s'inscrivant à son plus haut niveau historique, soutenu en cela par l'espoir tenace d'un budget « généreux », le London Stock Exchange a reperdu par la suite tout le terrain gagné, et même un peu au-delà.

Les opérateurs devaient pourtant bien accueillir les réductions d'impôts et les mesures prises en faveur des entreprises. Mais la déception des milieux financiers a été contagieuse et le lancement d'un emprunt d'État de 1 milliard de livres, souscrit en un quart d'heure, a épongé les liquidités. Enfin, la faiblesse de la livre en fin de semaine a quelque peu déprimé le marché.

Indices « F.T. » du 18 mars : industrielles, 661 (après 675,6 le 16 en séance) contre 663,3 ; mines d'or, 551,2 contre 592,6 ; fonds d'Etat, 80,74 contre 80,78.

	Cours 11 mars	Cours 18 mars
Beecham	391	386
Bowater	192	183
Brit. Petroleum	320	336
Charter	228	216
Courtaulds	93	91
De Beers (*)	7,40	7,30
Dunlop	45	44
Free State Geduld	42 3/4	40 1/4
Glaxo	695	705
Gt. Univ. Stores	558	528
Imp. Chemical	392	394
Shell	440	446
Unilever	830	845
Vickers	118	124
War Loan	35 1/2	35 5/8

(*) En dollars

TOKYO

Nouvelle hausse

Annoncée la semaine précédente, la reprise des cours s'est poursuivie ces derniers jours et l'indice Nikkeï Dow Jones a atteint, vendredi, le niveau record de 8 234,90 (contre 8 064,20 le 12 mars). Les opérateurs tablent sur une réduction du taux d'escompte.

Indice général du 18 mars : 606,59 (contre 592,85).

	Cours 11 mars	Cours 18 mars
Akaï	446	429
Bridgestone	475	475
Canon	1 200	1 310
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	799	874
Matsushita Electric	1 220	1 330
Mitsubishi Heavy	216	220
Sony Corp	3 320	3 620
Toyota Motors	995	1 060

FRANCFORT

Au plus haut depuis 1970

Indice de la Commerzbank du 18 mars : 861,60 (après 865,4 jeudi) contre 844,4.

	Cours 11 mars	Cours 18 mars
A.E.G.	55,50	50,80
B.A.S.F.	129,20	129,20
Bayer	128,70	126,50
Commerzbank	147,70	156,30
Deutschebank	291,50	306
Hoechst	134,50	134,30
Karstadt	260	259
Mannesmann	160,50	161
Siemens	299,70	310
Volkswagen	170	166,80



Le Monde

Nouvelle plainte à Lyon contre l'ancien milicien Paul Touvier

De notre correspondant régional

Lyon. – M. Christian Riss, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Lyon, chargé du dossier Klaus Barbie, vient de se voir confier une autre information concernant cette fois Paul Touvier, ancien chef du deuxième service de la milice à Lyon entre 1943 et 1944.

Cette information a été commandée par le récent dépôt d'une nouvelle plainte, avec constitution de partie civile, visant Paul Touvier pour l'assassinat, dans la nuit du 10 au 11 janvier 1944 près de Lyon, de Victor Basch ancien président de la Ligue des droits de l'homme, âgé de quatre-vingts ans, et de son épouse.

Selon Mᵉ Ugo Iannucci, avocat des descendants et ayants droit de la famille Basch, ce crime entre dans la définition des crimes contre l'humanité, puisqu'il s'agit « *d'assassinats pendant la guerre pour des motifs politiques, raciaux ou religieux* ». Selon certains témoignages, dont celui de l'historien Jacques Delarue, Paul Touvier aurait assisté à l'exécution des époux Basch, qui avaient été arrêtés par la milice de Lyon.

L'affaire Touvier, dont cette plainte constitue un nouvel épisode, avait débuté en 1973 lorsque fut révélée la mesure de grâce accordée par Georges Pompidou à ce milicien, qui avait été condamné à mort par contumace en 1945 et qui, plus de vingt ans s'étant écoulés, devenait bénéficiaire de la prescription. La grâce présidentielle l'avait dispensé de l'interdiction de séjour et, de surcroît, effaçait la mesure de confiscation de ses biens prononcée à l'issue du procès de contumace.

Paul Touvier, qui semble avoir bénéficié de protections dans certains milieux religieux, reparut alors dans la région de Chambéry. Mais, à peine connue, la mesure de grâce dont il bénéficia provoqua de vives réactions dans les milieux de la résistance et de la déportation. Une série de plaintes pour crimes contre l'humanité furent déposées à Lyon et à Chambéry.

Cependant, la question de leur recevabilité entraîna un débat de procédure, et la chambre criminelle de la Cour de cassation désigna alors la chambre d'accusation de la cour de Paris pour en connaître.

C'est ainsi que le dossier Touvier initial est actuellement au cabinet de Mˡˡᵉ Martine Anzani, juge d'instruction au tribunal de Paris. Ce magistrat a lancé le 28 novembre 1982 un mandat d'arrêt contre Touvier, qui a aujourd'hui quitté la France et se cacherait en Italie. Aussi bien pense-t-on à Lyon que en raison de son antériorité dans l'affaire, Mˡˡᵉ Anzani pourrait se voir confier aussi l'examen de la plainte concernant l'assassinat des époux Basch. – C. R.

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ APPORTE DES PRÉCISIONS SUR LES RÉFORMES HOSPITALIÈRES

Dans une lettre datée du 9 mars, adressée au docteur Voydeville, président de l'Intersyndicat national des internes des hôpitaux des villes de faculté, M. Jaques Latrille, directeur du cabinet du ministre de la santé, a apporté plusieurs précisions sur la réforme du statut et du recrutement des internes de C.H.U.

Cette lettre avait donc précédé le dépôt, par l'Intersyndicat national des internes des C.H.U., d'un préavis d'une grève qui serait effective à partir du 22 mars, si « *le gouvernement n'apportait pas un début de réponse à leurs revendications* », comme nous l'avons écrit dans notre numéro du 18 mars.

Dans sa lettre, M. Latrille indiquait notamment que la prochaine rentrée universitaire s'effectuera le 1ᵉʳ octobre 1983 « *dans les mêmes conditions que les précédentes* » pour ce qui concerne les débouchés des internes. Il ajoutait, d'autre part, que « *les internes recrutés actuellement et jusqu'aux nouveaux concours 1983 pourront accéder au cours de leur post-internat à des postes hospitalo-universitaires* ». M. Latrille rappelait, en outre, les améliorations de la couverture sociale des internes (cinquième semaine de congés payés, augmentation des prestations versées en cas de maladie, etc., et précisait enfin que plus de deux mille postes hospitaliers sont actuellement vacants.

En Corse

L'assassin d'André Schoch a avoué

René Tomasi, vingt-huit ans, originaire d'Ajaccio, a reconnu, vendredi 18 mars, avoir tué le coiffeur André Schoch, âgé de soixante-neuf ans, découvert assassiné le 9 février dernier. Soumis au racket, celui-ci avait reçu plusieurs menaces téléphoniques émanant de correspondants se réclamant de l'ex-F.L.N.C. Tué de décharges de chevrotines à la tête, il avait été découvert près d'Ajaccio avec une pancarte autour du cou pportant l'inscription « *Affaire Schoch terminée* ».

L'enquête policière s'était orientée vers les milieux « *politico-crapuleux* ». La diffusion de l'enregistrement des voix des « racketteurs » permettait l'arrestation de Christian Battesti, un droit commun se réclamant de l'ex-F.L.N.C. Il reconnaissait, jeudi 17 mars, avoir téléphoné à André Schoch, mais niait farouchement toute participation au meurtre.

Cette interpellation permettait ensuite celle de René Tomasi, qui se réclame aussi de l'ex-F.L.N.C. Bien que ne possédant pas de casier judiciaire, il était fiché par les services de police pour des affaires de droit commun. A son domicile, les enquêteurs ont saisi trois bâtons de 100 grammes de dynamite, des détonateurs et une dizaine de fusils de chasse. Interpellée en sa compagnie, Marie-Lucie Nadizi, trente ans, a reconnu avoir téléphoné au coiffeur pour le menacer.

En trois jours, cinq personnes auront ainsi été interpelées en Corse pour des affaires allant du meurtre au racket, en passant par l'attentat à l'explosif (*le Monde* du 19 mars). Ce dernier « coup de filet » porte à quatre-vingt-quinze le nombre d'arrestations en Corse depuis l'arrivée du commissaire de la République délégué pour la police, M. Robert Broussard. M. Joseph Franceschi, secrétaire d'État chargé de la sécurité publique, lui a adressé vendredi un télégramme de félicitations, soulignant cet « *important succès dans la lutte contre le terrorisme et le banditisme* ».

MORT DU PROFESSEUR HARTLINE PRIX NOBEL DE MÉDECINE 1967

Le professeur Keefer Hartline, prix Nobel de médecine 1967, et spécialiste de la vision, est mort, vendredi 18 mars, des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

[Né le 22 décembre 1903 à Bloomburg (Pennsylvanie), Haldan Keefer Hartline fait ses études de médecine à l'université John Hopkins de Baltimore. Diplômé en 1927, il entreprend dans cette même université différents travaux de physique avant d'occuper, de 1931 à 1949, un poste à l'Institut de recherche Johnson de l'université de Pennsylvanie. Ensuite, il revient à l'université John Hopkins comme directeur du département de biophysique et travaille, à partir de 1953, à l'Institut Rockefeller de New-York. En 1967, il est colauréat du prix Nobel de médecine en compagnie de l'Américain George Wald et du Suédois Ragnar Granit, pour ses travaux sur la neurophysiologie de la vision. On lui doit d'importants résultats dans le domaine des réponses électriques des fibres du nerf optique et des cellules de la rétine soumises à des impulsions lumineuses.]

D'UN SPORT A L'AUTRE

BOXE : Match au sommet à Atlantic-City

L'Américain Michael Spinks, champion du monde des milourds pour la World Boxing Association (W.B.A.), est devenu le seul champion du monde dans sa catégorie de poids, le 18 mars à Atlantic-City, en battant aux points en quinze reprises son compatriote Dwight Braxton, champion du monde pour le World Boxing Council (W.B.C.). Spinks, qui s'est retrouvé trois fois au tapis dans ce match d'une rare violence, a remporté la décision en prenant nettement l'avantage sur son rival à partir du neuvième round et demeure invaincu en vingt-trois combats.

FOOTBALL : Retour à Lodz pour Boniek

Zbigniew Boniek, la vedette du football polonais, transféré cette saison à la Juventus de Turin avec Michel Platini, retrouvera ses anciens coéquipiers du Widzen Lodz en demi-finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, les 6 et 20 avril. Le tirage au sort, effectué le 18 mars, a désigné les rencontres suivantes :

Coupe des clubs champions : Real Sociedad de Saint-Sébastien - Hambourg, et Juventus de Turin - Lodz.

Coupe des vainqueurs de coupe : Aberdeen (Écosse) - Waterschei (Belg.), et Austria de Vienne - Real Madrid.

Coupe de l'U.E.F.A. : Bohemians de Prague - Anderlecht (Belg.), et Benfica de Lisbonne - Craiova (Roum.)

SKI ALPIN : La consécration de Phil Mahre

Déjà vainqueur de la Coupe du monde pour la troisième année consécutive, l'Américain Phil Mahre s'est adjugé, le 19 mars à Furano (Japon), le dernier slalom géant de la saison devant le Suisse Max Julien et le Suédois Ingemar Stenmark. Ce nouveau succès lui assure la victoire finale dans la Coupe du monde de slalom géant.

La chasse à courre en cause

Les veneurs, ces mal-aimés

La Société protectrice des animaux a lancé un appel à manifester contre la chasse à courre, ce samedi 19 mars, dans la région parisienne. A l'annonce de ces rassemblements, les équipages ont modifié leur date de sortie en forêt, sur ordre de la Société de Vénerie. La consigne sera observée. Pas sans mal, car éventuellement on ne rechignerait pas, chez les cavaliers, à rencontrer de plus près ces contestataires soupçonnés de sensiblerie ignorante.

Les veneurs sont des mal-aimés. Chaque année, ils font l'objet d'attaques, d'accusations, dont le but est un jour d'obtenir l'interdiction définitive de la chasse à courre en France. Un loisir, dit un tract distribué voici quelques jours, « *cruel, démodé, et qui ressemble à un sadisme mondain organisé* ».

L'hiver dernier, le ministre de l'environnement avait adressé à M. Pierre Bocquillon, délégué général de l'Association française des équipages de vénerie, une lettre dans laquelle, empruntant au langage très particulier qu'emploient les cavaliers dont les traditions remontent aux origines de l'histoire de France, il rassurait les veneurs sur leur avenir : « *Il apparaît que la prédation du cerf à force de chiens constitue une forme de chasse parfaitement écologique et sélective, servie par une éthique rigoureuse que bien des activités humaines pourraient lui envier* », écrivait M. Crépeau. Ce n'est évidemment pas l'avis des détracteurs, qui ne voient là qu'une manifestation « intolérable » de cruauté humaine envers un animal de chasse, achevé – servi, disent les initiés – juste avant de mourir d'épuisement, devant la meute pressante. Une opinion qui a fait son chemin et qui doit beaucoup à la vague écologique qui a suivi, en France, les événements de mai 1968.

Pourtant la vénerie se développe en France depuis quelques années d'une manière que rien ne laissait prévoir. Les chiffres sont là : deux cents équipages, privés bien sûr, existaient avant 1914 dans le pays, une centaine en 1939, une trentaine en 1950, année où l'équipage en société fait son apparition, et près de deux cents à nouveau actuellement.

Une explication à cet engouement : la chasse à courre est de nos jours ouverte à tous. Mais, en changeant de milieu, la vénerie n'a pas dégénéré. Au contraire, elle a retrouvé, au niveau des principes qui ont fait d'elle une science et une caste, une rigueur sans cesse plus confirmée. Si la science a survécu et s'est affirmée par l'application stricte des règles traditionnelles, la caste s'est en grande partie évaporée. On ne va pas contre le sens de l'histoire.

Amour démesuré pour le cheval et pour la nature, forêts, sentiers humides, odeurs des arbres et de la terre mouillée, espace enfin où le cerf, poursuivi par des chiens nés pour cette étrange quête, telles sont les motivations avancées par les veneurs pour expliquer leur passion.

Le prix d'une passion

Une passion qui peut coûter cher, si l'on sait, tout d'abord, que le prix d'un « bouton » (voir encadré) varie de 5 000 à 10 000 F par an, en fonction bien entendu des frais engagés par l'équipage ou du nombre des adhérents.

A ce propos, il faut aussi savoir que le budget d'un équipage évolue actuellement entre 300 000 et 350 000 F par an, cette somme comprenant la location du territoire, le salaire du piqueur et d'un homme d'écurie, voire d'un garde, ainsi que l'entretien de trois ou quatre chevaux.

Le prix d'achat d'un cheval pour un particulier, varie aussi de 5 000 F pour une réforme de trotteur à 20 000 F pour un bel irlandais. Et son entretien vaut de 500 à 600 F par mois voire 1 000 F et plus.

Au coût de la participation, autrement dit de l'action, il faut ajouter pas mal de choses. Au coût du cheval également. Par exemple, la tenue.

Qui est passionné n'hésite pas à s'offrir la tenue qui convient, à savoir :

– Une paire de bottes en cuir sur mesure : 3 000 F ;
– Une culotte sur mesures : 500 F ;
– Une redingote : 3 000 F.

Toutefois, ces exemples constituent le fin du fin et l'on peut se procurer des bottes en caoutchouc, toujours sur mesure, pour 500 F, une culotte en prêt-à-porter pour 250 F. La redingote, elle, quoi qu'il arrive, vaut 3 000 F.

Les chiens, eux, appartiennent en principe à l'équipage. Ils ne se vendent pas, ils se donnent de meute à meute, et cela est bien pour le renouvellement du sang. Cependant, sans qu'on veuille l'avouer, un chien peut se vendre et, dans ce cas-là, il vaut environ 1 000 F.

Venons-en aux territoires sur lesquels évoluent les équipages. On estime à environ 900 000 hectares les territoires à la chasse à courre, dont 475 000 hectares de forêts domaniales accordés par adjudication, et à 400 000 hectares en surface de bois privés.

Les équipages de cerfs, trente-trois en totalité, se répartissent sur vingt et un départements. Quant aux équipages de sangliers, dix-sept en tout, ils se partagent onze départements. Nombreux sont les équipages de chevreuils : ils sont cinquante et un en France et sont représentés dans vingt-deux départements.

Les chiffres des prises effectuées chaque année par ces équipages sont, pour le cerf, de huit cents à huit cent cinquante têtes ; pour le sanglier, environ deux cent cinquante prises ; pour le chevreuil environ quatre cent cinquante animaux. Ce qui est dérisoire en regard des populations des espèces citées.

Un débat sans fin

Aux équipages cités plus haut, il faut ajouter quelque chose de particulier qui est la « petite vénerie ». Il s'agit d'équipages spécialisés dans le lièvre. Ils sont environ cinquante, ce qui est important. Il s'agit là, bien entendu, d'équipages reconnus et déclarés. Mais il existe des équipages que l'on pourrait qualifier de « clandestins ».

Dans les milieux de la vénerie, après avoir supprimé le qualificatif de petite vénerie, de façon que ceux qui s'adonnent à la chasse au lièvre ne risquent pas de se considérer comme inférieurs à ceux qui participent à la « grande vénerie », on ne cache pas que l'on s'inquiète des équipages plus ou moins clandestins qui ne s'encombrent pas de figurer sur les registres de la Société de vénerie (1), et qui se mettent tranquillement, chaque semaine, en selle et lancent quelques corniauds derrière un capucin, forçant sans autre forme de procès leur animal d'attaque.

Plus connue du grand public par les excès auxquels elle a parfois donné naissance, tel ce cerf forcé jusque dans les rues d'un village, et qui fut défendu par les habitants du bourg devant piqueur et boutons, la chasse à courre est à nouveau contestée. L'argument aujourd'hui le plus solide avancé par les veneurs et leurs partisans vise le caractère sélectif de la chasse à courre. On peut le résumer ainsi :

« *La chasse à courre est sélective de par l'instinct des chiens qui chassent de préférence un animal qu'ils savent plus facile à capturer parce que moins résistant. La chasse à courre est peu destructive car, sauf cas exceptionnel, un seul animal peut être forcé par journée de chasse. Cette prise n'intervient d'ailleurs que pour 60 % environ des animaux attaqués. La chasse à courre ne blesse pas : ou l'animal chassé est forcé par les chiens puis servi par l'homme, dans la plupart des cas à l'arme blanche, ou sa résistance et ses ruses le laissent vivant sans aucun dommage pour son avenir d'animal sauvage* (2). »

S'ajoute à ces arguments la nécessaire intervention des hommes pour limiter le nombre des grands animaux dans les forêts qui nous entourent.

Un débat qui néanmoins séparera encore longtemps adversaires et partisans de ce qui était autrefois plaisir des seigneurs.

CLAUDE LAMOTTE.

(1) 51, rue Dumont-d'Urville, 75116 Paris.

(2) Article d'André Gauthier dans le bulletin de l'association des naturalistes orléanais *le Cerf Elaphe* (1980).

VOCABULAIRE

La chasse à courre, c'est aussi un vocabulaire. Pour commencer, qu'est-ce que la chasse à courre ? C'est l'art de lancer, de suivre, de forcer un animal de chasse au moyen de chiens courants.

● LES ABOIS : ce sont les cris des chiens qui entourent une bête lors de la dernière phase de la poursuite.

● LE BOUTON : c'est l'insigne d'un équipage de chasse à courre. C'est aussi le nom donné aux membres de l'équipage autres que le maître d'équipage.

● DÉHARDER : c'est séparer un animal d'une harde pour le poursuivre.

● DÉTOURNER : c'est relever la position d'un animal ; on dit aussi remiser ou rembucher.

● HALLALI : c'est la dernière phase de la chasse. L'animal ne peut plus fuir, par épuisement. Le cri : hallali ! annonce la mise à mort d'un grand gibier.

● LES HONNEURS : c'est le don fait du pied d'un animal forcé à un participant de qualité : chasseresse ou haut personnage.

● PIQUEUR : valet de chiens qui mène à cheval la poursuite de l'animal avec la meute.

● TAIAUT : c'est le cri du veneur qui aperçoit le cerf ou le chevreuil.

Enfin, « servir », c'est le terme qui désigne la mise à mort d'un grand animal.

En forêt de Compiègne — UN JOURNALISTE CRAVACHÉ

Les veneurs de la forêt de Compiègne n'aiment pas que l'on conteste leur activité favorite. De violentes altercations ont éclaté, vendredi 18 mars, entre eux et les militants de la Société protectrice des animaux. Des journalistes ont été mêlés, bien malgré eux, à ces incidents.

M. Jean-Marc Rocca-Serra, trente-trois ans, journaliste à l'agence de Compiègne du quotidien *le Courrier de l'Oise*, prenait des photos de la chasse qui avait lieu ce jour-là, lorsqu'un des suiveurs, M. Jean Delaye, conseiller municipal de Pierrefonds (Oise), le découvrant, l'a aussitôt chargé, puis frappé de deux coups de cravache. Blessé à la joue, il a dû recevoir plusieurs points de suture. M. Rocca-Serra a porté plainte.

M. OLIVIER STIRN PLAIDE POUR UNE LISTE DE CENTRE GAUCHE EN VUE DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Olivier Stirn, vice-président du parti radical, député (U.D.F.) du Calvados, reprend samedi 19 mars, dans une interview au *Matin*, les propos qu'il avait récemment tenus au cours d'un déjeuner-débat du Cercle républicain, et plaide pour la constitution d'une « *liste de centre gauche* » aux prochaines élections européennes.

M. Stirn explique qu'une telle liste « *pourrait aller des radicaux de gauche et de certains hommes de la majorité aux radicaux valoisiens et au centre gauche* », et qu'elle pourrait « *rassembler aussi des écologistes, des gaullistes, ou tout simplement des centristes* ». Le maire de Vire ajoute que, pour mettre sur pied une telle liste, « *il faudrait que l'Élysée ne s'y oppose pas* ». Il précise qu'il serait, à ses yeux, « *logique* » qu'elle soit « *conduite par un radical de gauche : M. Maurice Faure, M. Michel Crépeau, M. Roger-Gérard Schwartzenberg ou même M. François Abadie* ».

Le numéro du « Monde » daté 19 mars 1983 a été tiré à 497 481 exemplaires

